

**ÉTAT DES LIEUX DE LA CULTURE  
EN MONTÉRÉGIE**

Rapport final / Février 2024

**DAIGLE  
/ SAIRE**



## **RÉALISATION DE L'ÉTUDE**

### **Direction de l'étude**

Pierre-Olivier Saire *associé*

### **Conseiller senior**

George Krump *conseiller et directeur d'enquête*

### **Conseillère à l'analyse et à la rédaction**

Marie-Odile Duchesneau

### **Agente de recherche**

Sylvie Blais

**DAIGLE / SAIRE** Conseil en management, stratégie et économie  
6925, 9<sup>e</sup> avenue, Montréal (Québec) H1Y 2L1 [www.daiglesaire.ca](http://www.daiglesaire.ca)  
Contact : 514 509-1143

Les auteurs tiennent à remercier toutes les personnes qui ont accepté de participer aux travaux de consultation au cours de cette démarche, en particulier l'équipe de Culture Montérégie :

- Nancy Bélanger, directrice générale, Culture Montérégie
- Antoine Laliberté, agent de recherche et de documentation, Culture Montérégie

Et les membres du comité de suivi de l'étude :

- Jo-Annie Besner, coordonnatrice structuration de l'offre, Tourisme Montérégie
- Daniel Bissonnette, directeur, Musée régional de Vaudreuil-Soulanges
- Anne-Marie Dulude, directrice générale, Biophare
- Stéphanie Laquerre, régisseuse, Bureau de la culture, Ville de Longueuil

---

## RÉSUMÉ

La Montérégie est la seconde région la plus peuplée du Québec et connaît une croissance économique soutenue. Malgré cette prospérité, l'examen du financement de la culture et de l'offre culturelle au citoyen indique que la région accuse un retard important comparé à la plupart des régions du Québec. Et ce déficit ne se résorbe pas malgré la croissance démographique et économique du territoire. L'étude souligne le maintien d'une dynamique néfaste qui renvoie au vieux schéma du rapport ville-centre contre banlieue. Une prise de conscience est nécessaire pour lutter contre ce déséquilibre et favoriser une pleine citoyenneté culturelle en Montérégie.

---

## FAITS SAILLANTS

La Montérégie est une grande région de culture, certainement la seconde pour l'importance des activités culturelles au Québec. Ce résultat toutefois, la région le doit essentiellement à la taille de son économie et surtout de sa population. Quand on rapporte les résultats au nombre d'habitants, les indicateurs de performance se situent généralement en dessous de la moyenne nationale, parfois parmi les plus mauvais au Québec.

L'État des lieux de la culture en Montérégie met en lumière ce paradoxe : au regard des services et de l'offre culturelle au citoyen, la performance de la Montérégie apparaît globalement faible à l'échelle nationale. Entre 2009 et 2018, alors que l'on observe un fort dynamisme économique et démographique, le secteur des arts et de la culture rapporté au nombre d'habitants stagne voire diminue en dollars constants.

Faible performance et absence de rattrapage, ces constats macroéconomiques se répliquent à l'échelle du soutien gouvernemental à la culture et des dynamiques sectorielles et disciplinaires.

### Methodologie

L'État des lieux de culture de la Montérégie présente un portrait de l'ensemble des disciplines et domaines d'activités culturelles à l'échelle du territoire. Le dernier portrait de ce type produit par le ministère de la Culture et des Communications remontait à 2012.

Cet état des lieux a été établi à partir de sources d'information gouvernementales ou institutionnelles. Une enquête a aussi été menée par questionnaire en ligne auprès d'organismes culturels des disciplines suivantes :

- Musées, sociétés d'histoire et autres organismes en patrimoine ;
- Métiers d'art ;
- Diffusion des arts visuels ;
- Diffusion des arts de la scène ;
- Événements culturels.

Afin de mettre en relief des tendances et d'être en mesure d'interpréter les résultats, les données statistiques sont présentées selon un horizon temporel de dix ans (entre 2009 et 2018 soit avant la pandémie de la Covid-19) et en établissant une comparaison entre les régions du Québec.

La notion de citoyenneté culturelle exprime le droit à la culture pour tous les citoyens. Afin de rendre compte de l'impact local, les mesures des dépenses en culture sont rapportées au nombre d'habitants, la volonté d'accessibilité et d'équité citoyenne devant aussi se traduire sur le plan financier.

### **La dynamique économique du secteur culturel**

La Montérégie est une région dynamique sur le plan économique et démographique. Elle est la seconde région la plus peuplée du Québec avec près 1,5M d'habitants. Elle contribue pour environ 15 % du produit intérieur brut (PIB) québécois, soit la contribution la plus forte après Montréal.

La Montérégie est un territoire de culture qui vient au second rang des régions du Québec derrière Montréal pour ce qui est du montant du PIB des arts, spectacles et loisirs. La présence de centaines d'organismes dont certains au rayonnement national confirment ces résultats.

Quand on rapproche le poids des activités culturelles de la Montérégie et celui de sa démographie, on constate cependant que les activités artistiques et culturelles ne représentent pas une part si importante des activités en Montérégie et que cette situation se compare plutôt défavorablement par rapport à la moyenne nationale du Québec.

Plus encore, la situation ne s'est pas améliorée entre 2009 et 2018, alors qu'on observe une stagnation du secteur culturel. Dans une perspective citoyenne, la part des arts, spectacles et loisirs a même diminué en dollars constants.

Plus un territoire est riche et développé, plus il accorde une part importante de ses activités à la culture : cette équation ne se vérifie pas en Montérégie.

### **Le soutien gouvernemental**

La plupart des activités culturelles et artistiques ont besoin de financement pour leur développement. Du fait du poids démographique de la Montérégie, on retrouve cette région à l'avant-plan des dépenses à l'échelle du Québec. Mais quand on examine les dépenses sous l'angle des sommes moyennes associées aux citoyens, les résultats sont complètement inversés.

Les dépenses en culture des municipalités en services rendus de la Montérégie se situaient au second rang des régions du Québec, loin derrière Montréal, mais devant la Capitale-Nationale. Ce second rang occupé est acquis depuis plus de dix ans et reflète dans l'ensemble la hiérarchie des régions selon leur volume de population.

Les dépenses moyennes par habitant en culture des municipalités en services rendus de la Montérégie se situaient au septième rang national. Sur 10 ans, le taux de croissance des dépenses moyennes a été de 2,7 %, il se situe sous la moyenne nationale de 2,8 %.

La compilation des subventions et contributions accordées par les trois institutions culturelles fédérales (Patrimoine canadien, Conseil des arts du Canada et Téléfilm Canada) montre que la Montérégie est au second rang des régions du Québec pour les dépenses totales, très loin derrière Montréal, mais devant la Capitale-Nationale. 82 % des montants octroyés provenaient de Patrimoine canadien. En gros, les dépenses moyennes par habitant de la Montérégie se situaient au cinquième rang provincial. Si l'on considère uniquement les sommes attribuées par le Conseil des arts du Canada, la Montérégie se situe au dernier rang avec 1 dollar par habitant alors que la moyenne nationale est de 10 dollars.

Les dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise en Montérégie se situent au troisième rang des régions du Québec, loin derrière la Capitale-Nationale et Montréal. Les dépenses en Montérégie représentaient 4,5 % des dépenses nationales en culture de l'administration publique québécoise. Pour repère, le poids démographique de la Montérégie est de 16 %.

Les dépenses directes moyennes par habitant en culture de l'administration publique québécoise en Montérégie se situaient au quinzième rang des 17 régions du Québec. Malgré une augmentation des dépenses directes moyennes par habitant en culture de l'administration publique québécoise de la Montérégie de plus de 4 % entre 2010 et 2019, cette dernière n'a pas amélioré son rang dans la hiérarchie nationale.

La situation à l'échelle du Québec a peu évolué en dix ans avec au sommet deux régions, Montréal et la Capitale-Nationale et en bas de classement les Laurentides, la Montérégie, Lanaudière et Laval. Les écarts sont considérables : lorsque la dépense par habitant est de 1 dollar dans le premier bloc de régions auquel appartient la Montérégie, il est dix fois plus élevé, dans le cas de Montréal et de la Capitale-Nationale.

La carte qui illustre le niveau des dépenses directes moyennes par habitant en culture de l'administration publique québécoise selon la région administrative en 2019 offre un portrait saisissant. Les quatre régions ayant le niveau de dépenses par habitant le plus bas au Québec ceinturent Montréal. Les dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise semblent fonctionner comme un trou de beigne inversé : Montréal concentre un très fort niveau d'investissements alors que toutes les régions limitrophes semblent délaissées. Cette situation perdure depuis de nombreuses années.

De manière générale, en matière de dépenses publiques en culture, la Montérégie oscille entre le bas et le milieu du tableau sur le plan national — des résultats en retrait, au regard de son rang, en matière de développement économique et démographique. Plus inquiétant encore, la situation ne semble pas évoluer favorablement.

### État des lieux disciplinaire

De la richesse de l'état des lieux disciplinaire émerge un certain nombre de constats :

- La Montérégie compte un nombre significatif d'institutions muséales. La fréquentation semble faire bonne figure, mais lorsqu'on la met en relation avec la population, le ratio est beaucoup plus faible. La provenance de la clientèle apparaît ainsi plus locale, à l'inverse des grandes régions centrales qui disposent d'institutions capables d'attirer des clientèles régionales et mêmes nationales.
- En matière de patrimoine, la Montérégie dispose d'une très grande richesse sur le plan du nombre d'immeubles patrimoniaux classés ou cités sur son territoire. Aussi, la région génère un nombre important de projets d'intégration des arts à l'architecture.

- De nombreux artistes en arts visuels et artisans œuvrent sur le territoire, mais il est difficile de les répertorier et donc de les mettre en vitrine.
- Deux réseaux de bibliothèques opèrent sur le territoire : les bibliothèques publiques affiliées (BA) pour les municipalités de moins de 5 000 habitants et les bibliothèques publiques autonomes (BPA), pour les municipalités de plus de 5 000 habitants. Ces dernières prennent une importance relative de plus en plus grande dans la desserte des municipalités et de la population de la Montérégie. Les dépenses de fonctionnement sont un indicateur intéressant pour suivre l'activité des bibliothèques. Les dépenses par habitant sont plutôt à la hausse dans les BPA, même si elles se situent encore sous la moyenne pour l'ensemble du Québec. Pour les BA de la Montérégie, le niveau de dépenses par habitant est inférieur à celui de l'ensemble du Québec, mais il est aussi plus faible que des régions comparables : en 2019, les dépenses par habitant des Laurentides sont plus du double de celles de la Montérégie.
- En arts de la scène, les organismes de diffusion présents sur le territoire affichent des taux d'occupation très élevés. Ce qui peut sembler être une bonne nouvelle peut aussi témoigner d'un plafonnement de la capacité d'accueil. Lorsque l'on considère le nombre moyen de billets disponibles par habitant en Montérégie, on constate que c'est un des plus faibles des grandes régions : ce constat est particulièrement défavorable lorsqu'il est question de disciplines comme le théâtre, la musique classique ou encore la chanson. L'humour est la seule discipline où la région a une performance comparable aux autres régions du Québec. Dans ce contexte de relative rareté, l'étude des transferts des publics entre les régions tend à démontrer que les Montérégiens vont, dans une grande proportion, assister à des spectacles à l'extérieur de leur région, sans doute à Montréal pour la grande majorité.

- La région compte de nombreux événements de toutes sortes. Un grand nombre d'entre eux sont des événements locaux portés par de petites organisations, bien souvent propulsées par des bénévoles.
- Les nouvelles locales et les activités régionales sont couvertes par des médias essentiellement locaux ou régionaux. L'absence d'antennes ou de stations locales pour des médias nationaux affecte considérablement le rayonnement de la culture montréalaise à l'intérieur, mais aussi l'extérieur de la région.

### Les infrastructures

L'enquête menée par questionnaire en ligne a mis en lumière une problématique liée aux infrastructures et aux équipements. Même si l'exercice d'évaluation demeure sommaire, des organismes actifs dans plusieurs domaines d'activités notent des lacunes importantes, particulièrement pour les équipements techniques, scéniques et multimédias.

### Éléments de conclusion

La dynamique culturelle en Montérégie reflète deux phénomènes. Comme région adossée à la métropole culturelle du Québec, la Montérégie perd certains flux de fréquentation. Aussi, la faiblesse persistante des investissements publics en culture par habitant en Montérégie s'avère un obstacle additionnel au déploiement d'une offre culturelle plus attirante pour les citoyens.

Ce schéma renvoie à la dynamique ville-centre versus banlieue où on croit qu'il n'est pas nécessaire de développer une offre culturelle en banlieue puisque la ville-centre joue ce rôle pour l'ensemble de la population. Cette situation perdure depuis de nombreuses années, cristallisant un état de choses qui semble correspondre à un autre temps.

Alors que les banlieues s'émancipent de Montréal en matière économique et commerciale, la dimension culturelle demeure en retrait. C'est d'autant plus dommageable que le principe de citoyenneté culturelle place l'accès à une culture de proximité de qualité et diversifiée au cœur des politiques culturelles. Corriger ces insuffisances culturelles réclame une prise de conscience de l'ampleur du déficit culturel.

---

## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>RÉALISATION DE L'ÉTUDE</b>	<b>I</b>
<b>RÉSUMÉ</b>	<b>II</b>
<b>FAITS SAILLANTS</b>	<b>II</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>VII</b>
<b>TABLE DES FIGURES</b>	<b>IX</b>
<b>TABLE DES TABLEAUX</b>	<b>X</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
1.1 MANDAT D'ÉTUDE	1
1.2 APPROCHE PRIVILÉGIÉE	2
1.3 MÉTHODOLOGIE	3
1.4 AMBITIONS ET LIMITES DE L'ÉTUDE	5
<b>DYNAMIQUE RÉGIONALE</b>	<b>7</b>
2.1 PERSPECTIVE INTERRÉGIONALE	7
2.2 PERSPECTIVE INTRARÉGIONALE	11
2.3 PLACE DE LA CULTURE	13
<b>SOUTIEN GOUVERNEMENTAL À LA CULTURE</b>	<b>18</b>
3.1 DÉPENSES DES MUNICIPALITÉS	19
3.2 DÉPENSES DU GOUVERNEMENT DU CANADA	23
3.3 DÉPENSES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	25
3.4 ÉTAT DES LIEUX DU SOUTIEN À LA CULTURE	33
<b>ÉTAT DES LIEUX DISCIPLINAIRE</b>	<b>35</b>
4.1 PATRIMOINE, INSTITUTIONS MUSÉALES	35
4.2 ARTS VISUELS ET MÉTIERS D'ART	46
4.3 BIBLIOTHÈQUES	53

ÉTAT DES LIEUX DE LA CULTURE EN MONTÉRÉGIE . **TABLE DES MATIÈRES**

4.4	ARTS DE LA SCÈNE	65
4.5	FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS	83
4.6	CINÉMA	87
4.7	FORMATION SPÉCIALISÉE EN ARTS	89
4.8	MÉDIAS	89
4.9	CONSTATS LIÉS À L'ÉTAT DES LIEUX DISCIPLINAIRE	90
	<b>CONCLUSION</b>	<b>92</b>
	<b>ANNEXE 1 – INVENTAIRE DES ORGANISMES</b>	<b>95</b>
	<b>ANNEXE 2 – AUTRES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE</b>	<b>96</b>

---

**TABLE DES FIGURES**

fig.1	Grandes étapes de la démarche	1
fig.2	Répartition des localités de la Montérégie par quintiles selon l'indice de vitalité économique, 2018	12
fig.3	Évolution comparée du PIB, du revenu disponible par habitant et du PIB du secteur des arts, spectacles en Montérégie de 2009 à 2018 (base 100 en 2009)	16
fig. 4	Rang des régions du Québec selon le niveau des dépenses directes moyennes par habitant en culture de l'administration publique québécoise selon la région administrative, de 2010 à 2019	30
fig. 5	Niveaux des dépenses directes moyennes par habitant en culture de l'administration publique québécoise selon la région administrative en 2019	32
fig. 6	Évolution de la fréquentation par nombre d'habitants de la Montérégie et de ses régions comparables, de 2010 à 2019	41
fig. 7	Répartition du statut de protection accordé aux biens patrimoniaux immobiliers par catégorie de protection en Montérégie en 2021	43
fig. 8	Type d'organisme – Patrimoine, histoire, muséologie Δ	43
fig. 9	Types d'organismes – Arts visuels Δ	49
fig. 10	Types d'organismes – Métiers d'art Δ	50
fig. 11	Nombre moyen de billets disponibles par habitant pour des représentations payantes selon le genre de spectacle et les régions administratives, en 2018	73
fig. 12	Distribution de l'offre de billets disponibles pour des représentations payantes selon le genre de spectacle et les régions administratives, en 2018	74
fig. 13	Gains et pertes relatifs d'assistance aux spectacles en 2018 selon les régions du Québec	78
fig. 14	Type d'organisme – Arts de la scène Δ	79
fig. 15	Évaluation de la qualité des installations, équipements et autres capacités pour les organismes en arts de la scène Δ	81
fig. 16	Infrastructures de captation et de diffusion numérique des organismes en arts de la scène Δ	82
fig. 17	Disciplines programmées par les événements culturels Δ	85
fig. 18	Évaluation de la qualité des installations, équipements et autres capacités pour les événements culturels Δ	86
fig. 19	Infrastructures de captation et de diffusion numérique des événements culturels Δ	87
fig. 20	Provenance des personnes qui fréquentaient les activités dans les installations des organismes sondés – tous les secteurs Δ	98

**TABLE DES TABLEAUX**

tab.1	Portrait des organismes répondants $\Delta$	5
tab.2	Produit intérieur brut, régions administratives et ensemble du Québec, de 2009 à 2018 (en millions de dollars)	9
tab.3	Revenu disponible par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, de 2009 à 2018	10
tab.4	Produit intérieur brut du secteur des arts, spectacles et loisirs, régions administratives et ensemble du Québec, de 2009 à 2018 (en milliers de dollars)	14
tab. 5	Distribution régionale du PIB des arts, spectacles et loisirs en millions de dollars et en pourcentage et contribution au PIB total de l'ensemble des industries en 2018	15
tab. 6	Provenance et part des revenus des organismes répondants $\Delta$	18
tab. 7	Dépenses en culture des municipalités en services rendus, régions administratives et ensemble du Québec, de 2009 à 2018 (en milliers de dollars)	20
tab. 8	Dépenses moyennes par habitant en culture des municipalités en services rendus, régions administratives et ensemble du Québec, de 2009 à 2018 (en milliers de dollars)	22
tab. 9	Dépenses totales (en milliers de dollars) et dépenses moyennes par habitant en subventions et contributions accordées par les trois institutions culturelles fédérales au Québec, régions administratives et ensemble du Québec	24
tab. 10	Dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon la région administrative, de 2010 à 2019 (en milliers de dollars)	26
tab. 11	Dépenses directes moyennes par habitant en culture de l'administration publique québécoise selon la région administrative, de 2010 à 2019 (en dollars)	28
tab. 12	Ratio des dépenses directes moyennes par habitant en culture de l'administration publique québécoise selon les blocs de régions administratives en 2019	29
tab. 13	Nombre d'institutions muséales de tous types, par région administrative, de 2010 à 2019	36
tab. 14	Fréquentation totale (en milliers) des institutions muséales par région administrative, de 2012 à 2019	38
tab. 15	Fréquentation des institutions muséales par nombre d'habitants par région administrative, de 2012 à 2019	40
tab. 16	Répartition du statut de protection accordé aux biens patrimoniaux immobiliers, selon le niveau territorial de protection, par catégorie et région administrative du Québec en 2021	42
tab. 17	Provenance des personnes qui fréquentaient les activités des organismes en patrimoine, histoire, muséologie selon les données de l'enquête $\Delta$	44
tab. 18	Provenance et part des revenus des organismes répondants – Patrimoine, histoire, muséologie $\Delta$	44

tab. 19 Évaluation de la qualité des installations, équipements et autres capacités pour les organismes en patrimoine, histoire et muséologie selon les résultats de l'enquête Δ	45
tab. 20 Intégration des arts à l'architecture 2010-2019 – Répartition par région, nombre de projets acceptés et budget	47
tab. 21 Nombre d'œuvres réalisées dans le cadre de la Politique d'intégration des arts en Montérégie et dans les régions comparables depuis 1961	48
tab. 22 Nombre de centres d'artistes autogérés membres du Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec en Montérégie et dans les régions comparables en 2019-2020, 2021-2022 et 2022-2023	48
tab. 23 Provenance des personnes qui fréquentaient les installations des organismes en arts visuels et en métiers d'art Δ	50
tab. 24 Provenance et part des revenus des organismes répondants — Arts visuels Δ	51
tab. 25 Provenance et part des revenus des organismes répondants – Métiers d'art Δ	51
tab. 26 Évaluation de la qualité des installations, équipements et autres capacités pour les organismes en arts visuels Δ	52
tab. 27 Évaluation de la qualité des installations, équipements et autres capacités pour les organismes en métiers d'art Δ	52
tab. 28 Nombre de bibliothèques publiques autonomes, de bibliothèques affiliées, population et municipalités desservies en Montérégie de 2010 à 2019	54
tab. 29 Nombre de livres par habitant desservi par une bibliothèque publique autonome (BPA), par région administrative du Québec, de 2010 à 2019	56
tab. 30 Nombre de livres par habitant desservi par une bibliothèque publique affiliée à un Réseau BIBLIO, par région administrative du Québec, de 2010 à 2019	58
tab. 31 Nombre de prêts, d'usagers et d'employés dans les bibliothèques publiques autonomes et les bibliothèques affiliées en Montérégie de 2010 à 2019	60
tab. 32 Dépenses de fonctionnement en \$ par habitant pour la population desservie par une BPA et par une BA à un Réseau BIBLIO pour les régions administratives comparables, de 2010 à 2019	62
tab. 33 Contribution municipale en \$ par habitant pour la population desservie par une BPA et par une BA à un Réseau BIBLIO pour toutes les RA de 2010 à 2019	64
tab. 34 Principales statistiques des représentations payantes en arts de la scène en Montérégie de 2010 à 2019	66
tab. 35 Évolution de l'assistance totale selon les régions administratives entre 2009 et 2018 (en milliers)	68
tab. 36 Évolution du taux d'occupation dans les salles de spectacles du Québec selon les régions administratives entre 2009 et 2018 70	70
tab. 37 Billets disponibles pour des représentations payantes selon le genre de spectacle et les régions administratives, en 2018	72
tab. 38 Population de 16 ans et plus, spectateurs et assistance (en milliers et en pourcentage) et nombre moyen de spectacles par citoyen, par région administrative, en 2018	76

tab. 39 Provenance des spectateurs qui fréquentaient les installations et activités des organismes en diffusion des arts de la scène Δ	80
tab. 40 Provenance et part des revenus des organismes répondants — Diffusion des arts de la scène Δ	81
tab. 41 Festivals et événements en arts de la scène selon la région administrative en 2019	84
tab. 42 Provenance des personnes qui fréquentaient les événements culturels en Montérégie Δ	85
tab. 43 Provenance et part des revenus des organismes répondants — Événements culturels Δ	86
tab. 44 Nombre d'établissements cinématographiques et d'écrans en Montérégie et dans les régions administratives comparables de 2010 à 2019	88
tab. 45 Organismes de formations spécialisées en arts soutenus au fonctionnement en 2016	89
tab. 46 Forme juridique des organisations Δ	96
tab. 47 MRC ou territoires où sont situées les organisations Δ	97
tab. 48 Achalandage généré par les organisations répondantes par secteur culturel pour tous les types d'activités confondus Δ	97
tab. 49 Variation de l'achalandage avant vs après la pandémie Δ	98
tab. 50 Provenance des personnes qui fréquentaient les activités dans les installations des organismes sondés – par secteur culturel Δ	99
tab. 51 Provenance et parts des revenus des organismes répondants – ensemble des secteurs Δ	99

---

## INTRODUCTION

### 1.1 MANDAT D'ÉTUDE

#### 1.1.1 Mise en contexte

Le point de départ de cette étude est la volonté de Culture Montérégie d'organiser des États généraux de la culture. À cette fin, et pour animer ces rencontres avec les acteurs culturels de son territoire, l'organisme souhaitait disposer d'un état des lieux de la culture afin de cerner, notamment, les défis et les opportunités pour la Montérégie en culture.

Or, depuis un peu plus d'une décennie, on n'a plus accès à des portraits régionaux de la culture, le ministère de la Culture et des Communications ayant cessé la production de ce type de portrait. Le dernier pour la Montérégie remonte à 2012 et, même pour ce dernier, plusieurs statistiques dataient déjà de la décennie précédente. Des données actualisées étaient de toute évidence nécessaires.

#### 1.1.2 Défis de l'étude

La démarche au cœur de cet état des lieux recelait de nombreux défis :

- Couvrir l'ensemble des disciplines et domaines d'activités culturelles ciblés;
- Rendre compte des différentes réalités territoriales à l'échelle régionale;
- Considérer toutes les formes de diffusion professionnelle;
- Cerner et définir les facteurs qui décrivent les activités;
- Rendre compte des tendances et des changements qui s'opèrent dans l'environnement culturel et institutionnel;

- Prendre en compte et rendre compte de l'effet de la pandémie de COVID-19.

Mais le principal défi a été de mener une démarche ayant l'ambition d'être exhaustive alors que l'accès direct aux informations collectées par les ministères et les conseils des arts était souvent déficient.

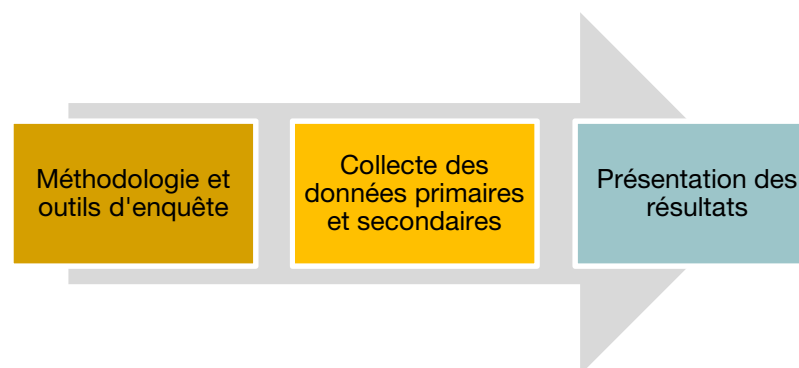
#### 1.1.3 Structure des travaux

Pour répondre à ces défis, la démarche s'est déployée en trois grands volets :

- Développer la méthodologie et les outils d'enquête pour l'ensemble des secteurs;
- Mener la collecte de données primaires et secondaires;
- Analyser et présenter les résultats.

---

**fig.1** Grandes étapes de la démarche



#### 1.1.4 Travaux réalisés

Les travaux pour cette étude ont démarré à la fin de février 2023 et se sont échelonnés jusqu'à l'automne 2023. Les principales étapes et composantes de cette démarche ont été les suivantes :

- Près d'une dizaine de rencontres de planification et de réflexion avec la direction de Culture Montérégie.
- Des rencontres avec un comité de suivi composé de personnes issues d'organismes et d'institutions culturelles de la Montérégie pour orienter les travaux, valider la méthodologie de l'étude, éclairer les zones d'ombre du secteur et tester les questionnaires de l'enquête.
- Traitement de toute la documentation disponible sur la Montérégie en matière de culture pour s'imprégner des enjeux déjà cernés et orienter les recherches de données secondaires.
- Recherche de données statistiques secondaires pertinentes concernant la dynamique culturelle du territoire et de ses organismes, ainsi que les niveaux de dépenses gouvernementales octroyés à la culture.
- Élaboration d'une enquête par sondage auprès des organismes culturels, administration de cette enquête, traitement et analyse des résultats.
- Analyse de l'ensemble des résultats des différentes composantes de l'étude, formulation des constats et des éléments de conclusion et rédaction de l'état des lieux.

#### 1.2 APPROCHE PRIVILÉGIÉE

Dans le cadre des analyses, nous avons retenu plusieurs méthodes en privilégiant systématiquement trois axes pour présenter les résultats :

- D'abord, des suivis chronologiques, car il est important d'établir des tendances fortes. Comme la crise de la COVID-19 débute en 2020 et qu'elle a affecté fortement le secteur culturel, nous avons dû privilégier la période de 2010 à 2019 pour établir des résultats probants. En plus de la COVID, des changements importants dans le découpage géographique des régions administratives ont été apportés à l'Estrie et à la Montérégie en 2021. Ainsi, l'avant 2021 et l'après 2021 sont difficilement comparables.
- Les mesures de performance sont souvent relatives. Ainsi, nous avons assez systématiquement mis en exergue la performance de quatre autres régions (Lanaudière, Laval, Laurentides et Outaouais). Ces régions ont été choisies, car elles sont, comme la Montérégie, périphériques à un grand centre urbain. On notera cependant que dans certains tableaux de données de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), les régions de Laval et des Laurentides sont agrégées.
- Finalement, nous orientons nos analyses sous l'angle de la citoyenneté, c'est-à-dire du droit de tous les citoyens de pouvoir accéder et participer localement à une vie culturelle riche et de qualité. Cette approche, qui peut prendre de multiples formes, place le citoyen au cœur de l'action et influence la réflexion et l'action des acteurs culturels, particulièrement sur le plan local. Elle inspire et alimente la notion de développement culturel telle que présentée dans l'Agenda 21 de la culture du Québec et elle est au cœur des principales politiques culturelles nationales, régionales et locales des dernières années.

En ce sens, et concrètement dans le cadre de nos analyses, nous privilégions l'impact local sur le citoyen. Nous considérons

l'accessibilité à l'échelle locale et la mesure des dépenses par citoyen. Ainsi, économiquement, la mesure la plus importante devient le dollar par habitant. La notion de citoyenneté culturelle exprime le droit à la culture pour tous les citoyens. Elle est ainsi porteuse d'une volonté d'équité citoyenne qui doit donc aussi se traduire sur le plan financier.

### 1.3 MÉTHODOLOGIE

Afin d'établir un état des lieux, les sources d'information étudiées sont gouvernementales ou institutionnelles. Comme précisé en introduction, il n'existe plus de synthèse de l'information à l'échelle des régions du Québec depuis plusieurs années. Il faut donc naviguer à travers une offre abondante de données statistiques qui obligent le chercheur à faire preuve de discernement pour ne pas se noyer ou noyer le lecteur dans un océan de données disparates.

Aux fins de cet état des lieux, des choix « éditoriaux » ont été faits pour demeurer aussi précis et pertinents que possible. Nous avons privilégié les données qui permettaient :

- un suivi chronologique sur dix ans;
- une comparaison entre les régions du Québec.

Dans le cas de certains secteurs, de telles données ne sont pas disponibles. Aussi, la plupart des informations communiquées par le gouvernement du Canada et les institutions fédérales le sont à l'échelle provinciale, nous privant d'un suivi des actions au plan régional.

Quant à l'enquête menée auprès des organismes culturels en Montérégie, celle-ci a été réalisée à travers la plateforme SurveyMonkey, grâce à l'envoi de cinq questionnaires distincts élaborés expressément pour les organismes des disciplines suivantes :

- Musées, sociétés d'histoire et autres organismes impliqués en patrimoine;
- Métiers d'art (seulement les salons et autres espaces d'exposition, de vente, de diffusion et les ateliers ouverts au public);
- Diffusion des arts visuels (centres d'artistes, galeries, autres salles d'expo, biennales ou festivals dédiés);
- Diffusion des arts de la scène (théâtres, salles de spectacle, organismes ou entreprises ou services municipaux qui présentent des spectacles);
- Événements culturels (programmation en théâtre, danse, musique, chanson, cirque, conte ou humour).

La liste d'envoi de l'enquête a été constituée à partir de la base de données de Culture Montérégie. Celle-ci a été morcelée pour qu'une mise à jour puisse être faite MRC par MRC. Des agents culturels, ou d'autres membres de leur personnel, ont éliminé ou ajouté des organismes et mis à jour, lorsque possible, les informations de contact (voir annexe 1).

Avec le comité de suivi, il a été rapidement déterminé que seuls les organismes ayant pignon sur rue en Montérégie et ayant leurs principales activités destinées à la population de la région allaient être retenus pour l'enquête. Par exemple, en arts de la scène, seuls les organismes qui diffusent ou présentent des spectacles étaient considérés. Un organisme de création/production pouvait être visé par l'enquête s'il autodiffusait certaines de ses productions sur le territoire de la Montérégie. En arts visuels et en métier d'arts, le même critère a été appliqué : alors que les galeries et salons étaient intégrés d'emblée, seuls les artistes disposant d'un lieu d'exposition, d'un atelier ouvert au public ou autre pouvaient répondre au questionnaire.

Pour les cinq secteurs choisis, un questionnaire spécifique a été élaboré. Lorsque possible, des questions similaires ont été formulées pour faciliter le rapprochement des résultats entre les secteurs. Dans bien des cas, la nature différente des activités a compliqué la comparaison entre secteurs. Chacun des questionnaires a été validé par des personnes œuvrant dans les secteurs visés pour en assurer la pertinence. Les questionnaires ont ensuite été intégrés à la plateforme SurveyMonkey pour faciliter l'administration de l'enquête et la cueillette des résultats.

Bien que les bibliothèques aient d'abord aussi été visées par un questionnaire dédié, nous avons renoncé à poursuivre l'enquête par SurveyMonkey, puisque les premiers répondants ont fait valoir que les données fournies par les bibliothèques dans le cadre de l'Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques étaient standardisées et bien plus complètes. Ces données étaient accessibles via la plateforme StatBiblio. Nous avons cependant aussi dû renoncer à obtenir certaines informations non récoltées par l'enquête annuelle.

Quant aux organismes ou entreprises des autres secteurs comme les médias, l'enregistrement sonore, l'édition et d'autres sous-secteurs culturels, le nombre de répondants potentiels était si minime qu'aucune analyse valable n'aurait pu en découler.

Pour les cinq secteurs choisis, un premier envoi a été fait à même la plateforme SurveyMonkey vers la fin du mois de janvier pour les arts de la scène, puis les autres ont suivi en février et en début mars. Plusieurs relances ont été faites au cours des semaines qui ont suivi. Devant la réponse insatisfaisante des organismes ciblés au départ, il a été décidé de procéder à un appel à tous par l'entremise d'une infolettre de culture. À cette occasion, cinq hyperliens renvoyant aux cinq questionnaires ont été envoyés. Malgré les directives, les personnes qui se sont portées volontaires pour répondre à l'enquête ne figuraient pas toujours dans la base de données et ne se qualifiaient pas forcément en vertu de nos critères. Lors de l'étape de validation des réponses, certains questionnaires ont ainsi été retranchés.

L'enquête a été complétée au début du mois de juin. Quelques retardataires ont fourni des réponses tardives par l'entremise du questionnaire en PDF, qui avait été fourni sur demande. Les réponses ont été saisies manuellement. Par la suite, chacun des questionnaires a été traité pour relever des fautes évidentes. Comme plusieurs répondants différents pouvaient avoir répondu au questionnaire pour le même organisme, quelques doublons ont été constatés; le questionnaire le plus complet était alors celui retenu. Dans le doute, une demande de confirmation était envoyée à l'organisme concerné.

À la fin de l'exercice, 117 questionnaires ont été retenus. Ce nombre est considéré comme acceptable pour ce type d'enquête, qui vise à informer sur des enjeux et des tendances. Toutefois, l'interprétation des résultats s'avère plus hasardeuse lorsqu'on considère les réponses par secteur. Le nombre de répondants y étant parfois restreint, nous avons ignoré certains résultats qui auraient pu induire en erreur les personnes non averties.

**tab.1 Portrait des organismes répondants Δ**

Secteur des organismes répondants	Réponses complètes	Réponses partielles	Réponses totales	% des org. répondants
Patrimoine, histoire, muséologie	21	8	29	25 %
Arts de la scène	28	22	50	43 %
Événements culturels	5	9	14	12 %
Arts visuels	5	10	15	13 %
Métiers d'art	5	4	9	8 %
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>53</b>	<b>117</b>	<b>100 %</b>

Les résultats par secteur disciplinaire les plus probants sont intégrés dans les sections de l'étude consacrées à ces disciplines. Les tableaux et figures qui rapportent des résultats de cette enquête affichent la lettre grecque delta ( $\Delta$ ) dans le titre.

Des tableaux et figures qui intègrent les résultats pour l'ensemble des secteurs sont rassemblés à la fin de l'étude en annexe 2.

#### 1.4 AMBITIONS ET LIMITES DE L'ÉTUDE

Un état des lieux de la culture à l'échelle d'un territoire comme celui de la Montérégie n'est pas un exercice très courant. On le voit plus souvent à l'échelle de villes et parfois de MRC. Jusqu'à il y a une dizaine d'années, les régions du Québec pouvaient se référer à des portraits statistiques qui brosaient des images composites des différents volets culture de ces régions. Le dernier de ces portraits pour la Montérégie remonte à 2012 et, même dans ce portrait, plusieurs statistiques remontaient à la décennie précédente. Des données plus fraîches étaient donc nécessaires.

Toute étude repose sur l'information et les données que l'on parvient à mobiliser et à interpréter. Or, plus on élargit la cible étudiée, plus on fait intervenir un grand nombre d'intervenants et plus les disparités sous-régionales vont moduler les résultats, particulièrement si l'ensemble du territoire est peu homogène comme celui de la Montérégie.

Les présents travaux ont justement servi à mettre en relief le fait que la dynamique culturelle d'une région comme la Montérégie est le produit d'une multitude d'acteurs qui jouent des rôles souvent insuffisamment documentés. Alors que des institutions comme le ministère de la Culture ou l'ISQ, par le biais de l'Observatoire de la culture et de différentes enquêtes, disposent d'excellentes données, celles-ci ne couvrent pas tous les secteurs de la même façon et manquent carrément dès que l'on tente de cerner de manière plus particulière une région administrative comme la Montérégie.

Plus on creuse, plus on consulte les organismes œuvrant sur le terrain, plus on se rend compte de l'importance d'acteurs clés comme les municipalités et les MRC dans certains cas. Les résultats de l'enquête font émerger l'implication de ces instances auprès des organismes, mais il n'y a pas vraiment moyen d'en savoir beaucoup plus à moins de consacrer des travaux spécifiques à cet effet.

Malgré ces défis, nous croyons que les objectifs formulés au début de ces travaux ont pour l'essentiel été atteints, mais à des degrés divers bien sûr. Puisque l'information disponible était inégale, il a fallu faire preuve de souplesse dans la cueillette et la présentation des résultats. Impossible donc d'appliquer une même méthodologie mur à mur. L'obligation de rigueur nous a parfois forcés à renoncer à des données prometteuses.

L'enquête auprès des organismes aura notamment souffert de cela. En dépit d'efforts considérables pour stimuler la participation, le résultat est demeuré inférieur aux attentes. La pénurie de personnel dans plusieurs organismes et le fort roulement au sein des équipes expliquent la difficulté à répondre à la commande d'un questionnaire complet et ambitieux.

La COVID a certainement influencé le portrait qui a été tiré de la région. Sans qu'il soit possible de le confirmer méticuleusement avec des données institutionnelles, la démarche préparatoire à l'enquête a permis de constater la disparition d'un nombre significatif d'organismes. La COVID a aussi créé des trous dans la compilation de données statistiques, notamment sur la fréquentation des activités culturelles de toutes sortes. Il est extrêmement difficile alors de découpler ce qui relève des tendances naturelles d'un secteur de ce qui est le résultat d'un phénomène unique : une pandémie forçant l'arrêt complet de l'activité et modifiant durablement le comportement des gens.

Pour toutes les raisons évoquées ci-haut, on se retrouve avec un portrait qui doit se baser sur des données qui datent, la plupart du temps, de 2018 ou 2019.

On notera aussi au passage que, faute de données ou d'accès aux organismes, les territoires de Kahnawake et de la partie d'Akwesasne qui se trouve en Montérégie sont invisibles dans cet état des lieux. Cette réalité renvoie bien entendu à des questions de méthodologie d'origine. En d'autres mots, avons-nous les outils pour approcher et bien saisir la réalité culturelle de ces communautés ?

Toutes les études ont leurs limites. Celle-ci doit composer avec des circonstances exceptionnelles — les suites de la pandémie — et, plus généralement, le désengagement des institutions gouvernementales à produire des statistiques régionalisées. Toutefois, les enjeux et phénomènes qui sont décrits dans ce rapport sauront éclairer et alimenter les discussions lors de futurs états généraux de la culture en Montérégie.

## DYNAMIQUE RÉGIONALE

### 2.1 PERSPECTIVE INTERRÉGIONALE

#### Territoires

La Montérégie est la seconde région la plus peuplée au Québec avec 1 475 600 habitants en date du 1<sup>er</sup> juillet 2022. Elle représente 17 % de la population totale de l'ensemble du Québec, derrière Montréal (24 % de la population totale québécoise en 2022) et surpassant de loin la Capitale-Nationale (9 % de la population totale québécoise en 2022), au 3<sup>e</sup> rang des poids démographiques du Québec.

Son territoire est constitué de 13 MRC<sup>1</sup>, de 150 municipalités et de deux entités territoriales autochtones<sup>2</sup>, Kahnawake et une partie d'Akwesasne. Elle s'avère ainsi la région administrative composée du plus grand nombre d'entités politiques. Elle se distingue également par la présence d'un nombre élevé d'agglomérations urbaines qui forment son développement.

La MRC où s'observe la plus grande concentration de population est Longueuil, qui regroupe 30 % de la population. Cette MRC est articulée par deux centres urbains, soit la ville de Longueuil (253 413 habitants), capitale régionale de la Montérégie, et Brossard (91 684 habitants).

<sup>1</sup> Les MRC de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska changent de région administrative d'appartenance, passant de la Montérégie à l'Estrie. La date d'entrée en vigueur de ce changement de limites territoriales est le 28 juillet 2021.

<sup>2</sup> Ces territoires sont reconnus comme des « réserves indiennes » selon la *Loi sur les Indiens du Canada*.

Parmi les autres centres urbains de la Montérégie, on retrouve Saint-Jean-sur-Richelieu (100 238 habitants) de la MRC du Haut-Richelieu (9 % de la population de la Montérégie), Saint-Hyacinthe (58 797 habitants) de la MRC Les Maskoutains (6 % de la population de la Montérégie), Salaberry-de-Valleyfield (44 676 habitants) de la MRC Beauharnois-Salaberry (5 % de la population de la Montérégie), et Vaudreuil-Dorion (43 315 habitants) de la MRC Vaudreuil-Soulanges (11,3 % de la population de la Montérégie).

Les territoires de la Montérégie sont nombreux et diversifiés. À cette mosaïque s'ajoutent les liens étroits qu'entretient la région avec le plus grand centre de la province, Montréal. De ce fait, 43 % de la population et sept des MRC de la Montérégie figurent dans la Communauté métropolitaine de Montréal, incluant Longueuil, les couronnes sud des MRC de Roussillon, Beauharnois-Salaberry et Vaudreuil-Soulanges.

En matière de développement culturel, la richesse dans la composition des territoires est objectivement un atout. Toutefois, elle peut aussi générer son lot de difficultés : la variété des acteurs et des instances impliqués dans l'action à l'échelle régionale ou supralocale devenant un défi.

#### Développement économique et urbain

En 2018, la Montérégie contribue à 15 % du produit intérieur brut (PIB) québécois<sup>3</sup> sur l'ensemble des industries, soit la contribution la plus forte après Montréal (35 % du PIB). Considérant le poids démographique et

<sup>3</sup> Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), le PIB correspond à la valeur de la production totale de biens et de services, sans double compte, à l'intérieur des limites géographiques d'un territoire, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production, au cours de l'année. Le PIB mesure la richesse créée par les unités de production sur un territoire. Il constitue ainsi un indicateur de croissance de la richesse disponible.

en excluant Montréal, la Capitale-Nationale et les régions éloignées de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, dont le PIB est supérieur au poids démographique, la Montérégie est la région dont le PIB contribue le plus fortement à l'économie du Québec.

Entre 2009 et 2018, le PIB de la Montérégie a enregistré une croissance de 41 %, légèrement supérieure à celle du Québec, qui est de 39 %. Pour la même période, la Montérégie est la troisième région affichant la plus forte croissance de son PIB dans le secteur des services, soit une augmentation de 45 %. Les secteurs industriels qui contribuent le plus fortement à son PIB sont Finance, assurances et services immobiliers (18 %), Fabrication, particulièrement d'aliments et de matériel de transport (17 %), Soins de santé et assistance sociale (8 %) et Construction (7 %).

Le marché de l'emploi se porte bien. En 2019, la Montérégie est au quatrième rang des régions administratives détenant le plus fort taux d'emploi (63,3 %), après la Capitale-Nationale (65,2 %), l'Abitibi-Témiscamingue (64,2 %) et l'Outaouais (64,0 %). Son taux de chômage est plus faible comparativement à l'ensemble du Québec (4 % pour la Montérégie contre 5,1 % pour l'ensemble du Québec). Il s'agit également de la région administrative qui enregistre la deuxième plus grande hausse d'emplois entre 2010 et 2019 (plus 80 800 emplois) tout comme entre 2019-2022 (plus 20 500 emplois).

Entre 2009 et 2018, la Montérégie affiche un revenu disponible par habitant parmi les plus élevés du Québec. Ainsi, en 2018, le revenu disponible par habitant en Montérégie atteint 30 205 \$ par habitant, un montant comparable à ceux de la Capitale-Nationale (30 583 \$) et de Montréal (30 158 \$). L'une des raisons de la force du niveau de revenu disponible de la Montérégie est le niveau de rémunération des salariés, qui s'avère plus élevé en Montérégie que pour l'ensemble du Québec.

Des différences notables s'observent entre les revenus d'emploi moyens des MRC de la Montérégie. La Vallée-du-Richelieu (72 315 \$), Marguerite-D'Youville (68 882 \$) et Longueuil (66 827 \$) occupent

respectivement les rangs deux, six et neuf des régions administratives avec le plus haut revenu d'emploi moyen. Pour sa part, Acton est au quatrième rang des MRC aux revenus d'emploi les plus faibles (44 487 \$).

En se basant sur le revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus, le taux de travailleurs de 25 à 64 ans et le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur cinq ans, l'Institut de la statistique du Québec<sup>4</sup> estime qu'environ 80 % des localités de la Montérégie affichaient un indice de vitalité économique<sup>5</sup> positif en 2018. En 2021, la Montérégie présentait le deuxième plus fort indice de vitalité économique au Québec (6.17) juste après la Capitale-Nationale (6.32).

<sup>4</sup> Institut de la statistique du Québec, *Bulletin statistique régional – Montérégie*, Édition 2021.

<sup>5</sup> L'indice de vitalité économique (IVE) est une mesure relative qui permet de classer les localités les unes par rapport aux autres en fonction de leur vitalité économique. La valeur de l'IVE des localités peut être soit négative, soit positive. Une valeur négative signifie généralement que la localité accuse un retard en matière de vitalité économique par rapport à la majorité des localités québécoises et, à l'inverse, une valeur positive indique que la localité présente un résultat supérieur à la plupart des localités.

Plus précisément, l'IVE représente la moyenne géométrique des variables économiques des territoires normalisées de trois indicateurs, à savoir le revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus, le taux de travailleurs de 25 à 64 ans et le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur cinq ans.

**tab.2** Produit intérieur brut, régions administratives et ensemble du Québec, de 2009 à 2018 (en millions de dollars)

Régions administratives	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017*	2018
Bas-Saint-Laurent	5 889	6 050	6 256	6 449	6 766	6 892	6 826	7 053	7 385	7 591
Saguenay–Lac-Saint-Jean	8 675	9 258	10 189	10 032	10 098	10 412	10 373	10 454	11 003	11 683
Capitale-Nationale	29 526	30 634	31 885	33 137	34 323	35 298	35 537	36 671	38 303	39 792
Mauricie	7 874	7 935	8 073	8 233	8 392	8 642	8 971	9 161	9 549	10 017
Estrie	9 308	9 605	10 037	10 476	10 793	11 093	11 342	11 719	12 162	12 908
Montréal	103 082	106 567	111 551	114 226	117 836	122 410	124 477	127 969	134 061	142 092
Outaouais	10 821	11 113	11 571	11 698	11 880	12 177	12 756	12 935	13 798	14 342
Abitibi-Témiscamingue	5 862	6 605	7 378	7 193	7 319	7 223	7 140	7 491	8 120	8 524
Côte-Nord / Nord-du-Québec	4 712	6 082	7 122	7 280	7 175	6 497	6 146	6 113	6 512	6 969
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2 611	3 119	3 047	3 161	3 433	3 469	3 505	3 938	4 424	4 742
Chaudière-Appalaches	2 314	2 517	2 711	2 639	2 732	2 891	3 146	3 343	3 276	3 219
Laval	13 073	13 361	14 280	14 215	14 759	15 345	16 610	16 971	17 591	18 557
Lanaudière	12 021	12 523	12 820	13 329	13 691	14 085	14 705	15 212	15 907	16 589
Laurentides	10 241	10 867	11 311	11 678	11 945	12 353	12 863	13 385	13 960	14 515
Montérégie	15 313	16 447	16 873	17 544	18 252	18 572	19 980	20 358	21 379	22 362
Centre-du-Québec	43 624	46 234	47 898	49 338	50 368	52 100	54 621	56 739	59 441	61 723
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>7 574</b>	<b>7 748</b>	<b>8 045</b>	<b>8 227</b>	<b>8 452</b>	<b>8 638</b>	<b>8 759</b>	<b>9 122</b>	<b>9 537</b>	<b>9 989</b>

Source : Institut de la statistique du Québec

**tab.3 Revenu disponible par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, de 2009 à 2018**

Régions administratives	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017*	2018
Bas-Saint-Laurent	21 042	21 477	21 986	22 664	23 676	24 226	24 861	25 525	26 799	27 105
Saguenay–Lac-Saint-Jean	21 373	22 119	22 897	23 721	24 528	25 005	25 447	26 039	27 074	27 756
Capitale-Nationale	24 529	25 005	25 600	26 537	27 301	27 646	28 498	28 774	30 156	30 583
Mauricie	21 017	21 520	22 087	22 905	23 613	24 039	24 614	25 315	26 454	26 593
Estrie	22 064	22 650	23 197	24 121	25 001	25 541	26 125	26 989	28 070	28 716
Montréal	23 903	24 392	25 357	26 203	26 305	27 335	28 639	28 816	29 658	30 158
Outaouais	23 402	23 699	23 978	24 266	25 200	25 355	26 012	26 231	27 472	27 871
Abitibi-Témiscamingue	22 337	23 580	25 047	26 098	26 605	27 005	27 273	28 011	29 654	30 493
Côte-Nord / Nord-du-Québec	22 721	24 225	25 057	26 414	26 831	27 331	27 125	27 523	28 815	29 434
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	20 953	20 877	21 607	22 943	23 452	24 055	24 236	25 645	27 099	27 269
Chaudière-Appalaches	20 075	20 596	21 380	22 405	23 177	23 785	24 339	25 426	26 990	27 352
Laval	22 548	22 994	23 400	24 485	25 251	26 114	26 938	27 199	28 465	28 931
Lanaudière	23 615	24 081	24 613	25 084	25 836	26 368	26 897	27 371	28 322	28 944
Laurentides	22 496	23 142	23 707	24 388	25 248	25 675	26 154	26 862	28 034	28 536
Montérégie	23 838	24 439	24 906	25 924	26 574	27 023	27 742	28 426	29 651	30 205
Centre-du-Québec	24 313	25 054	25 664	26 482	27 178	27 746	28 397	28 898	30 169	30 744
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>21 214</b>	<b>21 939</b>	<b>22 359</b>	<b>23 435</b>	<b>23 956</b>	<b>24 299</b>	<b>25 233</b>	<b>25 784</b>	<b>26 946</b>	<b>27 413</b>

Source : Institut de la statistique du Québec

## Tendances démographiques

Bien qu'une légère diminution soit observée depuis 2018, le taux d'accroissement global de la population de la Montérégie demeure parmi les plus élevés dans l'ensemble du Québec, avec les Laurentides, Lanaudière, l'Estrie et le Centre-du-Québec depuis les dix dernières années. En 2022, les gains migratoires les plus importants se remarquent chez les 30-44 ans et les moins de 10 ans, soit les familles avec de jeunes enfants.

De plus, la Montérégie est la terre d'accueil la plus populaire auprès des immigrants après Montréal, étant l'hôte de 11,9 % des immigrants en 2021.

L'institut de la statistique du Québec projette une augmentation de la population totale de 15,7 % entre 2021 et 2041 pour la Montérégie, ce qui la positionne au quatrième rang, après les Laurentides (plus 21,3 %), l'Estrie (plus 17 %), Lanaudière (plus 16 %).

Dans ce contexte favorable, il est intéressant de constater que la mobilité interrégionale anticipée entre Montréal et la Montérégie demeure au profit de la Montérégie.

## 2.2 PERSPECTIVE INTRARÉGIONALE

Des résultats économiques régionaux peuvent masquer des disparités à l'échelle du territoire. En 2018, un peu plus de 80 % des 177 localités de la Montérégie affichaient un indice de vitalité économique positif<sup>6</sup>.

En Montérégie, ce sont principalement les municipalités faisant partie de la RMR de Montréal qui étaient les plus vitalisées sur le plan économique en 2018. Parmi les 15 municipalités montérégiennes qui affichaient les indices les plus élevés, 12 font partie de cette RMR.

Les municipalités qui sont en zone périurbaine, à savoir celles situées au pourtour de la RMR de Montréal, obtenaient également de bons résultats : elles se positionnaient, pour la plupart, dans le premier ou le deuxième quintile de l'indice.

Inversement, dans les MRC les plus éloignées de Montréal, comme le Haut-Saint-Laurent et Pierre-De Saurel, une large proportion de localités affichaient un indice négatif en 2018. C'est d'ailleurs une municipalité de la MRC de Pierre-De Saurel, à savoir Saint-Joseph-de-Sorel, qui présentait l'indice le plus faible de la Montérégie.

Cet indice a le mérite de mettre en lumière la diversité des profils de développement des territoires en Montérégie avec principalement trois zones :

- une première couronne proche de Montréal, qui démontre une forte vitalité économique;
- une seconde couronne, avec des résultats qui demeurent positifs;

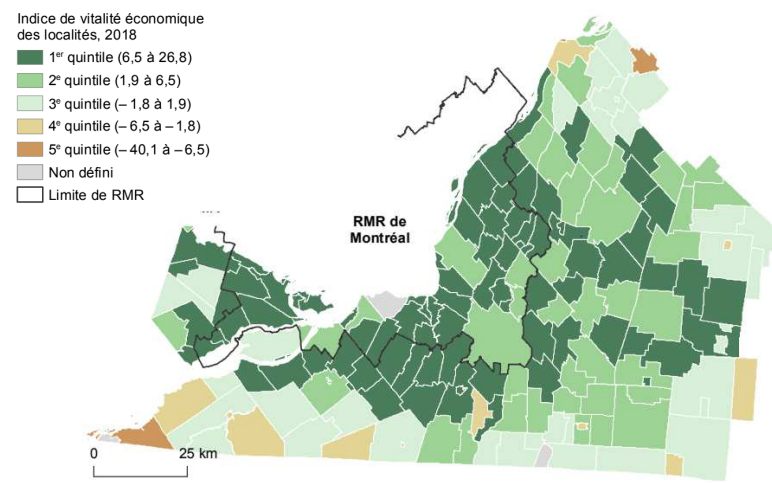
<sup>6</sup> Voir la note de bas de page précédente (note 6).

- les territoires plus excentrés, qui affichent des résultats défavorables.

Si la Montérégie est riche, ce ne sont donc pas tous les territoires qui en profitent uniformément. La Montérégie montre surtout une grande diversité entre des secteurs à forte densité urbaine avec de grandes municipalités fortement peuplées et d'autres partageant une dynamique plus rurale et de plus petites municipalités ne pouvant compter que quelques milliers d'habitants.

Les enjeux de développement, y compris en matière culturelle, épousent cette diversité territoriale.

**fig.2 Répartition des localités de la Montérégie par quintiles selon l'indice de vitalité économique, 2018**



Source : Institut de la statistique du Québec, *Bulletin statistique régional - Montérégie*, Édition 2021, p. 9.

## 2.3 PLACE DE LA CULTURE

Dans le cadre d'un argumentaire économique, il apparaît certain que la Montérégie est l'une des régions les plus dynamiques au plan économique et démographique. Elle est l'une de celles ayant connu le plus fort développement depuis une dizaine d'années.

Avec de tels résultats, quelle place est réservée à la culture? Il est généralement admis que plus un territoire est riche et développé, plus il accorde une part importante de ses activités à la culture. Est-ce que cette équation se vérifie en Montérégie?

Une mesure synthétique de l'importance des activités culturelles est le PIB des arts, spectacles et loisirs. En 2018, le PIB des arts, spectacles et loisirs de la Montérégie occupait le second rang, sur l'ensemble du Québec, des régions contribuant le plus fortement à cette économie (7 %) après Montréal (53 %). La Capitale-Nationale était au troisième rang (9 %) et les Laurentides au quatrième (7 %). Suivaient Laval, Lanaudière et l'Outaouais avec 3 %. Ce résultat, plutôt favorable, est toutefois inférieur à l'importance économique et démographique de la Montérégie.

**tab.4** **Produit intérieur brut du secteur des arts, spectacles et loisirs, régions administratives et ensemble du Québec, de 2009 à 2018 (en milliers de dollars)**

Régions administratives	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017*	2018
Bas-Saint-Laurent	29 292	26 462	27 139	29 653	29 114	29 405	24 301	24 406	23 577	23 148
Saguenay–Lac-Saint-Jean	45 666	41 151	40 171	42 921	42 454	40 975	38 389	40 375	40 427	43 075
Capitale-Nationale	228 366	237 057	252 716	272 869	276 680	271 491	280 249	294 358	294 185	292 432
Mauricie	38 958	41 527	42 442	45 383	45 972	47 631	44 714	45 228	45 454	43 973
Estrie	54 002	52 263	53 415	58 778	59 002	56 045	58 375	59 895	59 131	58 420
Montréal	1 235 907	1 312 335	1 341 211	1 403 544	1 393 161	1 451 315	1 451 389	1 559 467	1 617 959	1 742 958
Outaouais	89 931	80 352	82 170	83 325	85 746	87 553	81 691	83 551	83 456	85 031
Abitibi-Témiscamingue	16 666	16 988	17 858	18 437	18 532	17 313	17 665	18 873	17 125	16 390
Côte-Nord / Nord-du-Québec	9 126	9 688	9 860	10 829	9 912	9 228	8 673	8 457	7 597	8 097
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 144	1 374	1 480	1 704	1 751	1 655	2 063	2 060	2 367	2 422
Chaudière-Appalaches	10 771	9 468	10 067	10 774	10 439	9 768	9 265	10 124	9 563	9 575
Laval	51 256	48 735	51 830	55 933	55 096	55 211	56 192	58 001	54 809	53 872
Lanaudière	91 949	91 714	93 083	96 548	94 769	93 933	100 079	113 590	107 332	110 792
Laurentides	97 119	92 679	95 631	99 499	97 309	98 925	99 830	107 115	104 522	99 687
Montérégie	194 009	221 279	220 230	224 622	223 274	223 235	217 204	227 337	226 548	224 405
Centre-du-Québec	369 922	367 244	373 549	392 130	384 381	382 647	397 882	413 357	414 071	422 249
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>34 318</b>	<b>33 746</b>	<b>34 340</b>	<b>35 433</b>	<b>33 738</b>	<b>34 246</b>	<b>36 385</b>	<b>37 809</b>	<b>37 479</b>	<b>36 657</b>

Source : Institut de la statistique du Québec

En 2018, la part relative du PIB des arts, spectacles et loisirs au PIB régional n'était que de 0,7 % en Montérégie, en fort retrait comparé à Montréal (1,2 %), mais aussi légèrement en dessous de la moyenne nationale (0,8 %). À titre de comparaison, cette part était de 1,0 % pour les Laurentides, de 0,7 % pour la Capitale-Nationale, Laval et Lanaudière et de 0,6 % pour l'Outaouais. Ces résultats montrent que les activités artistiques et culturelles ne représentent pas une part importante des activités en Montérégie et que cette situation se compare plutôt défavorablement par rapport à la moyenne nationale du Québec.

**tab. 5 Distribution régionale du PIB des arts, spectacles et loisirs en millions de dollars et en pourcentage et contribution au PIB total de l'ensemble des industries en 2018**

Régions administratives	PIB des arts, spectacles et loisirs		Contribution au PIB total
Bas-Saint-Laurent	23	1 %	0,3 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	43	1 %	0,4 %
Capitale-Nationale	292	9 %	0,7 %
Mauricie	44	1 %	0,4 %
Estrie	58	2 %	0,5 %
Montréal	1 743	53 %	1,2 %
Outaouais	85	3 %	0,6 %
Abitibi-Témiscamingue	16	1 %	0,2 %
Côte-Nord / Nord-du-Québec	11	0 %	0,2 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	10	0 %	0,3 %
Chaudière-Appalaches	54	2 %	0,3 %
Laval	111	3 %	0,7 %
Lanaudière	100	3 %	0,7 %
Laurentides	224	7 %	1,0 %
Montérégie	422	13 %	0,7 %
Centre-du-Québec	37	1 %	0,4 %
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>3 273</b>	<b>100 %</b>	<b>0,8 %</b>

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec

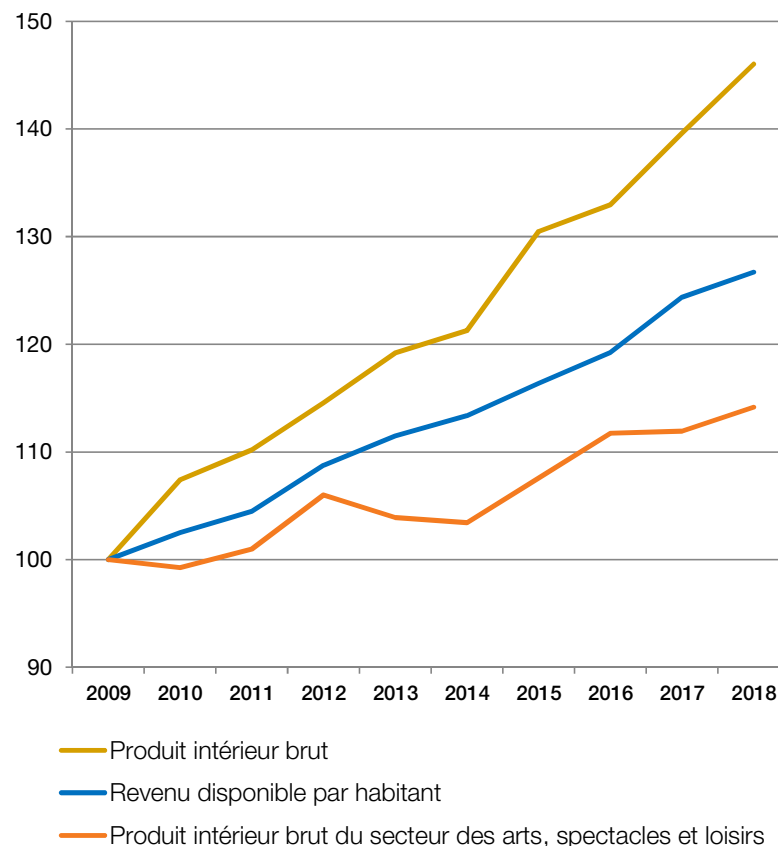
Devant ce constat médiocre, peut-on penser que la situation évolue favorablement? Entre 2009 et 2018, le taux de croissance annuel moyen sur dix ans du PIB des arts, spectacles et loisirs n'est que de 1,3 %, ce qui place la Montérégie au sixième rang sur l'ensemble des régions du Québec.

En Montérégie, entre 2009 et 2018, la croissance a été de 46 % pour PIB, de 27 % pour le revenu disponible par habitant et de seulement 14 % pour le PIB du secteur des arts, spectacles et loisirs.

Si l'on prend en compte l'indice des prix à la consommation, qui était de 1,3 % sur la même période, le PIB des arts, spectacles et loisirs de la Montérégie a stagné en dollars constants. En d'autres mots, alors que l'économie de la Montérégie connaissait une croissance soutenue (croissance moyenne de 3,4 % du PIB total de l'ensemble des industries), le secteur culturel stagnait, la croissance du PIB des arts, spectacles et loisirs de la Montérégie se contentant de suivre l'inflation.

Durant cette même période, la Montérégie a aussi connu une forte croissance démographique. Si l'on rapporte la croissance du PIB au nombre d'habitants, le taux de croissance annuel du PIB total par habitant de la Montérégie est de 2,6 %. Celui du PIB des arts, spectacles et loisirs par habitant n'augmente que de 0,5 %, soit moins que l'inflation. Dans ce cas, on ne peut plus parler de croissance, car en dollars constants (l'inflation étant de 1,3 % sur cette période), le PIB des arts, spectacles et loisirs par habitant a baissé en valeur.

**fig.3 Évolution comparée du PIB, du revenu disponible par habitant et du PIB du secteur des arts, spectacles en Montérégie de 2009 à 2018 (base 100 en 2009)**



Les indicateurs économiques sont un bon outil macroscopique pour évaluer la place de la culture en Montérégie. Du fait de la puissance économique et démographique de la région, le secteur des arts, spectacles et loisirs est important. Mais la performance régionale demeure globalement médiocre à l'échelle nationale, surtout si on la mesure en termes de dollars par habitant.

Plus encore, la situation ne s'est pas améliorée entre 2009 et 2018, alors qu'on observe une stagnation du secteur. Dans une perspective citoyenne, la part des arts, spectacles et loisirs a même diminué en dollars constants.

## SOUTIEN GOUVERNEMENTAL À LA CULTURE

Les activités culturelles et artistiques ont besoin de financement pour leur développement. Au Québec, les revenus autonomes constituent généralement une fraction du financement des activités, particulièrement lorsqu'il est question de productions artistiques professionnelles. Le niveau de financement est donc un bon indicateur général de développement du secteur artistique, mais aussi de l'accès aux arts et à la culture des citoyens.

Quatre principaux paliers d'instances publiques participent au financement de la culture : le municipal, le régional, le provincial et le fédéral. Leur contribution est très inégale, le palier municipal jouant un rôle majeur lorsqu'il est question du développement d'une offre locale. À titre de repère, en 2018, en Montérégie, les dépenses culturelles des municipalités en services rendus s'élevaient à plus de 108 millions de dollars, alors que celles de l'administration publique québécoise étaient de l'ordre de 42 millions de dollars. On estime que la contribution du palier régional s'élève à quelque 2 millions de dollars, et que les sommes distribuées à l'échelon fédéral (aides financières, subventions, bourses) par Téléfilm Canada, le Conseil des arts du Canada et le ministère du Patrimoine canadien avoisinent les 10 millions de dollars<sup>7</sup>.

À titre d'exemple, dans le cadre de l'Enquête auprès des organismes culturels de la Montérégie, près de 9 organismes sur 10 rapportaient recevoir des subventions municipales qui représentaient globalement près du cinquième de leurs revenus, alors que 56 % d'entre eux recevaient des subventions régionales représentant seulement 4 % de

<sup>7</sup> Ces deux dernières estimations sont déduites d'une compilation spéciale réalisée par Culture Montérégie dans le cadre de l'étude sur Le financement de la culture en Montérégie – édition 2017 dirigée par Isabelle Menier.

leurs revenus. Enfin, environ les deux tiers des organismes obtenaient des subventions du provincial et du fédéral représentant respectivement 11 % et 9 % de leurs revenus. Ces proportions varient selon les sous-secteurs : le détail des résultats est présenté à la section 4 de l'étude.

**tab. 6 Provenance et part des revenus des organismes répondants Δ**

Source des revenus	% des org.	% des rev.
Subventions municipales	87 %	18 %
Subventions régionales	56 %	4 %
Subventions provinciales	69 %	11 %
Subventions fédérales	63 %	9 %

Source : Enquête auprès des organismes culturels de la Montérégie, 2023

Ce soutien prend la forme de deux grandes modalités, la mieux connue étant le versement de sommes d'argent sous forme de subventions, de bourses, d'aides ou encore d'investissements. La seconde est la prise en charge d'une activité contribuant à un projet culturel; les municipalités jouent un rôle de premier plan en la matière. Par exemple, une municipalité assumera les frais de fonctionnement d'une bibliothèque, les coûts d'une programmation événementielle extérieure, les salaires d'agents culturels ou encore de services gratuits offerts à des organismes culturels (locaux prêtés, services de déneigement offerts, etc.). Dans certains cas, ces services rendus ne sont pas comptabilisés.

### 3.1 DÉPENSES DES MUNICIPALITÉS

En 2018, les dépenses en culture des municipalités en services rendus de la Montérégie (108 M\$) se situaient au second rang des régions du Québec, loin derrière Montréal (335 M\$), mais devant la Capitale-Nationale (69 M\$), Lanaudière (42 M\$), la Mauricie (35 M\$) et les Laurentides (29 M\$).

Ce second rang occupé par la Montérégie est d'ailleurs acquis depuis plus de dix ans. Ces résultats semblent globalement refléter la hiérarchie des régions selon leur volume de population; il est donc d'autant plus important de rapporter ces montants par habitant.

**tab. 7 Dépenses en culture des municipalités en services rendus, régions administratives et ensemble du Québec, de 2009 à 2018 (en milliers de dollars)**

Régions administratives	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017*	2018	Part en 2018
Bas-Saint-Laurent	8 925	8 618	8 875	9 327	9 718	10 225	10 485	10 903	-	10 259	1,3 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	15 599	20 145	21 338	24 592	23 105	23 246	24 764	26 272	-	26 954	3,5 %
Capitale-Nationale	54 982	62 855	70 071	67 519	68 200	54 355	61 805	61 725	-	68 711	8,8 %
Mauricie	23 675	20 906	22 843	24 277	25 567	25 885	31 252	33 326	-	35 457	4,5 %
Estrie	10 795	11 886	11 931	12 595	12 543	12 826	12 758	14 022	-	15 518	2,0 %
Montréal	229 496	244 446	255 313	262 181	277 816	264 870	281 307	310 662	-	335 139	43,0 %
Outaouais	18 379	19 093	19 427	23 390	21 767	22 812	22 868	22 439	-	22 505	2,9 %
Abitibi-Témiscamingue	9 741	10 275	10 643	11 979	11 911	12 391	11 611	11 857	-	12 597	1,6 %
Côte-Nord / Nord-du-Québec	8 291	8 527	8 732	8 681	9 167	9 315	9 360	9 127	-	10 176	1,3 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4 009	4 546	4 654	4 424	4 251	3 935	4 068	4 230	-	4 493	0,6 %
Chaudière-Appalaches	13 411	13 251	13 917	14 639	14 860	15 534	15 359	15 982	-	17 869	2,3 %
Laval	17 854	21 945	20 082	19 583	18 191	20 784	21 034	22 907	-	24 861	3,2 %
Lanaudière	19 975	21 131	23 240	24 621	29 439	29 550	30 815	31 489	-	28 954	3,7 %
Laurentides	29 785	31 298	33 593	34 768	37 283	37 992	38 221	41 370	-	42 391	5,4 %
Montérégie	76 339	74 136	79 995	86 600	90 444	92 836	102 509	100 384	-	108 378	13,9 %
Centre-du-Québec	9 623	10 971	11 535	12 006	13 212	13 338	15 783	14 652	-	15 201	2,0 %
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>550 879</b>	<b>584 029</b>	<b>616 188</b>	<b>641 183</b>	<b>667 474</b>	<b>649 894</b>	<b>693 999</b>	<b>731 349</b>	<b>-</b>	<b>779 463</b>	<b>100,0 %</b>

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2018, les dépenses moyennes par habitant en culture des municipalités en services rendus de la Montérégie se situaient au septième rang national. Au premier rang trônait naturellement Montréal, mais on retrouvait au second rang la Mauricie et aux troisième, quatrième et sixième rangs respectivement la Côte-Nord/Nord-du-Québec, le Saguenay–Lac-Saint-Jean et l’Abitibi-Témiscamingue.

Les dépenses par habitant en Montérégie se comparaient ainsi avec celles des Laurentides et étaient supérieures à celles de Laval, de Lanaudière et de l’Outaouais.

Ces résultats semblent dessiner un schéma de développement que l’on retrouvera en d’autres occasions. Montréal et la Capitale-Nationale sont naturellement les régions qui trônent au sommet du classement, mais ce ne sont pas les régions qui jouxtent ces grands centres qui les suivent, ce sont plutôt des régions qui semblent développer leur indépendance culturelle comme la Mauricie ou encore le Saguenay–Lac-Saint-Jean.

D’ailleurs, si l’on examine les taux de croissance annuelle sur dix ans, les trois régions les plus performantes sont la Mauricie, le Centre-du-Québec et le Saguenay–Lac-Saint-Jean avec des taux de croissance respectifs de 5,5 %, 4,0 % et 3,9 %. Devant la constance mesurée des efforts, le développement culturel semble correspondre à un schéma volontariste.

La Montérégie, avec un taux de croissance de 2,7 %, se situe sous la moyenne nationale de 2,8 %. Elle obtient ainsi un résultat similaire à celui de Lanaudière (2,7 %), mais plus élevé que les Laurentides (2,4 %) et Laval (2,2 %). Le pire résultat est enregistré par l’Outaouais (1,1 %), inférieur à l’inflation (1,3 %) constatée sur cette période.

**tab. 8 Dépenses moyennes par habitant en culture des municipalités en services rendus, régions administratives et ensemble du Québec, de 2009 à 2018 (en milliers de dollars)**

Régions administratives	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017*	2018	Croissance annuelle
Bas-Saint-Laurent	45	43	45	47	48	51	53	55		51	1,5 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	58	74	79	91	84	84	90	96		98	5,5 %
Capitale-Nationale	80	91	100	96	94	75	84	84		93	1,5 %
Mauricie	91	81	88	93	97	98	119	126		133	3,9 %
Estrie	35	38	38	40	39	40	40	43		47	3,0 %
Montréal	120	126	130	132	141	133	141	154		165	3,2 %
Outaouais	52	53	53	63	57	60	60	58		58	1,1 %
Abitibi-Témiscamingue	69	72	75	84	83	86	81	82		87	2,5 %
Côte-Nord / Nord-du-Québec	82	84	87	86	92	94	95	94		107	2,6 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	44	50	52	49	47	44	46	48		51	1,5 %
Chaudière-Appalaches	33	33	34	36	36	37	36	38		42	2,3 %
Laval	46	55	50	48	44	49	49	53		57	2,2 %
Lanaudière	44	46	50	52	61	60	62	63		57	2,7 %
Laurentides	55	57	61	62	64	65	65	69		70	2,4 %
Montérégie	54	52	56	59	61	62	68	66		71	2,7 %
Centre-du-Québec	42	47	50	51	56	56	66	60		62	4,0 %
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>71</b>	<b>75</b>	<b>78</b>	<b>80</b>	<b>83</b>	<b>80</b>	<b>85</b>	<b>89</b>		<b>94</b>	<b>2,8 %</b>

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec

### 3.2 DÉPENSES DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Rendre compte des dépenses en culture en Montérégie du gouvernement du Canada est un exercice difficile, car ce dernier (tout comme ses organismes affiliés) ne produit pas de décomptes régionalisés. Il est donc nécessaire de mener des compilations spécifiques à partir de publications annuelles retraçant les activités du :

- Conseil des arts du Canada (CAC) ;
- Ministère du Patrimoine canadien ;
- Téléfilm Canada.

Ce faisant, nous n'avons pas accès à l'ensemble des dépenses directes en culture de l'administration publique fédérale en Montérégie, mais uniquement aux sommes distribuées sous forme d'aides, de bourses ou de subventions.

Culture Montérégie a demandé à la Bibliothèque du parlement une compilation des subventions et contributions accordées par les trois institutions culturelles fédérales au Québec. Le rapport<sup>8</sup> transmis présente de l'information sur les subventions et contributions accordées par trois institutions culturelles fédérales, soient le ministère du Patrimoine canadien, le Conseil des arts du Canada et Téléfilm Canada. La période couverte va de 2019 à 2022. Une attention particulière est mise sur les sommes versées au Québec par ces institutions : les montants sont régionalisés.

<sup>8</sup> Marion Ménard, 27 février 2023, Subventions et contributions accordées par trois institutions culturelles fédérales au Québec, 2020 à 2022, Bibliothèque du Parlement : Section des affaires constitutionnelles et parlementaires, Services d'information, d'éducation et de recherche parlementaires.

La période couverte est fortement influencée par la crise du Covid-19 avec une forte fluctuation des résultats. Toutefois comme le note l'auteurice, les résultats de 2019-2020 du CAC, de 2020 pour Patrimoine canadien et de 2019-2020 de Téléfilm Canada sont ceux qui traduisent le mieux la situation pré-pandémique. Ce sont ceux qui sont présentés dans le tableau suivant.

Au cours de cette période, la Montérégie recevait 22 millions de dollars des trois organismes. Patrimoine canadien, avec 18 millions de dollars, représentait près de 82 % des montants octroyés. La Montérégie est la seconde région en importance pour les montants distribués par Patrimoine canadien au Québec, loin derrière Montréal. L'importance relative de cette contribution s'explique en partie par la localisation de plusieurs sites et lieux historiques reconnus ou appartenant à Parcs Canada sur le territoire montérégien.

La contribution de Téléfilm est de près de 2,2 millions de dollars. La Montérégie se classe seconde au regard des montants accordés, très loin derrière Montréal qui reçoit 92 % de sommes distribuées. La Montérégie se situe tant pour les montants total ou par habitant en avance sur les autres régions du Québec, y compris la Capitale-Nationale.

**tab. 9 Dépenses totales (en milliers de dollars) et dépenses moyennes par habitant en subventions et contributions accordées par les trois institutions culturelles fédérales au Québec, régions administratives et ensemble du Québec**

Régions administratives	CAC (2019/2020)			Patrimoine canadien (2020)			Téléfilm (2019/2020)			Total		
	Dépenses totales		Moyenne	Dépenses totales		Moyenne	Dépenses totales		Moyenne	Dépenses totales		Moyenne
Bas-Saint-Laurent	1 375	2 %	7 \$	2 075	1 %	11 \$	33	0 %	0 \$	3 483	1 %	18 \$
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 609	2 %	6 \$	2 589	1 %	9 \$	165	0 %	1 \$	4 362	1 %	16 \$
Capitale-Nationale	9 421	11 %	13 \$	11 075	5 %	15 \$	598	1 %	1 \$	21 094	5 %	28 \$
Mauricie	666	1 %	2 \$	2 253	1 %	8 \$	2	0 %	0 \$	2 920	1 %	11 \$
Estrie	1 501	2 %	3 \$	3 005	1 %	6 \$	45	0 %	0 \$	4 551	1 %	9 \$
Montréal	66 463	76 %	32 \$	188 148	77 %	91 \$	53 166	92 %	26 \$	307 777	79 %	149 \$
Outaouais	1 332	2 %	3 \$	870	0 %	2 \$	766	1 %	2 \$	2 968	1 %	7 \$
Abitibi-Témiscamingue	451	1 %	3 \$	1 156	0 %	8 \$	62	0 %	0 \$	1 669	0 %	11 \$
Côte-Nord	77	0 %	1 \$	1 601	1 %	18 \$	106	0 %	1 \$	1 784	0 %	20 \$
Nord-du-Québec	75	0 %	2 \$	546	0 %	12 \$	-	0 %	0 \$	622	0 %	14 \$
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	504	1 %	6 \$	1 974	1 %	22 \$	65	0 %	1 \$	2 543	1 %	28 \$
Chaudière-Appalaches	382	0 %	1 \$	2 247	1 %	5 \$	-	0 %	0 \$	2 629	1 %	6 \$
Laval	757	1 %	2 \$	1 682	1 %	4 \$	15	0 %	0 \$	2 454	1 %	6 \$
Lanaudière	713	1 %	1 \$	1 822	1 %	4 \$	5	0 %	0 \$	2 540	1 %	5 \$
Laurentides	416	0 %	1 \$	4 007	2 %	6 \$	530	1 %	1 \$	4 953	1 %	8 \$
Montérégie	1 857	2 %	1 \$	18 064	7 %	13 \$	2 182	4 %	2 \$	22 102	6 %	15 \$
Centre-du-Québec	132	0 %	1 \$	1 325	1 %	5 \$	-	0 %	0 \$	1 457	0 %	6 \$
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>87 731</b>	<b>100 %</b>	<b>10 \$</b>	<b>244 436</b>	<b>100 %</b>	<b>29 \$</b>	<b>57 739</b>	<b>100 %</b>	<b>7 \$</b>	<b>389 906</b>	<b>100 %</b>	<b>46 \$</b>

Source : Marion Ménard, 27 février 2023, Subventions et contributions accordées par trois institutions culturelles fédérales au Québec, 2020 à 2022, Bibliothèque du Parlement : Section des affaires constitutionnelles et parlementaires, Services d'information, d'éducation et de recherche parlementaires.

Le CAC attribue 2 % des sommes distribuées au Québec, à la Montérégie. Avec un montant de près de 1,9 million de dollars, la région se situe au troisième rang après Montréal et la Capitale-Nationale qui, à eux deux, captent 87 % des sommes accordées. Si on considère le montant moyen par habitant, la contribution n'est que de 1 dollar, soit le montant le plus faible de toutes les régions. D'autres régions partagent cette piètre position comme Chaudière-Appalaches, Lanaudière, les Laurentides ou encore le Centre-du-Québec. À titre de repère, la moyenne provinciale est de 10 dollars par Québécois.

### 3.3 DÉPENSES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

En 2019, les dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise en Montérégie (53 M\$) se situaient au troisième rang des régions du Québec, loin derrière la Capitale-Nationale (287 M\$) et Montréal (600 M\$). Les dépenses en Montérégie représentaient 4,5 % des dépenses nationales en culture de l'administration publique québécoise : pour repère, le poids démographique de la Montérégie est de 16 %.

Les Laurentides, l'Outaouais, Lanaudière et Laval recevaient respectivement 24,6 M\$, 20,7 M\$, 16,5 M\$ et 10,3 M\$. Dans l'absolu, ces régions recevaient donc beaucoup moins que la Montérégie. La région qui suivait la Montérégie au quatrième rang était l'Estrie avec 29,4 M\$.

**tab. 10 Dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon la région administrative, de 2010 à 2019 (en milliers de dollars)**

Régions administratives	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Part en 2019
Bas-Saint-Laurent	17 292	18 194	18 855	18 844	17 328	17 364	18 948	19 409	21 145	22 114	1,8 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	21 314	21 541	22 047	21 624	20 790	20 145	21 506	22 547	23 389	25 558	2,1 %
Capitale-Nationale	220 684	241 337	241 453	243 629	234 201	222 342	241 331	273 312	278 210	287 396	24,0 %
Mauricie	18 724	19 800	18 651	19 417	19 300	21 862	21 002	22 767	25 437	25 796	2,2 %
Estrie	21 927	24 093	23 546	26 684	24 821	25 229	25 478	27 978	28 941	29 374	2,5 %
Montréal	609 416	612 962	556 074	561 654	561 040	577 636	599 135	662 640	654 445	600 377	50,2 %
Outaouais	14 620	15 238	14 978	14 605	14 210	13 962	15 307	17 542	18 771	20 656	1,7 %
Abitibi-Témiscamingue	12 179	11 941	11 837	11 964	11 396	13 094	13 506	15 796	17 490	19 762	1,7 %
Côte-Nord	7 821	7 454	7 581	7 288	7 230	6 602	7 429	7 896	8 503	10 024	0,8 %
Nord-du-Québec	2 179	1 928	2 097	1 893	1 510	1 521	1 685	2 088	1 916	2 397	0,2 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	9 218	9 533	11 975	11 514	11 052	11 817	12 909	16 425	14 802	14 900	1,2 %
Chaudière-Appalaches	14 116	14 473	13 587	14 564	13 978	13 629	15 252	17 866	17 490	21 335	1,8 %
Laval	6 911	7 248	6 556	6 475	7 674	7 369	7 696	11 403	10 289	10 280	0,9 %
Lanaudière	10 944	11 655	11 781	11 379	10 709	11 857	13 806	13 507	15 174	16 527	1,4 %
Laurentides	13 919	14 109	14 911	14 718	15 635	15 742	17 159	18 779	21 575	24 584	2,1 %
Montérégie	32 897	33 030	32 996	30 385	32 679	31 688	35 675	37 608	43 606	53 372	4,5 %
Centre-du-Québec	7 875	7 686	7 799	8 111	7 768	8 815	12 060	10 377	11 612	11 949	1,0 %
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>1 042 034</b>	<b>1 072 220</b>	<b>1 016 725</b>	<b>1 024 747</b>	<b>1 011 320</b>	<b>1 020 671</b>	<b>1 079 883</b>	<b>1 197 942</b>	<b>1 212 795</b>	<b>1 196 401</b>	<b>100,0 %</b>

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Lorsqu'on rapporte ces chiffres au nombre d'habitants, le portrait change du tout au tout. En 2019, les dépenses directes moyennes par habitant en culture de l'administration publique québécoise en Montérégie (37 \$) se situaient au quinzième rang des 17 régions du Québec. La Capitale-Nationale (382 \$) et Montréal (291 \$) trônaient au sommet des dépenses par habitant.

Les Laurentides, Lanaudière et Laval recevaient respectivement 40 \$, 32 \$ et 23 \$, des montants comparables à la Montérégie. L'Outaouais affichait une performance significativement supérieure avec 52 \$. La moyenne nationale était de 140 \$.

Malgré une augmentation des dépenses directes moyennes par habitant en culture de l'administration publique québécoise de la Montérégie de plus de 4 % entre 2010 et 2019, cette dernière n'a pas amélioré son rang dans la hiérarchie nationale (voir figure 3 plus loin).

**tab. 11 Dépenses directes moyennes par habitant en culture de l'administration publique québécoise selon la région administrative, de 2010 à 2019 (en dollars)**

Régions administratives	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Croissance annuelle
Bas-Saint-Laurent	85,98	90,43	93,92	94,16	87,01	87,64	95,79	98,25	107,18	111,95	2,7 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	77,15	77,68	79,33	77,81	74,89	72,67	77,62	81,35	84,32	91,92	1,8 %
Capitale-Nationale	314,56	339,70	337,51	338,00	322,87	304,96	328,86	370,03	373,74	382,46	2,0 %
Mauricie	70,72	74,56	70,19	73,04	72,49	82,11	78,65	84,81	94,40	95,10	3,0 %
Estrie	48,65	52,92	51,42	57,94	53,69	54,40	54,48	59,31	60,69	60,84	2,3 %
Montréal	319,94	320,29	288,60	289,56	287,80	296,22	305,84	333,64	322,67	290,59	-1,0 %
Outaouais	39,77	40,77	39,78	38,58	37,35	36,56	39,72	45,17	47,86	52,03	2,7 %
Abitibi-Témiscamingue	83,39	81,37	80,31	80,97	77,14	88,89	91,69	107,01	118,49	133,86	4,8 %
Côte-Nord	82,00	77,85	79,13	76,13	76,02	70,28	80,13	85,99	93,27	110,50	3,0 %
Nord-du-Québec	51,28	44,82	48,26	43,18	34,25	34,15	37,67	46,31	42,06	52,23	0,2 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	97,45	100,85	127,35	123,66	119,86	129,23	142,26	181,42	163,35	164,72	5,4 %
Chaudière-Appalaches	34,36	34,92	32,66	34,91	33,43	32,46	36,14	42,12	41,00	49,73	3,8 %
Laval	17,31	17,86	15,95	15,58	18,33	17,49	18,09	26,53	23,65	23,39	3,1 %
Lanaudière	23,30	24,44	24,39	23,34	21,81	24,01	27,76	26,85	29,81	32,05	3,2 %
Laurentides	24,94	24,90	26,03	25,46	26,81	26,76	28,84	31,13	35,26	39,61	4,7 %
Montérégie	25,07	24,88	24,65	22,51	24,05	23,18	25,86	26,99	30,91	37,32	4,1 %
Centre-du-Québec	33,66	32,53	32,80	33,91	32,29	36,48	49,55	42,26	46,92	47,90	3,6 %
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>131,42</b>	<b>133,94</b>	<b>126,13</b>	<b>126,34</b>	<b>124,09</b>	<b>124,85</b>	<b>131,28</b>	<b>144,29</b>	<b>144,35</b>	<b>140,70</b>	<b>0,7 %</b>

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Le graphique qui se trouve à la page suivante illustre le rang des régions du Québec selon le niveau des dépenses directes moyennes par habitant en culture de l'administration publique québécoise, par région administrative, de 2010 à 2019. Il apparaît évident que la situation à l'échelle du Québec a peu évolué en dix ans :

- Au sommet trônent deux régions, Montréal et la Capitale-Nationale;
- En bas de classement, on retrouve les Laurentides, la Montérégie, Lanaudière et Laval.

On voit ensuite apparaître trois autres blocs de régions par ordre décroissant de dépenses par habitant :

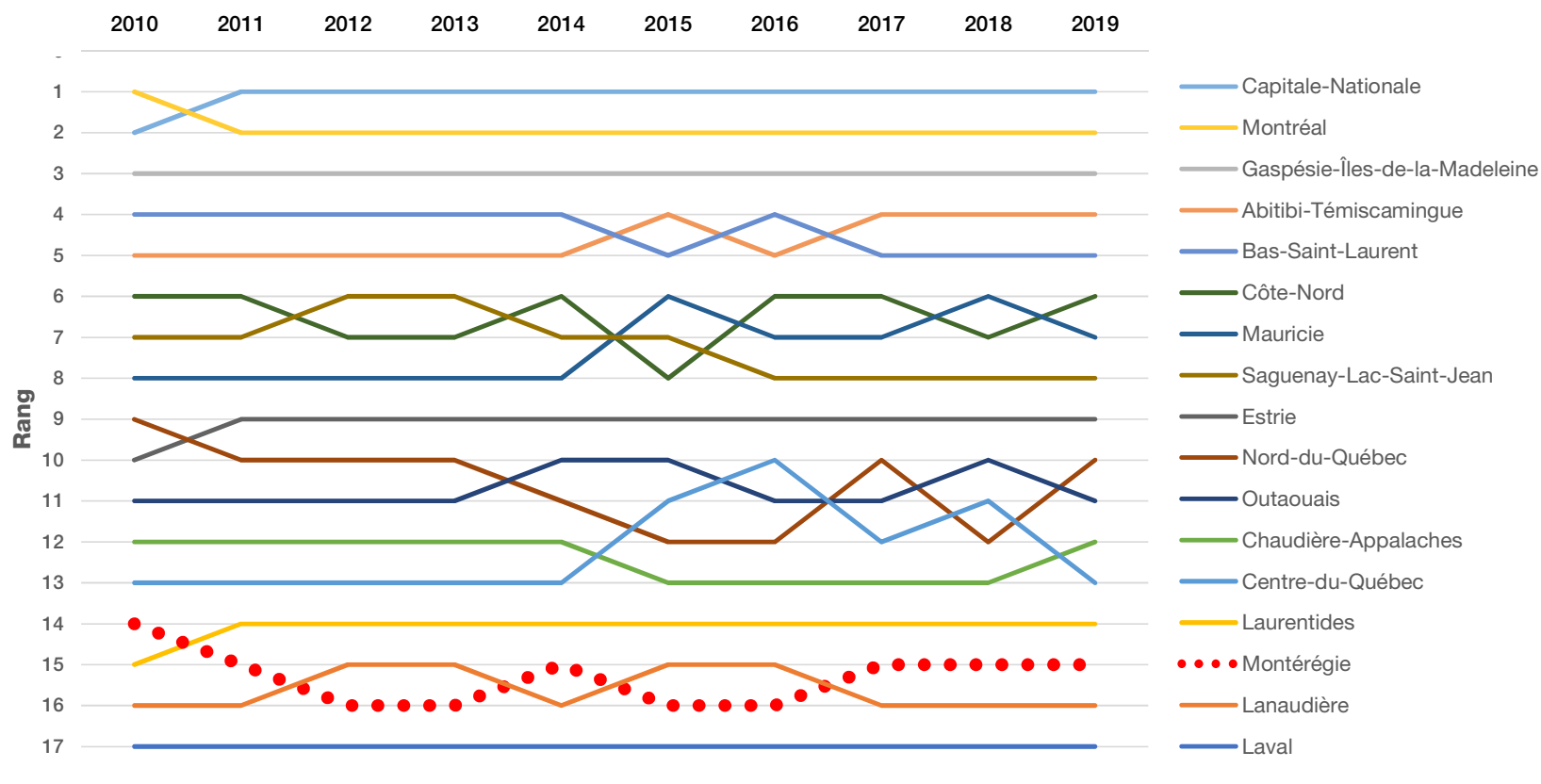
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Abitibi-Témiscamingue;
- Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Mauricie et Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Estrie, Nord-du-Québec, Outaouais, Chaudière-Appalaches et Centre-du-Québec.

Le travail sur les rangs souligne la stabilité de la hiérarchie, mais pas l'importance des écarts entre les montants. Le tableau suivant situe le ratio des dépenses directes moyennes par habitant en culture de l'administration publique québécoise selon les blocs de régions administratives en 2019. Les écarts sont considérables. Lorsque la dépense par habitant est de 1 dollar dans le premier bloc de régions auquel appartient la Montérégie, elle est 50 % plus élevée dans le second bloc, trois fois plus élevée dans le troisième bloc et cinq fois plus élevée dans le quatrième bloc. Dans le cas de Montréal et de la Capitale-Nationale, ce montant est 10 fois plus élevé.

**tab. 12 Ratio des dépenses directes moyennes par habitant en culture de l'administration publique québécoise selon les blocs de régions administratives en 2019**

Montréal et la Capitale-Nationale	<b>10</b>
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Abitibi-Témiscamingue	<b>5</b>
Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Mauricie et Saguenay-Lac-Saint-Jean	<b>3</b>
Estrie, Nord-du-Québec, Outaouais, Chaudière-Appalaches et Centre-du-Québec	<b>1,5</b>
Laurentides, Montérégie, Lanaudière et Laval	<b>1</b>

**fig. 4 Rang des régions du Québec selon le niveau des dépenses directes moyennes par habitant en culture de l'administration publique québécoise selon la région administrative, de 2010 à 2019**



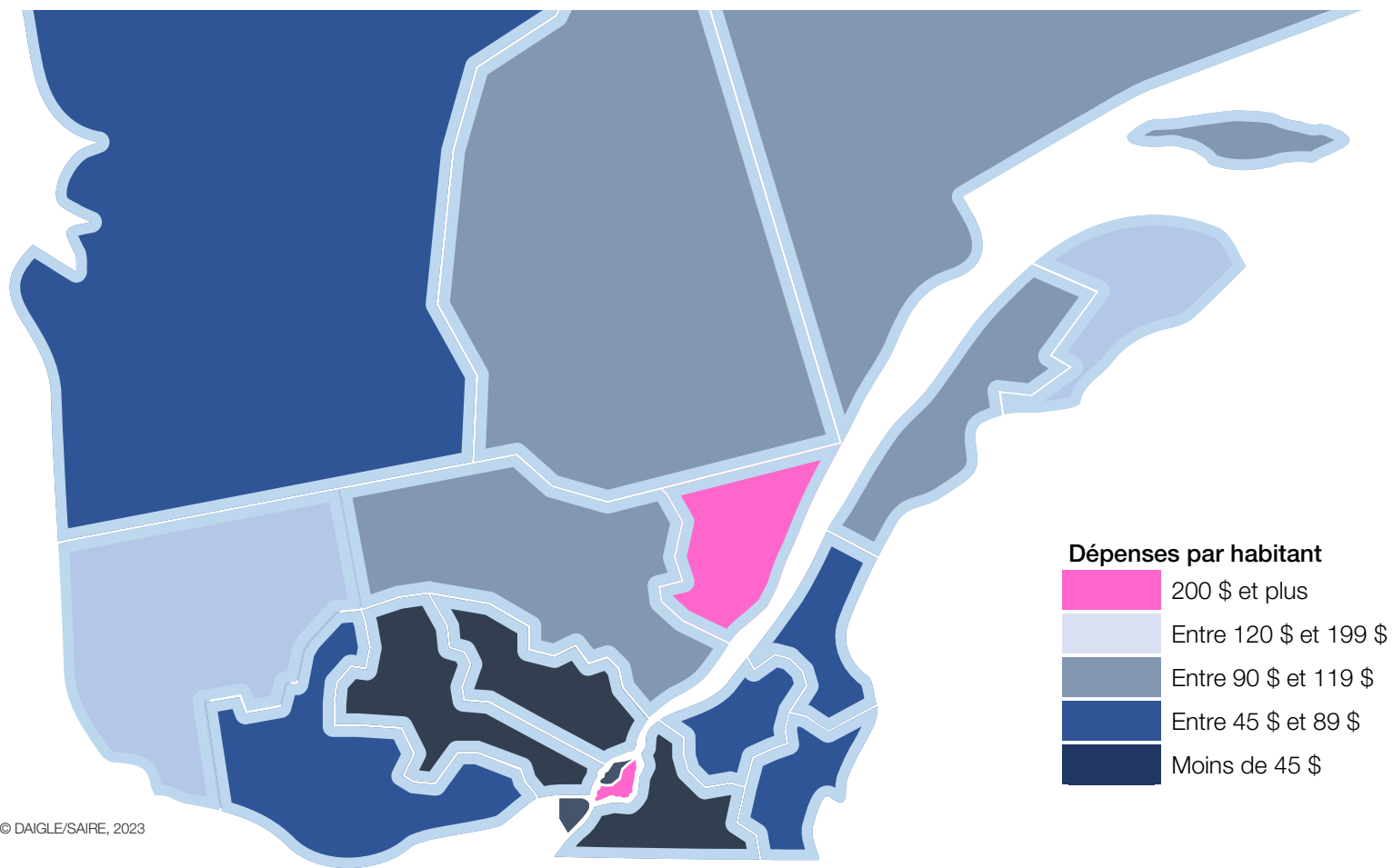
La carte suivante, qui illustre le niveau des dépenses directes moyennes par habitant en culture de l'administration publique québécoise selon la région administrative en 2019, offre un portrait saisissant. Les quatre régions ayant le niveau de dépenses par habitant le plus bas au Québec ceinturent Montréal.

L'« effet trou de beigne » désigne, de manière métaphorique, l'exode de la population du centre des villes vers les banlieues. Les dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise semblent fonctionner comme un trou de beigne inversé : Montréal concentre un très fort niveau d'investissements alors que toutes les régions limitrophes semblent délaissées.

Si l'on peut concevoir que les rôles de capitale nationale ou culturelle entraînent un niveau d'investissements plus élevé vers la Capitale-Nationale et Montréal, il est plus difficile de comprendre pourquoi un citoyen de la Montérégie reçoit en moyenne des dépenses 40 % inférieures à l'Estrie et plus de 60 % inférieures à la Mauricie.

Cette situation perdure depuis de nombreuses années, cristallisant une situation qui semble correspondre à un autre temps. Cet état ne semble notamment pas prendre en compte le développement démographique et l'émancipation économique des banlieues ni surtout la notion de citoyenneté culturelle, qui devrait favoriser l'équité dans l'accès à une culture de proximité de qualité.

**fig. 5 Niveaux des dépenses directes moyennes par habitant en culture de l'administration publique québécoise selon la région administrative en 2019**



© DAIGLE/SAIRE, 2023

### 3.4 ÉTAT DES LIEUX DU SOUTIEN À LA CULTURE

Les activités culturelles et artistiques ont besoin du soutien public pour leur développement, mais surtout pour être accessibles aux citoyens. Les quatre principaux paliers d'instances publiques qui participent au financement de la culture sont le provincial, le fédéral, le municipal et, jouant un rôle encore marginal, le régional.

Du fait du poids démographique de la Montérégie, on retrouve cette région à l'avant-plan des dépenses totales à l'échelle du Québec. Mais quand on examine les dépenses sous l'angle des sommes moyennes associées aux citoyens, les résultats sont complètement inversés.

Ainsi, en 2019, les dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise en Montérégie se situaient au troisième rang des régions du Québec, alors que cette région se situait au quinzième rang pour les dépenses par habitant. L'analyse des résultats sur dix ans indique que la région maintient, année après année, ce faible rang. Les écarts sont considérables entre les régions : un citoyen de la Montérégie reçoit, en moyenne, des dépenses sept fois inférieures à Montréal, mais aussi 40 % inférieures à l'Estrie et plus de 60 % inférieures à la Mauricie.

La projection des niveaux de dépenses sur une carte du Québec montre que Montréal concentre un très fort niveau d'investissements alors que toutes les régions limitrophes semblent délaissées. Les quatre régions ayant le niveau de dépenses par habitant le plus bas au Québec ceignent Montréal. Les dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise semblent donc fonctionner comme un trou de beigne inversé : Montréal draine les investissements alors que les régions limitrophes semblent négligées.

Même s'il est difficile de rendre compte de l'ensemble des dépenses en culture en Montérégie du gouvernement du Canada, tout indique que le schéma provincial tend à se reproduire aussi à l'échelle fédérale. En 2019/2020, les subventions et les contributions de Patrimoine canadien, avec 18 millions de dollars, représentaient plus de 80 % des montants octroyés par le gouvernement du Canada. L'importance de cette contribution s'explique en partie par la présence de plusieurs sites et lieux historiques reconnus ou appartenant à Parcs Canada sur le territoire de la Montérégie.

Le CAC attribue 1,9 million de dollars à la Montérégie. C'est 2 % des sommes distribuées au Québec et cela place la région au troisième rang après Montréal et la Capitale-Nationale. Si on considère le montant moyen par habitant, la contribution n'est que de 1 dollar, soit le montant le plus faible de toutes les régions. La moyenne provinciale est de 10 dollars par Québécois.

En 2018, les dépenses en culture des municipalités en services rendus de la Montérégie (108 M\$) se situaient au second rang des régions du Québec, une position acquise depuis plus de dix ans. Mais ce résultat valorisant reflète avant tout la hiérarchie des régions selon leur volume de population. Les dépenses moyennes par habitant en culture des municipalités en services rendus de la Montérégie se situaient au septième rang national.

Au premier rang trônait naturellement Montréal, puis, au second rang, la Mauricie et au troisième, quatrième et sixième rangs respectivement la Côte-Nord/Nord-du-Québec, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue.

Les dépenses par habitant en Montérégie se comparent avec celles des Laurentides et sont supérieures à celles de Laval, de Lanaudière ou encore de l'Outaouais. Au premier rang figure Montréal, puis, au second rang, la Mauricie et au quatrième rang le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Au niveau régional, les dépenses en culture des municipalités sont plus importantes que celles des paliers provincial ou fédéral. On pourrait donc espérer que les contributions municipales viennent pallier le déficit de dépenses provinciales et fédérales. Malheureusement, la performance de la Montérégie apparaît médiocre, et le taux de croissance des dépenses municipales sur dix ans n'indique pas que la situation puisse s'améliorer significativement.

Globalement, en matière de dépenses publiques en culture, la Montérégie oscille entre le bas et le milieu du tableau au plan national, des résultats en retrait au regard de son rang en matière de développement économique et démographique. Plus inquiétant encore, la situation ne semble pas évoluer, comme si la Montérégie demeurait prisonnière d'une conception passée du développement culturel dans laquelle la notion de citoyenneté culturelle a très peu de place.

## ÉTAT DES LIEUX DISCIPLINAIRE

Afin de dresser l'état des lieux disciplinaire de la Montérégie, différentes sources de données ont été mobilisées selon leur disponibilité et leur pertinence. Le découpage de base des secteurs disciplinaires s'est, au départ, inspiré de celui qui a été utilisé pour les *Portraits statistiques régionaux en culture* du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) de 2012, mais a été revu pour refléter la disponibilité de sources statistiques pertinentes ou spécifiques à la Montérégie.

Aux fins de ce portrait, les secteurs couverts sont, à des degrés divers :

- Le patrimoine et les institutions muséales;
- Les arts visuels et les métiers d'art;
- Les bibliothèques;
- Les arts de la scène;
- Les festivals et événements;
- Le cinéma;
- Les formations spécialisées en art;
- Les médias.

On trouvera, au fil des sections suivantes, des statistiques provenant principalement de l'Institut statistique du Québec (ISQ) traçant les contours de chaque secteur à l'échelle du Québec et des différentes régions administratives pour brosser un portrait de la Montérégie. Les résultats de l'enquête réalisée pour Culture Montérégie servent à donner une perspective plus pointue sur certains enjeux lorsque les données étaient suffisantes.

### 4.1 PATRIMOINE, INSTITUTIONS MUSÉALES

Les institutions muséales s'inscrivent dans un marché bien établi au Québec. Soucieuses d'attirer les publics, ces dernières génèrent plusieurs données qui sont accessibles sur l'ISQ, permettant d'observer certaines tendances.

En ce qui concerne le patrimoine immobilier, il réfère à divers types d'actifs pouvant prendre différentes formes comme un bâtiment, un monument commémoratif, un pont, un vestige, un terrain ou un parc urbain. Selon l'ISQ<sup>9</sup>, le patrimoine immobilier a ainsi pour vocation d'assurer la promotion et la mise en valeur du patrimoine matériel ou immatériel, qu'il s'agisse du patrimoine archéologique, du patrimoine architectural et paysager, du paysage artistique, du patrimoine ethnologique (culture traditionnelle et populaire) ou du patrimoine historique. Sa fréquentation s'inscrivant dans le domaine public, il n'est pas surprenant de retrouver moins de données à cet égard.

En 2019, parmi les 399 institutions muséales recensées par l'ISQ sur l'ensemble du territoire du Québec (voir tableau suivant), 40 (10 %) se retrouvaient en Montérégie. En comparaison, la région figurait au troisième rang après Montréal (18 %) et la Capitale-Nationale (13 %). Après un sommet, atteint en 2014, de 46 institutions présentes sur son territoire, ce nombre a diminué pour atteindre son plus bas niveau (40) en 2019. Dans les régions comparables de l'Outaouais, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides, les chiffres sont demeurés un peu plus stables dans le temps.

<sup>9</sup> Source : [Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture \(quebec.ca\)](#)

**tab. 13 Nombre d'institutions muséales de tous types, par région administrative, de 2010 à 2019**

Régions administratives	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Part en 2019
Bas-Saint-Laurent	33	33	33	31	33	32	30	28	29	26	7 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	18	19	20	20	21	20	20	19	19	18	5 %
Capitale-Nationale	61	64	62	64	61	57	58	55	53	53	13 %
Mauricie	22	22	22	22	22	20	19	19	18	19	5 %
Estrie	26	26	26	25	26	25	25	25	25	26	7 %
Montréal	68	70	71	70	68	67	64	64	72	71	18 %
Outaouais	11	11	11	12	12	12	13	13	13	11	3 %
Abitibi-Témiscamingue	22	22	21	22	21	20	21	21	21	21	5 %
Côte-Nord / Nord-du-Québec	25	25	24	25	24	23	22	23	22	22	6 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	30	35	36	35	34	34	33	26	27	28	7 %
Chaudière-Appalaches	26	26	25	24	26	23	24	25	23	21	5 %
Laval	6	6	6	6	6	5	5	5	6	6	2 %
Lanaudière	13	15	14	14	12	14	14	14	12	13	3 %
Laurentides	11	11	11	11	11	11	11	11	11	10	3 %
Montérégie	44	42	41	45	46	45	44	44	43	40	10 %
Centre-du-Québec	15	15	14	14	14	14	14	14	14	14	4 %
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>431</b>	<b>442</b>	<b>437</b>	<b>440</b>	<b>437</b>	<b>422</b>	<b>417</b>	<b>406</b>	<b>408</b>	<b>399</b>	<b>100 %</b>

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En ce qui concerne la fréquentation enregistrée dans les institutions muséales du Québec, on note que la part des institutions de la Montérégie est à 10 %, ce qui la place au 3<sup>e</sup> rang. Elle est précédée de Montréal (47 %) et de la Capitale-Nationale (17 %). On remarque ainsi que Montréal, pôle culturel provincial, incarne un pouvoir d'attraction 4,6 fois plus grand que la Montérégie.

De façon linéaire dans le temps, on remarque qu'entre 2012 et 2019<sup>10</sup>, la fréquentation des institutions muséales dans l'ensemble du Québec a augmenté graduellement pour atteindre un pic en 2017, avant de redescendre légèrement en 2018 et en 2019. La Montérégie a suivi pratiquement la même courbe, connaissant aussi son meilleur résultat d'achalandage en 2017 avec 1 716 000 visiteurs. Du côté des régions comparées, Laval et les Laurentides ont connu des croissances assez soutenues pendant la même période, tandis que Lanaudière et l'Outaouais ont plutôt affiché des résultats en dents de scie, connaissant leur année la moins achalandée en 2019 dans les deux cas.

<sup>10</sup> Le choix d'un horizon temporel de 8 ans s'explique ici par le fait que certaines données de l'ISQ pour 2010 et 2011 sont manquantes.

**tab. 14 Fréquentation totale (en milliers) des institutions muséales par région administrative, de 2012 à 2019**

Régions administratives	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Part en 2019
Bas-Saint-Laurent	208	180	198	198	231	237	341	241	2 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	354	356	363	394	452	474	488	500	3 %
Capitale-Nationale	2 238	2 336	2 332	2 149	2 510	2 959	2 641	2 550	17 %
Mauricie	307	309	292	307	334	389	200	341	2 %
Estrie	213	198	191	180	222	233	216	247	2 %
Montréal	6 179	6 957	6 597	6 903	6 757	7 843	7 492	7 098	47 %
Outaouais	1 306	1 230	1 104	1 140	1 301	1 500	1 277	1 062	7 %
Abitibi-Témiscamingue	139	133	103	110	127	117	105	112	1 %
Côte-Nord / Nord-du-Québec	113	113	135	137	117	185	160	182	1 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	241	250	264	260	226	250	234	277	2 %
Chaudière-Appalaches	142	143	142	131	181	191	136	150	1 %
Laval	176	164	212	224	305	278	221	307	2 %
Lanaudière	71	80	77	109	88	90	68	68	0 %
Laurentides	90	94	94	121	157	153	144	125	1 %
Montérégie	1 378	1 416	1 399	1 366	1 428	1 716	1 509	1 504	10 %
Centre-du-Québec	204	233	273	277	279	281	286	289	2 %
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>13 358</b>	<b>14 192</b>	<b>13 775</b>	<b>14 004</b>	<b>14 713</b>	<b>16 896</b>	<b>15 518</b>	<b>15 054</b>	<b>100 %</b>

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En tenant compte du nombre d'habitants par région, les ratios obtenus pour les données de fréquentation présentent un autre portrait de la situation. Alors que la Montérégie se situe au troisième rang pour la fréquentation totale, elle chute au 10<sup>e</sup> rang en 2019 avec un ratio de 1,05 lorsqu'on tient compte de sa population. C'est beaucoup moins que les ratios obtenus par les institutions de Montréal (3,44) et de la Capitale-Nationale (3,39), qui occupent les deux positions de tête.

Ces deux régions centrales abritent parmi les plus grandes institutions muséales du Québec, dont le rayonnement dépasse largement les limites de leur région. Ainsi, leur achalandage se trouve fort probablement enrichi par un volume important de personnes provenant de l'extérieur.

En ce qui concerne les ratios des régions comparées, l'Outaouais se classe parmi les régions administratives avec les plus hauts taux de fréquentation (2,68) de ses institutions muséales par rapport à sa population dans les musées, ce qui lui confère le 4<sup>e</sup> rang au total en 2019. Les ratios pour Laval (0,70), les Laurentides (0,20) et Lanaudière (0,13) sont tous inférieurs à ceux de la Montérégie. Ces deux dernières régions se retrouvent même aux deux derniers rangs de ce classement.

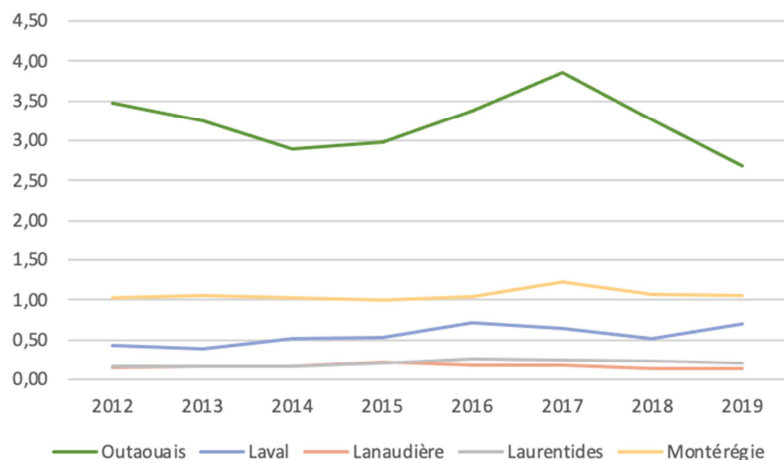
**tab. 15 Fréquentation des institutions muséales par nombre d'habitants par région administrative, de 2012 à 2019**

Régions administratives	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Rang 2019
Bas-Saint-Laurent	1,04	0,90	1,00	1,00	1,17	1,20	1,73	1,22	8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1,27	1,28	1,31	1,42	1,63	1,71	1,76	1,80	5
Capitale-Nationale	3,13	3,24	3,22	2,95	3,42	4,01	3,55	3,39	2
Mauricie	1,16	1,16	1,10	1,15	1,25	1,45	0,74	1,26	7
Estrie	0,46	0,43	0,41	0,39	0,47	0,49	0,45	0,51	13
Montréal	3,21	3,59	3,38	3,54	3,45	3,95	3,69	3,44	1
Outaouais	3,47	3,25	2,90	2,98	3,37	3,86	3,26	2,68	4
Abitibi-Témiscamingue	0,94	0,90	0,70	0,75	0,86	0,79	0,71	0,76	11
Côte-Nord / Nord-du-Québec	0,81	0,81	0,97	0,99	0,85	1,35	1,17	1,33	6
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2,56	2,69	2,86	2,84	2,49	2,77	2,58	3,06	3
Chaudière-Appalaches	0,34	0,34	0,34	0,31	0,43	0,45	0,32	0,35	14
Laval	0,43	0,39	0,51	0,53	0,72	0,65	0,51	0,70	12
Lanaudière	0,15	0,16	0,16	0,22	0,18	0,18	0,13	0,13	16
Laurentides	0,16	0,16	0,16	0,21	0,26	0,25	0,24	0,20	15
Montérégie	1,03	1,05	1,03	1,00	1,04	1,23	1,07	1,05	10
Centre-du-Québec	0,86	0,97	1,13	1,15	1,14	1,14	1,15	1,16	9
<b>Ensemble du Québec</b>	1,66	1,75	1,69	1,71	1,79	2,04	1,85	1,77	--

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Le graphique suivant permet de constater qu'à l'exception de l'Outaouais, la Montérégie et les autres régions comparées ne connaissent pas de grandes fluctuations des taux de fréquentation par rapport au nombre d'habitants. Considérant que la démographie évolue relativement lentement, les grands soubresauts des taux de fréquentation pour une région peuvent parfois être expliqués par une ou des activités ayant généré un achalandage exceptionnel pendant une année donnée.

**fig. 6 Évolution de la fréquentation par nombre d'habitants de la Montérégie et de ses régions comparables, de 2010 à 2019**



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Tel que stipulé dans la Loi sur le patrimoine culturel, « Le patrimoine culturel est constitué de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents, d'immeubles, d'objets et de sites patrimoniaux, de paysages culturels patrimoniaux et de patrimoine immatériel. » Afin de protéger les immeubles dont la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission présentent un intérêt public, le gouvernement du Québec accorde des statuts de protection qui exigent des propriétaires de respecter certaines obligations en ce qui a trait à la réalisation des travaux, à la préservation de la valeur patrimoniale, à la vente, au don et au legs.

Dans le tableau suivant, on présente la répartition du statut de protection accordé aux biens patrimoniaux immobiliers dans chaque région du Québec selon le niveau territorial de protection. Si l'on combine tous les types de protection, on remarque que la Montérégie se situe au troisième rang des régions affichant le plus grand nombre de statuts de protection accordés aux biens patrimoniaux, précédée par la Capitale-Nationale et Montréal. Avec 219 classements, mentions ou citations, la Montérégie compte 11 % des statuts accordés sur l'ensemble du Québec, alors que cette proportion est de 15 % pour la Capitale-Nationale et de 12 % pour Montréal.

Vis-à-vis des régions comparées, la Montérégie peut compter sur une richesse patrimoniale considérablement plus élevée. Seule la région de l'Outaouais affiche des résultats comparables.

Fait distinctif, la Montérégie est la région qui présente le plus grand nombre de statuts accordés pour les sites patrimoniaux classés, au nombre de 14 sur les 88 recensés dans l'ensemble du Québec. Elle arrive au second rang pour les aires de protection délimitées.

Bien que la richesse patrimoniale de la Montérégie soit répartie sur un territoire plus vaste que Montréal ou la Capitale-Nationale, elle représente un actif majeur dans l'offre culturelle de la région.

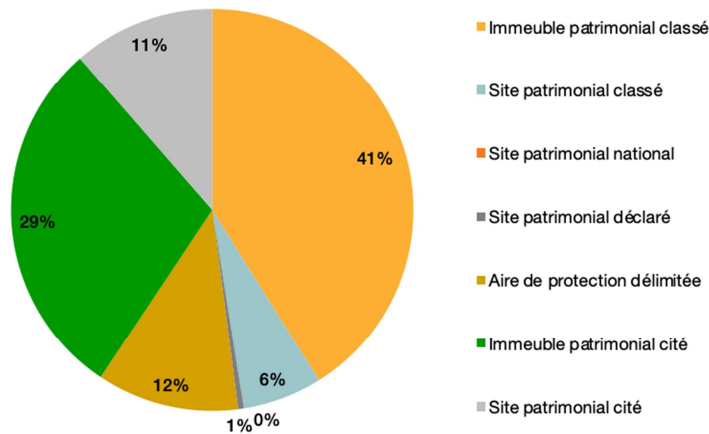
**tab. 16 Répartition du statut de protection accordé aux biens patrimoniaux immobiliers, selon le niveau territorial de protection, par catégorie et région administrative du Québec en 2021**

	Provincial						Municipal				Tous types (total)					
	Immeuble patrimonial classé		Site patrimonial classé		Site patrimonial national		Site patrimonial déclaré		Aire de protection délimitée				Immeuble patrimonial cité		Site patrimonial cité	
Régions administratives	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%		
Bas-Saint-Laurent	20	3 %	5	6 %	0	0 %	0	0 %	1	1 %	59	7 %	34	13 %	119	6 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	15	3 %	6	7 %	0	0 %	1	8 %	1	1 %	58	7 %	55	22 %	136	7 %
Capitale-Nationale	161	27 %	12	14 %	1	100 %	5	38 %	23	18 %	83	9 %	16	6 %	301	15 %
Mauricie	26	4 %	7	8 %	0	0 %	1	8 %	1	1 %	26	3 %	6	2 %	67	3 %
Estrie	14	2 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	1	1 %	70	8 %	22	9 %	107	5 %
Montréal	121	21 %	13	15 %	0	0 %	3	23 %	43	34 %	51	6 %	9	4 %	240	12 %
Outaouais	8	1 %	2	2 %	0	0 %	0	0 %	1	1 %	100	11 %	24	9 %	135	7 %
Abitibi-Témiscamingue	6	1 %	5	6 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	19	2 %	3	1 %	33	2 %
Côte-Nord	6	1 %	8	9 %	0	0 %	1	8 %	1	1 %	9	1 %	1	0 %	26	1 %
Nord-du-Québec	0	0 %	1	1 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	1	0 %
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	9	2 %	3	3 %	0	0 %	1	8 %	1	1 %	41	5 %	6	2 %	61	3 %
Chaudière-Appalaches	54	9 %	7	8 %	0	0 %	0	0 %	9	7 %	125	14 %	18	7 %	213	11 %
Laval	6	1 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	4	3 %	0	0 %	0	0 %	10	1 %
Lanaudière	21	4 %	3	3 %	0	0 %	0	0 %	9	7 %	78	9 %	3	1 %	114	6 %
Laurentides	20	3 %	2	2 %	0	0 %	0	0 %	6	5 %	56	6 %	24	9 %	108	6 %
Montérégie	90	15 %	14	16 %	0	0 %	1	8 %	25	20 %	64	7 %	25	10 %	219	11 %
Centre-du-Québec	13	2 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	2	2 %	39	4 %	8	3 %	62	3 %
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>590</b>	<b>100 %</b>	<b>88</b>	<b>100 %</b>	<b>1</b>	<b>100 %</b>	<b>13</b>	<b>100 %</b>	<b>128</b>	<b>100 %</b>	<b>878</b>	<b>100 %</b>	<b>254</b>	<b>100 %</b>	<b>1 952</b>	<b>100 %</b>

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Dans la figure ci-dessous, on voit que le type de statut le plus fréquent (41 %) pour la Montérégie est l'immeuble patrimonial classé, suivi de l'immeuble patrimonial cité (29 %). Le premier statut est conféré au niveau provincial, le second au niveau municipal.

**fig. 7 Répartition du statut de protection accordé aux biens patrimoniaux immobiliers par catégorie de protection en Montérégie en 2021**



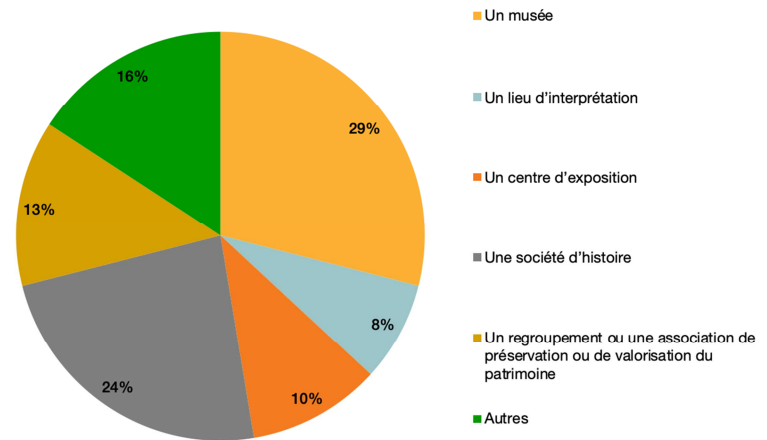
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec

## RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Dans le cadre de l'enquête menée auprès des organismes culturels de la Montérégie, 29 organismes ou institutions œuvrant en patrimoine, muséologie ou histoire dans la Montérégie ont répondu au questionnaire qui leur a été soumis.

Parmi ces répondants, on constate que près de la moitié (47 %) sont des institutions (musées, lieux d'interprétation, centres d'exposition) qui mettent en valeur une histoire et un patrimoine, tandis que les autres sont des acteurs dont l'action vise davantage la communauté. Ce sont des sociétés d'histoire, des regroupements ou des associations du patrimoine, etc.

**fig. 8 Type d'organisme – Patrimoine, histoire, muséologie Δ**



Source : Enquête auprès des organismes culturels de la Montérégie, 2023

Les répondants de l'enquête ont déclaré que 64 % de leur clientèle est locale, tandis que 28 % est composée de visiteurs provenant d'une région située à plus de 40 km. Un autre 6 % a parcouru une telle distance et effectué une nuitée dans la région. Enfin, seulement 3 % des visiteurs proviennent de l'extérieur du Québec.

**tab. 17 Provenance des personnes qui fréquentaient les activités des organismes en patrimoine, histoire, muséologie selon les données de l'enquête Δ**

Provenance	%
Locale	64 %
Régionale (distance de plus de 40 km)	28 %
Touristes québécois (distance de plus de 40 km et effectuant une nuitée dans la région)	6 %
Touristes hors Québec	3 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

Source : Enquête auprès des organismes culturels de la Montérégie, 2023

Dans la structure de revenus de ces acteurs du patrimoine, de l'histoire et de la muséologie en Montérégie, on remarque que la grande majorité est soutenue par les municipalités (95 %) et que cette source de financement représente aussi une part moyenne de 33 % de leurs revenus totaux. Même si 95 % des organismes déclarent aussi recevoir des revenus autonomes, ces revenus ne représentent que 24 % de leurs revenus totaux. Les soutiens provenant du fédéral (71 % des répondants) et du provincial (67 % des répondants) représentent, quant à eux, respectivement 21 % et 16 % des revenus totaux de ces organismes. Même si un peu plus de la moitié des répondants mentionnent obtenir des subventions régionales, ces sommes ne comptent que pour un maigre 4 % de leur budget.

**tab. 18 Provenance et part des revenus des organismes répondants – Patrimoine, histoire, muséologie Δ**

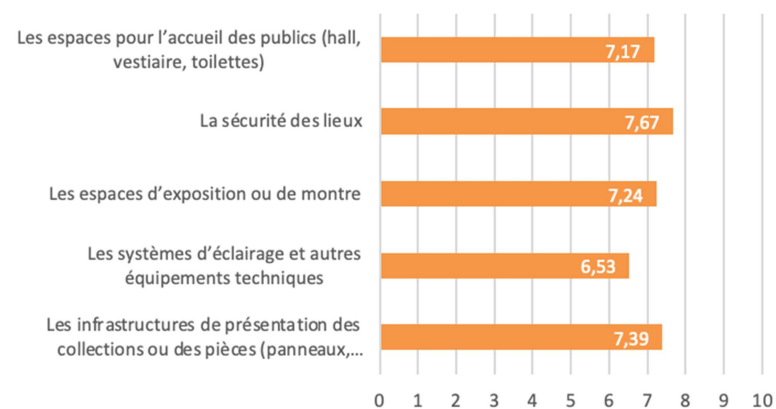
Source des revenus	% des org.	% des rev.
Subventions municipales	95 %	33 %
Subventions régionales	52 %	4 %
Subventions provinciales	67 %	16 %
Subventions fédérales	71 %	21 %
Revenus autonomes (ventes)	95 %	24 %
Autres revenus (dons, commandites, etc.)	76 %	24 %

Source : Enquête auprès des organismes culturels de la Montérégie, 2023

Les organismes ont aussi été sondés sur la qualité de leurs installations, équipements et autres capacités à l'aide d'une échelle de 0 à 10. À cet égard, la sécurité des lieux obtient la note la plus élevée avec 7,67. À l'opposé, les systèmes d'éclairage et les autres équipements techniques sont jugés plus sévèrement par les répondants avec une note moyenne de 6,53.

Dans un contexte où l'usage du numérique devient un incontournable dans la production et la diffusion d'expositions et d'installations, il pourrait être pertinent de creuser davantage cette question pour mieux connaître les besoins technologiques changeants et leur incidence sur la qualité de l'offre culturelle auprès des clientèles.

**tab. 19 Évaluation de la qualité des installations, équipements et autres capacités pour les organismes en patrimoine, histoire et muséologie selon les résultats de l'enquête Δ**



Source : Enquête auprès des organismes culturels de la Montérégie, 2023

## 4.2 ARTS VISUELS ET MÉTIERS D'ART

En arts visuels, le portrait statistique de 2012 présentait différents indicateurs. On y faisait notamment état du nombre de lieux de diffusion en arts visuels d'après des données de 2009-2010 tirées de différentes sources telles que le CALQ, le MCCC, l'OCCQ et le RCAAQ. Le nombre de lieux était comparable à la moyenne des régions québécoises, quoique légèrement sous la moyenne si l'on tenait compte du nombre de lieux par tranche de 100 000 habitants. On y relatait aussi que la région avait connu un « boom » important au niveau du nombre d'œuvres d'art public réalisées entre 1961 et 2009 dans le cadre de la Politique d'intégration des œuvres d'art. Ce nombre (350) représentait plus du double de la moyenne québécoise (159).

Selon d'autres données mentionnées dans l'Enquête sur les pratiques culturelles des Québécois (2009) et citées dans le portrait statistique de 2012, la fréquentation des musées d'art et des galeries d'art commerciales était un peu plus élevée en Montérégie (31,7 % et 26,2 %) que dans les régions périphériques (29,2 % et 24,8 %). Elle était aussi inférieure à l'ensemble du Québec (33,4 % et 29,3 %). Les taux de fréquentation de la Montérégie étaient toutefois parmi les plus élevés au Québec. Des statistiques équivalentes plus récentes ne sont malheureusement pas disponibles.

Le secteur a grandement évolué depuis les dix dernières années avec la venue du numérique, offrant de nouvelles opportunités artistiques, d'affaires et de commercialisation. Les arts visuels forment ainsi une discipline encore plus diversifiée, intégrant autant les arts numériques et médiatiques que d'autres formes qui n'exigent même plus une présence physique. Malheureusement, peu de données sont disponibles et accessibles afin de nous permettre d'étudier l'évolution des tendances au sein des arts visuels et des métiers d'art. Les données disponibles de

l'ISQ sur les arts visuels ne sont pas ventilées par région administrative, et les données les plus récentes datent de 2014. Celles sur les métiers d'art datent de 2005. Malgré tout, quelques sources d'information existent pour nous permettre d'obtenir un aperçu de l'état de ces secteurs en Montérégie.

Selon la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics, tout projet de construction, d'agrandissement ou de réaménagement de 150 000 \$ ou plus doit réserver environ 1 % de son budget total à l'intégration d'une œuvre d'art. Ce processus garantit ainsi une forme de rayonnement des œuvres et des artistes par l'inclusion de spécialistes en arts visuels ou en métiers d'art dans le processus décisionnel et d'appel à projets pour la création ou la diffusion d'œuvres existantes.

La Bibliothèque et Archives nationales du Québec répertorie les investissements liés à l'intégration des œuvres d'art dans les projets de construction par région administrative. Dans le tableau qui suit, on observe qu'en 2018-2019, la Montérégie était la deuxième région administrative, après Montréal, à entreprendre le plus de projets d'intégration d'art à l'architecture. On y retrouvait 19 projets recensés sur les 125 répertoriés au total au Québec.

De 2010 à 2019, dans l'ensemble du Québec et dans les différentes régions administratives, il était difficile de mettre en relief des tendances claires puisque le nombre de projets et leur valeur fluctuaient considérablement.

**tab. 20 Intégration des arts à l'architecture 2010-2019 – Répartition par région, nombre de projets acceptés et budget**

Région	2010-2011		2011-2012		2012-2013		2013-2014		2014-2015		2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$
Bas-Saint-Laurent	15	450 599	1	5 281	5	142 655	5	198 136	6	130 710	4	95 307	2	27 640	9	626 663	9	533 853
Saguenay-Lac-Saint-Jean	7	221 897	6	273 716	5	315 079	4	236 643	3	74 818	8	547 184	6	279 815	5	297 353	3	113 267
Capitale-Nationale	16	1 142 390	6	670 907	7	542 949	11	509 110	15	1 849 222	6	1 699 973	19	1 909 509	10	971 884	15	2 168 234
Mauricie	4	381 734	4	188 659	2	71 526	7	434 602	4	101 597	2	64 472	2	74 654	4	374 658	5	492 181
Estrie	9	562 520	7	408 245	7	392 563	5	271 685	7	229 489	3	264 519	5	95 978	3	168 477	4	164 422
Montréal	25	2 511 517	24	1 836 775	23	3 612 963	26	4 778 361	30	4 684 846	18	1 920 850	17	1 277 330	17	2 274 988	20	4 015 880
Outaouais	3	219 436	9	494 856	2	231 148	3	380 182	5	366 342	1	103 101	6	337 875	2	191 928	7	404 671
Abitibi-Témiscamingue	4	105 643	2	111 339	3	208 205	3	138 435	2	55 776	1	48 489	2	192 963	0	0	3	186 699
Côte-Nord	5	134 227	2	69 581	5	293 370	2	51 423	1	65 442	4	338 481	3	243 532	3	181 521	2	63 490
Nord-du-Qc	19	485 227	16	509 431	11	381 782	7	198 268	18	308 401	15	539 696	0	0	4	169 372	1	97 490
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	5	141 755	7	315 490	6	192 927	5	293 840	1	88 156	2	67 297	4	240 359	3	142 449	8	255 966
Chaudière-Appalaches	16	752 464	14	553 281	4	203 454	9	401 639	7	355 497	3	201 487	5	521 805	6	209 971	14	735 459
Laval	3	150 723	1	64 962	4	284 415	2	129 625	1	74 489	4	898 559	1	98 224	1	86 922	4	199 597
Lanaudière	4	203 305	4	172 499	3	258 436	5	359 381	9	468 045	4	351 468	5	384 037	8	678 878	5	311 600
Laurentides	8	355 966	7	435 646	5	229 659	4	277 903	6	387 946	10	760 414	9	720 657	4	242 079	6	593 262
Montréal	23	1 277 696	25	1 443 295	12	634 721	15	874 875	15	1 388 748	19	1 038 759	13	887 198	17	1 250 265	19	1 401 853
Centre-du-Qc	8	340 673	3	193 213	3	101 206	7	121 828	4	260 919	5	585 844	2	186 746	2	134 723	0	0
<b>Total</b>	<b>174</b>	<b>9 437 772</b>	<b>138</b>	<b>7 747 176</b>	<b>107</b>	<b>8 097 058</b>	<b>120</b>	<b>9 655 936</b>	<b>134</b>	<b>10 890 433</b>	<b>109</b>	<b>9 525 900</b>	<b>101</b>	<b>7 478 322</b>	<b>98</b>	<b>8 002 131</b>	<b>125</b>	<b>11 737 924</b>

Source : Ministère de la Culture et des Communications

En examinant le nombre total d'œuvres réalisées dans le cadre de la Politique d'intégration des arts en Montérégie et dans les régions comparées depuis 1961, on constate que la Montérégie est de loin la région qui compte le plus grand nombre de projets réalisés. C'est là une belle richesse culturelle que la région a cumulée au fil des ans.

**tab. 21 Nombre d'œuvres réalisées dans le cadre de la Politique d'intégration des arts en Montérégie et dans les régions comparables depuis 1961**

Région administrative	Nbre d'œuvres
Outaouais	190
Laval	88
Lanaudière	248
Laurentides	265
Montérégie	542

Source : Ministère de la Culture et des Communications (2021)

Selon les données du Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ) compilées par Données Québec, la Montérégie comptait trois centres d'artistes autogérés membres du RCAAQ en 2023. Parmi les comparables, elle est la seule région comptant l'ajout d'un nouveau centre depuis les trois dernières années.

**tab. 22 Nombre de centres d'artistes autogérés membres du Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec en Montérégie et dans les régions comparables en 2019-2020, 2021-2022 et 2022-2023**

Région administrative	19-20	21-22	22-23
Outaouais	2	2	2
Laval	1	1	1
Lanaudière	0	0	0
Laurentides	2	1	1
Montérégie	2	3	3

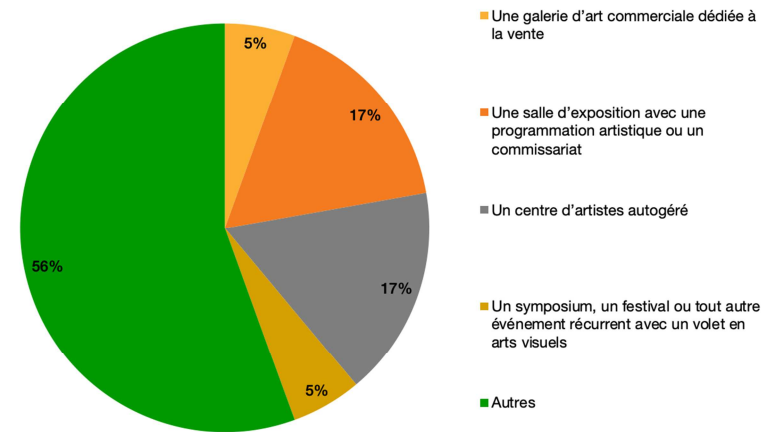
Source : Partenariat Données Québec / Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (2023)

## RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

L'enquête menée auprès des organismes culturels de la Montérégie permet de faire émerger quelques informations supplémentaires sur le secteur des arts visuels et celui des métiers d'art en Montérégie. En tout, ce sont 15 organismes en arts visuels et 9 en métiers d'art qui ont participé à l'enquête. Les questionnaires étant distincts, les résultats sont présentés séparément.

Les réponses des organismes participants révèlent une diversité de joueurs œuvrant dans le secteur des arts visuels. La plus grande partie des répondants ont en effet inscrit une réponse dans la catégorie « Autres », dans laquelle on retrouve des mentions comme un collectif d'artistes, un lieu géré par une MRC, une association de photographes, etc. Les autres types d'organismes les plus nombreux parmi les répondants sont ensuite les centres d'artistes autogérés (17 %) et les salles d'exposition (17 %). Plus rares, mais présents, on retrouve également des galeries d'art commerciales (5 %) et des symposiums qui intègrent un volet en arts visuels (5 %).

**fig. 9 Types d'organismes – Arts visuels Δ**

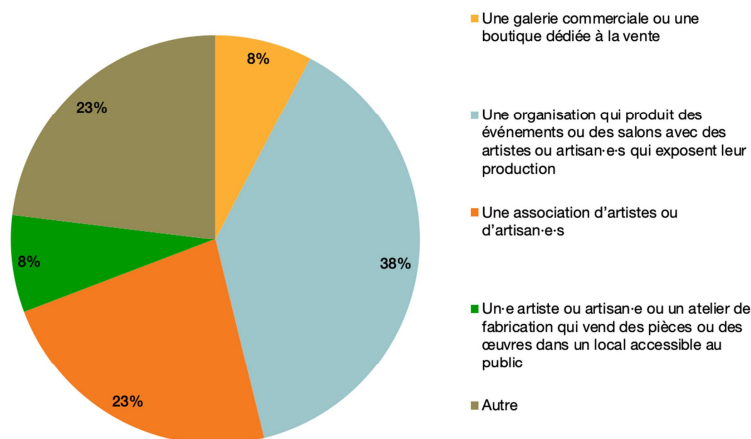


Source : Enquête auprès des organismes culturels de la Montérégie, 2023

En ce qui concerne les métiers d’art, les types les plus fréquents sont les organismes organisateurs d’événements (38 %) et les associations (23 %). D’autres répondants ne cadraient pas dans les catégories prédéfinies du questionnaire. Parmi ces « autres » (23 %), on retrouve des écoles offrant des ateliers et des organismes œuvrant à la conservation du patrimoine culturel et artisanal. Les galeries commerciales (8 %) et les artistes, artisans ou ateliers qui disposent d’un local pour vendre des œuvres (8 %) composent le reste du groupe des répondants.

Selon les résultats du sondage, les installations des organismes en arts visuels et en métiers d’art attirent très majoritairement une clientèle locale, soit près de 70 % pour les arts visuels et 76 % pour les métiers d’art. Pour ce qui est des personnes qui se déplacent à plus de 40 km pour visiter les installations, on note que les arts visuels en attirent un pourcentage légèrement supérieur (25 %) aux métiers d’art (19 %). Quant aux touristes québécois qui s’installent pour une nuitée ou aux touristes hors Québec, ils apparaissent assez marginaux dans la clientèle de ces organismes.

**fig. 10 Types d’organismes – Métiers d’art Δ**



Source : Enquête auprès des organismes culturels de la Montérégie, 2023

**tab. 23 Provenance des personnes qui fréquentaient les installations des organismes en arts visuels et en métiers d’art Δ**

Provenance	Arts visuels	Métiers d’art
Locale	69 %	76 %
Régionale (distance de plus de 40 km)	25 %	19 %
Touristes québécois (distance de plus de 40 km et effectuant une nuitée dans la région)	4 %	2 %
Touristes hors Québec	2 %	3 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source : Enquête auprès des organismes culturels de la Montérégie, 2023

La grande majorité (86 %) des organismes en arts visuels bénéficie de subventions municipales, même si ces apports ne comptent que pour 14 % de leurs revenus. Une proportion équivalente (86 %) dispose de revenus autonomes tirés de ventes, mais ces revenus représentent cette fois 43 %. Les subventions municipales, provinciales et fédérales ne représentent pourtant qu'entre 11 % et 14 % des revenus totaux. Aucun organisme parmi ceux ayant répondu à l'enquête ne déclare recevoir de subventions régionales.

**tab. 24 Provenance et part des revenus des organismes répondants – Arts visuels Δ**

Source des revenus	% des org.	% des rev.
Subventions municipales	86 %	14 %
Subventions régionales	0 %	0 %
Subventions provinciales	71 %	11 %
Subventions fédérales	57 %	10 %
Revenus autonomes (ventes)	86 %	43 %
Autres revenus (dons, commandites, etc.)	71 %	53 %

Source : Enquête auprès des organismes culturels de la Montérégie, 2023

Chez les organismes sondés qui œuvrent en métiers d'art, la presque totalité reçoit des revenus autonomes ou d'autres revenus. Cette proportion atteint 83 % pour les deux. Ces apports sont non négligeables, puisqu'ils comptent respectivement pour 37 % et 49 % de leurs revenus totaux. La moitié reçoit des subventions municipales, régionales ou fédérales. L'impact de ces octrois sur leur budget se limite cependant à 12 % des revenus pour les subventions municipales, à 10 % pour les régionales et à 9 % pour les fédérales. Enfin, les deux tiers déclarent des revenus de subventions provinciales qui comptent pour 19 % de leurs revenus totaux en moyenne.

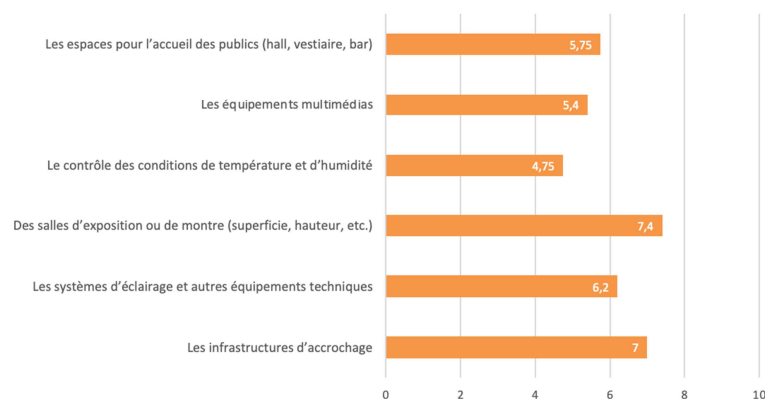
**tab. 25 Provenance et part des revenus des organismes répondants – Métiers d'art Δ**

Source des revenus	% des org.	% des rev.
Subventions municipales	50 %	12 %
Subventions régionales	50 %	10 %
Subventions provinciales	67 %	19 %
Subventions fédérales	50 %	9 %
Revenus autonomes (ventes)	83 %	37 %
Autres revenus (dons, commandites, etc.)	83 %	49 %

Source : Enquête auprès des organismes culturels de la Montérégie, 2023

En ce qui concerne la qualité des infrastructures en arts visuels, on remarque que les organismes apparaissent généralement satisfaits (7,4) des salles d'exposition dont ils disposent. Le contrôle des conditions de température et d'humidité (4,75) et les équipements multimédias (5,4) ont, par contraste, obtenu des pointages d'appréciation considérablement plus faibles. Encore une fois, la dimension technologique semble représenter un manque dans la capacité de rendre les services voulus.

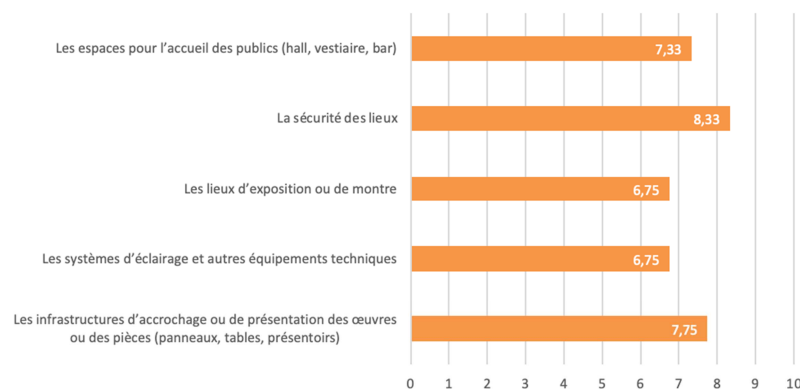
**tab. 26 Évaluation de la qualité des installations, équipements et autres capacités pour les organismes en arts visuels Δ**



Source : Enquête auprès des organismes culturels de la Montérégie, 2023

Pour la qualité des infrastructures en métiers d'art, la sécurité des lieux (8,33) est la catégorie la mieux jugée dans l'appréciation des répondants. Les lieux d'exposition en tant que tels et les systèmes d'éclairage et autres équipements techniques sont, au contraire, jugés plus sévèrement avec des notes de 6,75 pour les deux.

**tab. 27 Évaluation de la qualité des installations, équipements et autres capacités pour les organismes en métiers d'art Δ**



Source : Enquête auprès des organismes culturels de la Montérégie, 2023

### 4.3 BIBLIOTHÈQUES

En Montérégie comme ailleurs au Québec, les bibliothèques municipales sont essentiellement de deux types, c'est-à-dire des bibliothèques publiques autonomes (BPA), pour les municipalités de plus de 5 000 habitants, ou des bibliothèques publiques affiliées (BA) pour les municipalités de moins de 5 000 habitants. Celles-ci sont affiliées à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP). Ces centres sont connus sous le nom de Réseau BIBLIO. C'est le Réseau BIBLIO de la Montérégie qui dessert les bibliothèques publiques affiliées de la Montérégie.

Les données pour les bibliothèques abondent grâce à l'enquête annuelle sur les bibliothèques, qui standardise la collecte des données pour tous les types de bibliothèques et les rend disponibles grâce à la plateforme StatBib et d'autres outils de l'ISQ.

Il est donc possible de disposer de données détaillées pour chaque région et aussi d'établir des comparaisons avec d'autres régions. La seule difficulté est de conjuguer simultanément les deux réseaux de bibliothèques pour obtenir un portrait d'ensemble.

En Montérégie, en 2019, 88 % de la population était desservie par une BPA, tandis que 8 % l'était par une BA du Réseau BIBLIO. Cela signifie que 4 % de la population était desservie soit par une bibliothèque en dehors de ces réseaux<sup>11</sup> ou n'était pas desservie du tout. De 2010 à 2019, la population desservie par une BPA est allée en augmentant, alors celle desservie par une BA a semblé diminuer. Le même phénomène s'observe dans le nombre de BPA, le nombre de points de service pour ces BPA, ainsi que le nombre de municipalités desservies par des BPA. Les chiffres vont tous en augmentant, alors que les données équivalentes pour les bibliothèques affiliées à un Réseau BIBLIO vont en diminuant.

<sup>11</sup> Un bon exemple est La Petite Bibliothèque verte, un OBNL situé à Huntingdon, qui dessert une ville et cinq municipalités de la MRC du Haut-Saint-Laurent : <https://www.pbv-lql.org>. Ensemble, ces municipalités ne représentent que 0,6 % de la population de la Montérégie.

**tab. 28 Nombre de bibliothèques publiques autonomes, de bibliothèques affiliées, population et municipalités desservies en Montérégie de 2010 à 2019**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Population de la Montérégie	1 439 799	1 453 053	1 483 577	1 496 736	1 508 811	1 511 989	1 519 964	1 535 141	1 553 211	1 565 366
<b>Bibliothèques publiques autonomes (BPA)</b>										
Population de la Montérégie desservie par une BPA	1 180 759	1 198 981	1 246 898	1 285 726	1 308 708	1 317 916	1 325 643	1 345 675	1 362 358	1 372 955
Pourcentage de la population de la Montérégie desservie par une BPA	82 %	82 %	84 %	86 %	87 %	87 %	87 %	88 %	88 %	88 %
Nombre de BPA	40	39	42	46	48	49	49	50	50	50
Nombre de points de service	55	54	58	61	61	61	62	62	62	62
Nombre de municipalités desservies par des BPA	59	54	68	71	73	75	76	79	78	79
<b>Bibliothèques affiliées (BA) au Réseau BIBLIO</b>										
Population de la Montérégie desservie par une BA du Réseau BIBLIO Montérégie	167 568	156 595	156 739	126 024	123 012	125 336	125 591	116 438	120 055	127 471
% de la population de la Montérégie desservie par une BA du Réseau BIBLIO Montérégie	12 %	11 %	11 %	8 %	8 %	8 %	8 %	8 %	8 %	8 %
Nombre de BA	65	63	62	57	55	56	56	54	54	56
Nombre de points de service	65	63	62	57	55	56	56	54	54	56
Nombre de municipalités desservies par des BA	70	70	69	65	63	64	64	61	61	63

Source : StatBib, Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques

Le tableau suivant permet d'avoir une idée du nombre de livres accessibles pour les habitants qui vivent dans une municipalité desservie par une BPA dans chacune des régions du Québec. Les ratios font état du nombre de livres divisé par le total de la population concernée.

La Montérégie a maintenu un ratio assez stable au fil des années, quoique légèrement à la baisse dans les deux dernières années du tableau. Cette situation n'est pas exceptionnelle, puisque cela se produit dans la plupart des régions de la province. Les inventaires diminuent et les livres tendent à être remplacés par des documents numériques. De manière générale, on constate que le ratio maintenu par la Montérégie se situe en milieu de peloton par rapport aux autres régions. Pour chaque année rapportée dans ce tableau, le ratio se situe au-dessus de celui de l'ensemble du Québec. On notera que, pour les quatre régions comparées, seulement les Laurentides offrent plus de livres par habitant que La Montérégie. Laval maintient le niveau le plus bas parmi toutes les régions du Québec.

Ce ratio ne peut toutefois être interprété comme un jugement sur la valeur générale des services, puisque la richesse des bibliothèques repose de moins en moins sur la disponibilité des livres seulement.

Ce tableau ne rend pas non plus compte des disparités au sein d'une même région. Des chiffres peuvent toutefois être extraits pour chaque municipalité sur la plateforme StatBib.

**tab. 29 Nombre de livres par habitant desservi par une bibliothèque publique autonome (BPA), par région administrative du Québec, de 2010 à 2019**

Région administrative	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Bas-Saint-Laurent	3,21	3,35	3,38	3,37	3,36	3,53	3,63	3,69	3,66	3,59
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3,07	3,17	3,15	3,2	3,21	3,08	3,08	3,19	3,12	2,77
Capitale-Nationale	2,68	2,51	2,45	2,38	2,35	2,32	2,31	2,27	2,19	2,14
Mauricie	2,92	3,01	3,01	3,09	3,12	3,17	3,05	3,03	3,02	2,99
Estrie	2,25	2,31	2,4	2,5	2,45	2,48	2,51	2,62	2,67	2,71
Montréal	2,54	2,54	2,6	2,63	2,54	2,52	2,43	2,32	2,26	2,27
Outaouais	2,17	2,18	2,13	2,1	2,08	2,16	2,17	2,06	1,97	1,98
Abitibi-Témiscamingue	3,48	3,6	3,56	3,54	3,97	3,62	3,62	3,58	3,58	3,51
Côte-Nord	3,82	3,87	3,59	3,66	3,77	3,93	4,08	4,1	4,28	4,2
Nord-du-Québec	3,65	3,91	4,03	4,19	4,4	4,81	5,01	5,14	5,09	5,01
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4,63	4,42	4,06	2,18	2,27	2,34	2,45	2,53	2,14	3,08
Chaudière-Appalaches	2,47	2,53	2,52	2,54	2,45	2,26	2,31	2,34	2,32	2,36
Laval	1,6	1,36	1,42	1,73	1,41	1,4	1,39	1,29	1,27	1,24
Lanaudière	2,62	2,61	2,61	2,63	2,65	2,61	2,67	2,67	2,59	2,56
Laurentides	3,02	3,03	3,01	2,93	2,98	3,01	3,02	3,05	3	3,07
Montérégie	2,92	2,93	2,88	2,89	2,88	2,9	2,89	2,9	2,84	2,79
Centre-du-Québec	2,4	2,52	2,48	2,32	2,5	2,32	2,29	2,39	2,54	2,57
<b>Ensemble du Québec</b>	2,64	2,63	2,63	2,65	2,61	2,6	2,57	2,54	2,49	2,48

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Parmi les 15 régions<sup>12</sup> disposant de bibliothèques publiques affiliées à un Réseau BIBLIO, la Montérégie se situait au 9<sup>e</sup> rang pour le nombre de livres par habitant en 2019 avec 2,13 livres par habitant. Les comparaisons à l'échelle régionale et avec les chiffres des BPA sont extrêmement difficiles à faire puisque chaque Réseau BIBLIO dessert un territoire structuré différemment.

Rappelons que les bibliothèques publiques affiliées à un Réseau BIBLIO desservent, pour la presque totalité, des municipalités de moins de 5 000 habitants. La capacité de tenir un inventaire élevé de livres est ainsi souvent très limitée. Grâce à leur appartenance au réseau, les BA font périodiquement une rotation partielle de leur inventaire, donnant ainsi à la population d'une municipalité accès à un inventaire plus grand que ce qui est maintenu physiquement dans les locaux.

Cet inventaire excédentaire explique pourquoi le ratio pour l'ensemble du Québec est supérieur à celui de chacune des régions prises individuellement.

<sup>12</sup> Montréal et Laval étant des villes-régions de plus 5 000 habitants, celles-ci ne disposent d'aucune bibliothèque affiliée à un Réseau BIBLIO.

**tab. 30 Nombre de livres par habitant desservi par une bibliothèque publique affiliée à un Réseau BIBLIO, par région administrative du Québec, de 2010 à 2019**

Région administrative	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Bas-Saint-Laurent	1,83	1,74	1,98	2,05	2,12	2,25	2,38	2,51	2,62	2,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1,46	1,42	1,45	1,76	1,88	1,96	1,9	1,94	2,03	1,98
Capitale-Nationale	1,25	1,32	1,24	1,43	1,51	1,58	1,63	1,72	1,8	1,8
Mauricie	2,07	1,77	1,84	2,78	2,32	2,03	2,05	2,1	2,21	2,21
Estrie	1,72	1,7	2,49	1,87	1,97	2	2,16	2,23	2,27	2,23
Montréal	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Outaouais	1,78	1,98	1,74	1,89	1,83	1,86	1,99	2,01	2,06	1,95
Abitibi-Témiscamingue	2,37	2,41	2,97	3,21	2,97	2,84	3,1	3,22	3,19	3,58
Côte-Nord	0,96	0,97	1,02	2,12	2,32	2,12	2,08	2,09	2,11	1,9
Nord-du-Québec	2,79	2,95	3,86	3,45	2,89	3,89	3,61	2,05	2,39	2,82
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0,85	0,96	1,15	1,17	1,1	1,16	1,23	1,26	1,38	1,42
Chaudière-Appalaches	1,78	1,76	1,64	1,67	1,77	1,89	1,9	1,95	2,06	2,01
Laval	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Lanaudière	1,85	1,67	1,83	2,46	2,08	1,82	2,02	2,04	2,22	2,28
Laurentides	2,56	2,57	2,66	3,54	3,58	3,42	3,47	3,62	3,52	3,71
Montérégie	2,42	2,44	2,39	2,72	2,74	2,75	2,11	2,34	2,23	2,13
Centre-du-Québec	2,34	1,98	2,04	3,33	2,78	2,44	2,58	2,82	3,05	2,87
<b>Ensemble du Québec</b>	4,15	4,18	4,06	4,75	4,64	4,96	4,94	5,01	5,1	5,06

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Le tableau suivant permet de porter un regard plus précis sur d'autres données spécifiques à la Montérégie concernant les deux réseaux de bibliothèques publiques, c'est-à-dire les usagers inscrits, les prêts, le nombre d'employés et aussi de bénévoles.

Lorsqu'on parle des usagers inscrits, on se réfère à la part de la population desservie par une bibliothèque et qui est inscrite à la bibliothèque locale par l'entremise d'un abonnement. En 2019, pour les BPA, cette part était de 32 %. On remarque que cette part a diminué graduellement depuis 2010, alors que le nombre d'usagers inscrits ne suivait pas nécessairement la même tendance. Pour ce qui est des bibliothèques affiliées au Réseau BIBLIO, la diminution de la part relative des usagers inscrits est encore plus marquée, passant de 27 % en 2010 à 10 % en 2015, avant de remonter légèrement à 13 % en 2019.

En 2019, les prêts par habitant desservi par une BPA étaient de 5,96, en baisse depuis 2010, alors que nombre total de prêts était en hausse. La part relative des prêts octroyés par les BA était aussi en baisse, passant de 3,94 au début de la période à 2,94 en 2019. Contrairement aux BPA, le nombre total de prêts était ici en forte diminution.

Au niveau du personnel, des bibliothécaires et des bénévoles, on constate que tous les indicateurs sont à la hausse dans les BPA de la Montérégie. On ne dispose pas des mêmes données pour les BA, mais le nombre de bénévoles et les heures fournies par ceux-ci affichent des diminutions.

Ajoutons que le portrait des prêts de documents ne fournit qu'une vision partielle de l'activité en bibliothèque, puisque les bibliothèques sont aussi actives dans la programmation d'activités de médiation et même l'accueil de spectacles dans certains cas. Ces données ne pouvaient être présentées ici.

**tab. 31 Nombre de prêts, d'usagers et d'employés dans les bibliothèques publiques autonomes et les bibliothèques affiliées en Montérégie de 2010 à 2019**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Bibliothèques publiques autonomes (BPA)</b>										
Usagers inscrits (en milliers)	432	435	456	458	449	433	424	428	431	444
– % d'usagers inscrits/pop. Montérégie desservie par BPA	37 %	36 %	36 %	36 %	34 %	33 %	32 %	32 %	32 %	32 %
Prêts aux usagers (en milliers)	7 319	7 526	7 652	7 789	7 515	7 753	7 756	7 788	7 995	8 177
– Prêts par hab. desservi par une BPA	6,20	6,28	6,14	6,06	5,74	5,88	5,85	5,79	5,87	5,96
Employés rémunérés (ETC)	425	446	462	491	508	494	489	484	493	498
– Bibliothécaires (ETC)	48	50	55	63	66	65	63	62	63	63
Bénévoles	467	417	434	579	603	544	643	695	653	645
– Nombre total d'heures fournies par les bénévoles	19 359	16 484	23 667	33 171	30 817	32 270	30 752	31 711	28 360	28 548
<b>Bibliothèques affiliées (BA) au Réseau BIBLIO</b>										
Usagers inscrits	45 576	44 187	38 521	15 703	16 693	12 368	13 091	15 365	15 331	16 601
– % d'usagers inscrits/pop. Montérégie desservie par BA	27 %	28 %	25 %	12 %	14 %	10 %	10 %	13 %	13 %	13 %
Prêts aux usagers	660	677	600	406	415	419	421	393	386	375
– Prêts par hab. de la Montérégie desservi par BA	3,94	4,32	3,83	3,22	3,37	3,35	3,35	3,37	3,21	2,94
Employés rémunérés (ETC)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
– Bibliothécaires (ETC)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Bénévoles	949	957	936	810	744	750	752	884	867	801
– Nombre total d'heures fournies par les bénévoles	110 371	109 128	102 414	83 850	61 842	89 232	92 820	90 636	94 107	94 941

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques

Les dépenses de fonctionnement sont un indicateur intéressant pour suivre l'activité des bibliothèques à travers le temps et pour comparer les régions entre elles.

Même si, en général, on constate que les dépenses par habitant sont plutôt à la hausse dans les BPA, on note qu'en Montérégie les dépenses se situent sous la moyenne pour l'ensemble du Québec. C'est aussi le cas pour toutes les régions comparées. Les Laurentides constituent la seule région qui dépense davantage que la Montérégie à cet égard.

Chez les BA, le portrait est plus varié. Alors que, dans l'ensemble du Québec, la tendance est à une légère hausse des dépenses par habitant, la Montérégie voit plutôt une baisse de 2010 à 2013 avant que les chiffres repartent à la hausse jusqu'en 2019, mais sans atteindre le niveau de 2010. L'Outaouais et les Laurentides ont connu des hausses très importantes pendant cette période.

Non seulement le niveau de dépenses par habitant dans les BA de la Montérégie est-il inférieur à celui de l'ensemble du Québec, mais il est également le plus faible parmi toutes les régions comparées. En 2019, les dépenses par habitant des Laurentides sont plus du double de celles de la Montérégie.

**tab. 32 Dépenses de fonctionnement en \$ par habitant pour la population desservie par une BPA et par une BA à un Réseau BIBLIO pour les régions administratives comparables, de 2010 à 2019**

Bibliothèques publiques autonomes (BPA)										
Région administrative	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Outaouais	31,17	31,53	38,28	31,08	31,71	31,65	31,03	30,96	31,88	32,25
Laval	29,47	30,7	30,33	32,62	31,31	36,57	35,36	36,88	33,77	36,70
Lanaudière	30,67	31,46	32,91	33,26	35,35	35,86	36,84	37,56	38,15	37,57
Laurentides	35,87	36,67	37,87	37,92	37,71	38,61	40,23	41,12	40,88	43,56
Montérégie	32,52	33,85	35,01	37,17	36,99	39,21	38,43	38,35	38,47	39,21
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>37,52</b>	<b>39,85</b>	<b>40,11</b>	<b>40,03</b>	<b>40,70</b>	<b>42,52</b>	<b>43,79</b>	<b>44,50</b>	<b>45,94</b>	<b>47,01</b>

Bibliothèques affiliées (BA) à un Réseau BIBLIO										
Région administrative	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Outaouais	11,72	12,16	12,53	17,19	17,11	16,72	18,05	17,62	20,56	20,79
Laval	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Lanaudière	12,6	8,87	13,9	11,31	12,19	14,68	13,71	12,03	13,46	15,57
Laurentides	20,49	11,85	23,08	28,48	28,09	29,61	35,13	26,77	28,76	32,65
Montérégie	14,72	14,1	14,96	11,05	11,76	11,85	12,64	12,98	12,75	14,02
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>12,69</b>	<b>12,84</b>	<b>12,65</b>	<b>14,42</b>	<b>14,49</b>	<b>14,12</b>	<b>14,23</b>	<b>14,28</b>	<b>14,11</b>	<b>14,57</b>

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Autre indicateur intéressant, la contribution municipale par habitant desservi par une bibliothèque publique autonome ou une bibliothèque publique affiliée au Réseau BIBLIO, qui permet également de jauger l'engagement des autorités locales vis-à-vis de leurs installations.

On constate, à cet égard, des tendances à la hausse dans toutes les régions dans le cas des BPA. La contribution municipale par habitant de 39,67 \$ obtenue en 2019 était inférieure à celle enregistrée pour l'ensemble du Québec. Il n'y a qu'en 2010 qu'elle a été supérieure à la moyenne provinciale.

En général, l'investissement municipal était inférieur à la moyenne québécoise dans toutes les régions comparées durant la période examinée. Exception notable, les contributions municipales en Outaouais ont augmenté de façon très significative en 2019, passant de 30,90 \$ à 50,31 \$ et dépassant la moyenne du Québec et la Montérégie pour la toute première fois.

Dans le cas des BA, le portrait est assez différent. Alors que toutes les régions présentent des indicateurs plutôt à la hausse, la Montérégie affiche des contributions par habitant assez stables. En 2019, cette région était celle qui affichait l'indicateur le plus faible parmi les régions comparées. Les Laurentides étaient, en 2019, la région qui contribuait le plus avec plus du double de la contribution de la Montérégie. De 2011 à 2019, cet investissement a pratiquement triplé.

Quant à la moyenne pour l'ensemble du Québec, il n'est pas possible ici de s'en servir à des fins de comparaison en raison de la manière dont les dépenses sont calculées à l'échelle provinciale.

**tab. 33 Contribution municipale en \$ par habitant pour la population desservie par une BPA et par une BA à un Réseau BIBLIO pour toutes les RA de 2010 à 2019**

Bibliothèques publiques autonomes (BPA)										
Région administrative	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Outaouais	26,19	26,31	33,65	27,11	27,44	27,57	29,55	27,92	30,9	50,31
Laval	26,76	29,57	27,11	29,47	28,33	33,00	31,89	33,42	30,72	33,59
Lanaudière	26,81	27,77	28,74	29,95	31,38	32,45	33,13	35,06	34,94	34,00
Laurentides	31,73	41,55	46,63	35,29	36,15	36,82	39,97	50,00	44,86	42,05
Montérégie	33,62	29,11	31,84	34,71	39,37	37,17	36,42	39,96	39,76	39,67
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>36,37</b>	<b>38,2</b>	<b>40,12</b>	<b>39,48</b>	<b>39,67</b>	<b>43,39</b>	<b>42,82</b>	<b>47,37</b>	<b>46,79</b>	<b>47,78</b>

Bibliothèques affiliées (BA) à un Réseau BIBLIO										
Région administrative	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Outaouais	11,72	12,16	12,53	17,19	17,11	16,72	18,05	17,62	20,56	20,79
Laval	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Lanaudière	12,6	8,87	13,9	11,31	12,19	14,68	13,71	12,03	13,46	15,57
Laurentides	20,49	11,85	23,08	28,48	28,09	29,61	35,13	26,77	28,76	32,65
Montérégie	14,72	14,1	14,96	11,05	11,76	11,85	12,64	12,98	12,75	14,02
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>4,23</b>	<b>4,33</b>	<b>4,37</b>	<b>5,3</b>	<b>5,35</b>	<b>5,36</b>	<b>5,37</b>	<b>5,44</b>	<b>5,52</b>	<b>5,62</b>

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec

#### 4.4 ARTS DE LA SCÈNE

Comme dans les sections précédentes, le portrait des arts de la scène en Montérégie est présenté en deux temps. D’abord, nous mobilisons les données de l’Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), qui collecte systématiquement ses données grâce à l’Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec. La cueillette de données y est effectuée selon la méthode dite de recensement, c’est-à-dire que tous les organismes des arts de la scène au Québec sont sollicités pour répondre au questionnaire de l’Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec<sup>13</sup>. La plupart des tableaux présentent des données sur un horizon de 10 ans, soit le plus souvent de 2009 à 2018. L’année 2019 comportant de nombreux trous sur le plan de la collecte des données, il n’a pas été possible de l’inclure dans un portrait temporel plus récent pour quelques-uns des tableaux.

Le portrait que l’on obtient grâce à l’OCCQ provient des données qui sont compilées, à la base, par les organismes de diffusion qui sont établis dans chacune des régions administratives. Ces données nous informent sur la fréquentation des installations dans une région donnée — la Montérégie, en l’occurrence —, mais ne permettent pas de préciser d’où proviennent les spectateurs (de la Montérégie, de Montréal ou de l’Estrie, par exemple).

Pour en savoir un peu plus sur le comportement des spectateurs domiciliés en Montérégie ou dans une autre région administrative, il faut se référer à l’Étude des publics des arts de la scène au Québec<sup>14</sup> qui,

par l’entremise d’un sondage auprès de plus de 6 000 personnes âgées de 16 ans et plus, nous a permis de mieux connaître les spectateurs, peu importe la salle de spectacle (ou le lieu, car les événements extérieurs sont aussi considérés) fréquentée. Le tableau 37 présente un peu plus loin des données issues de cette étude.

La dernière partie du portrait rassemble les résultats les plus intéressants de l’enquête menée expressément auprès des organismes de la Montérégie aux fins de cette étude.

Commençons par quelques éléments du portrait des représentations payantes en arts de la scène en Montérégie.

Le nombre de salles utilisées pour accueillir des spectacles avec représentations payantes fluctue de manière assez considérable, le nombre le plus bas étant 49 en 2010 et le plus élevé étant 75 en 2014. Le nombre de représentations payantes tendait à augmenter, peu importe le nombre de salles impliquées.

L’assistance totale aussi affichait une tendance à la hausse, dépassant les 700 000 entrées pour la première fois en 2018 et en 2019. Toutefois, l’assistance moyenne par représentation ne suit pas la même courbe, alors que 2019 affiche le nombre moyen d’entrées le plus faible de la période avec 348. Cela se reflète d’ailleurs dans le revenu moyen de billetterie par spectateur (29,03 \$) et le revenu moyen par représentation (9 367 \$), où 2019 s’avère l’année la plus faible de toute la période.

<sup>13</sup> L’OCCQ précise que les représentations privées et les spectacles amateurs sont exclus de l’enquête.

<sup>14</sup> Saire, Pierre-Olivier (dir.), Rosaire Garon, Martin Tétu, Sophie Dubois Paradis et George Krump (2020), « Étude des publics des arts de la scène au Québec », étude réalisée par DAIGLE/SAIRE pour le Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène (GTFAS), Montréal.

**tab. 34 Principales statistiques des représentations payantes en arts de la scène en Montérégie de 2010 à 2019**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nbre de salles utilisées	49	72	72	64	75	61	64	72	67	--
Nbre de représentations	1 678	1 572	1 634	1 715	1 729	1 529	1 543	1 616	2 012	2 027
Assistance totale (en milliers)	677	595	652	676	635	596	578	583	709	705
Assistance moyenne par représentation	404	379	399	394	367	390	375	360	353	348
Taux d'occupation (%)	71,6 %	72,3 %	76,1 %	75,9 %	73,4 %	73,2 %	74,7 %	77,7 %	78,4 %	76,2 %
Revenus de billetterie excluant les taxes (en milliers)	21 085 \$	15 610 \$	17 810 \$	18 640 \$	17 568 \$	16 978 \$	16 249 \$	15 665 \$	19 299 \$	18 987 \$
Revenu moyen de billetterie par spectateur payant	35,19 \$	29,66 \$	30,17 \$	30,13 \$	30,62 \$	30,74 \$	30,12 \$	28,69 \$	29,12 \$	29,03 \$
Revenu moyen de billetterie par représentation	12 565 \$	9 930 \$	10 900 \$	10 869 \$	10 161 \$	11 104 \$	10 531 \$	9 694 \$	9 592 \$	9 367 \$

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2022

Le tableau suivant affiche les données détaillées, qui mettent en lumière les différences en lien avec l'évolution de l'assistance selon les régions administratives.

En chiffres absolus, on constate que la Montérégie arrivait au 3<sup>e</sup> rang, derrière Montréal et la région de la Capitale-Nationale, avec 709 000 entrées. La combinaison de Laval et des Laurentides arrivait au 4<sup>e</sup> rang avec 592 000 entrées, tandis que Lanaudière se situait au 5<sup>e</sup> rang avec 329 000 entrées. Avec ses 195 000 billets vendus, l'Outaouais se plaçait en 9<sup>e</sup> position.

Alors que la Montérégie a connu son meilleur résultat en 2018, il serait hasardeux d'essayer de mettre en relief une tendance quelconque, les assistances totales fluctuant parfois considérablement d'une année à l'autre. Une tournée d'un artiste majeur, par exemple, suffit à pousser les ventes à la hausse pour une année donnée, tandis que l'annulation ou le report de gros spectacles peuvent faire chuter les ventes.

Ce phénomène s'applique à toutes les régions.

**tab. 35 Évolution de l'assistance totale selon les régions administratives entre 2009 et 2018 (en milliers)**

Région administrative	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Bas-Saint-Laurent	97	86	93	110	107	100	105	97	101	108
Saguenay-Lac-Saint-Jean	139	142	125	120	113	138	133	105	141	137
Capitale-Nationale	996	997	1 018	1 173	957	834	950	1 082	1 095	999
Mauricie	186	-	-	167	158	149	235	210	241	247
Estrie	205	171	139	220	201	175	198	193	216	252
Montréal	3 954	3 461	3 250	3 526	3 055	3 404	3 190	3 528	3 863	3 572
Outaouais	155	147	157	158	162	167	151	-	237	195
Abitibi-Témiscamingue	63	74	71	84	72	90	82	83	85	98
Côte-Nord	66	56	55	69	74	74	61	64	52	56
Nord-du-Québec	4	5	6	5	4	5	4	5	6	5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	73	46	46	44	55	46	47	51	60	65
Chaudière-Appalaches	152	139	149	155	147	170	151	141	171	155
Laval et Laurentides	313	335	345	338	444	375	378	330	439	592
Lanaudière	325	333	340	320	323	328	323	295	272	329
Montérégie	582	677	595	652	676	635	596	578	583	709
Centre-du-Québec	118	-	-	109	124	108	135	-	166	198
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>7 430</b>	<b>7 007</b>	<b>6 623</b>	<b>7 251</b>	<b>6 672</b>	<b>6 799</b>	<b>6 739</b>	<b>7 062</b>	<b>7 729</b>	<b>7 717</b>

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2019

Dans le tableau qui suit, les taux d'occupation des salles de spectacles du Québec sont présentés pour chaque région administrative de 2009 à 2018. Alors que le taux, pour l'ensemble du Québec, était de 75 % en 2018, celui de la Montérégie était légèrement supérieur, soit de 78 %. Ce taux arrivait même au second rang parmi toutes les régions administratives en 2018.

Les autres régions comparées affichaient des taux inférieurs en 2018, mais pas tellement plus bas dans le cas de l'Outaouais (77 %) et des régions administratives combinées de Laval et des Laurentides (76 %). La région de Lanaudière, quant à elle, affichait des taux considérablement moins élevés que l'ensemble du Québec et se retrouvait constamment sous la barre des 70 %.

**tab. 36 Évolution du taux d'occupation dans les salles de spectacles du Québec selon les régions administratives entre 2009 et 2018**

Région administrative	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Bas-Saint-Laurent	55 %	53 %	56 %	59 %	62 %	65 %	64 %	63 %	64 %	61 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	70 %	69 %	66 %	71 %	71 %	69 %	67 %	70 %	71 %	73 %
Capitale-Nationale	78 %	76 %	74 %	76 %	73 %	75 %	78 %	76 %	77 %	74 %
Mauricie	62 %	63 %	62 %	65 %	68 %	63 %	72 %	72 %	79 %	77 %
Estrie	56 %	53 %	49 %	61 %	60 %	63 %	64 %	64 %	66 %	68 %
Montréal	75 %	77 %	75 %	73 %	76 %	77 %	76 %	78 %	78 %	77 %
Outaouais	78 %	75 %	77 %	77 %	78 %	72 %	72 %	-	79 %	77 %
Abitibi-Témiscamingue	51 %	51 %	52 %	59 %	55 %	61 %	54 %	54 %	59 %	62 %
Côte-Nord	60 %	62 %	60 %	61 %	63 %	61 %	57 %	56 %	53 %	54 %
Nord-du-Québec	63 %	66 %	62 %	54 %	65 %	66 %	59 %	58 %	66 %	73 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	63 %	58 %	62 %	67 %	71 %	67 %	67 %	63 %	66 %	67 %
Chaudière-Appalaches	79 %	74 %	75 %	75 %	77 %	72 %	74 %	75 %	74 %	74 %
Laval et Laurentides	67 %	68 %	68 %	68 %	71 %	73 %	73 %	73 %	70 %	76 %
Lanaudière	59 %	64 %	65 %	64 %	66 %	67 %	67 %	63 %	64 %	68 %
Montérégie	71 %	72 %	72 %	76 %	76 %	73 %	73 %	75 %	78 %	78 %
Centre-du-Québec	61 %	66 %	59 %	60 %	70 %	67 %	76 %	-	79 %	84 %
<b>Ensemble du Québec</b>	72 %	73 %	71 %	71 %	73 %	74 %	74 %	74 %	75 %	75 %

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2022

Une piste pour expliquer le fort taux d'occupation est le nombre moindre de billets disponibles en Montérégie. Ainsi, en 2018, selon les données de l'OCCQ, le nombre moyen de billets disponibles pour des représentations payantes par habitant était de 0,77 contre 1,39 pour la moyenne nationale et 0,90 pour un ensemble<sup>15</sup> constitué de toutes les régions du Québec sauf Montréal et la Montérégie.

L'OCCQ ne communique les résultats que sous la forme d'agrégats de certaines régions et de disciplines. Le théâtre et la danse sont relativement faciles à cerner, alors que la musique comprend à la fois la musique classique, l'opéra et la musique instrumentale. La chanson combine les prestations en français, en anglais et dans une autre langue. La variété regroupe l'humour, le cirque et la magie : dans les faits, l'essentiel de l'assistance de la variété provient des spectacles d'humour.

Le nombre moyen de billets disponibles pour des représentations payantes par habitant de la Montérégie se situe sous la moyenne de l'ensemble constitué de toutes les régions du Québec sauf Montréal et la Montérégie. Cela vaut pour toutes les disciplines sauf les variétés. La Montérégie est même de toutes les régions celle qui offre la plus forte proportion de billets de spectacles de variétés (46 %).

Ces résultats semblent indiquer qu'en matière d'arts de scène, l'offre montérégienne de billets disponibles par habitant est plus faible que dans les autres régions comparables du Québec particulièrement pour les disciplines artistiques comme le théâtre, la danse ou encore la musique classique. En fait, pour ces trois disciplines, la Montérégie se situe au dernier rang de toutes les régions du Québec.

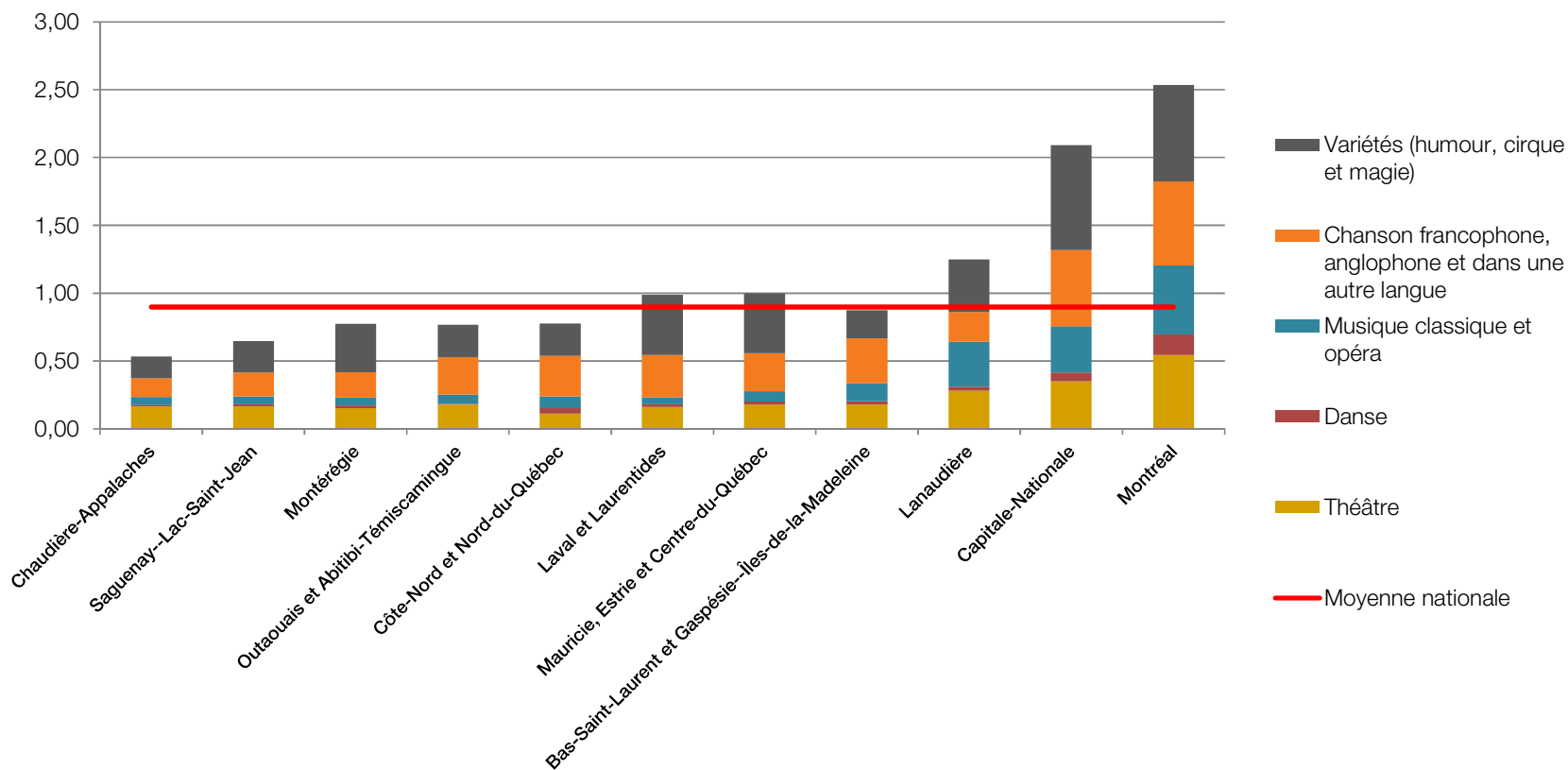
<sup>15</sup> Cet ensemble est un bon comparable national pour la Montérégie compte tenu de la performance sans commune mesure avec les autres régions de Montréal.

**tab. 37 Billets disponibles pour des représentations payantes selon le genre de spectacle et les régions administratives, en 2018**

	Bas-Saint-Laurent et Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	Capitale-Nationale	Chaudière-Appalaches	Côte-Nord et Nord-du-Québec	Lanaudière	Laval et Laurentides	Mauricie, Estrie et Centre-du-Québec	Montréal	Montréal	Outaouais et Abitibi-Témiscamingue	Saguenay--Lac-Saint-Jean	Ensemble du Québec	Toutes les régions sauf Montréal et Montérégie
<b>Nombre moyen de billets par habitant</b>													
Théâtre	0,18	0,35	0,17	0,11	0,28	0,16	0,18	0,15	0,54	0,18	0,17	0,28	0,18
Danse	0,02	0,06	0,01	0,04	0,03	0,02	0,02	0,02	0,15	0,00	0,01	0,05	0,02
Musique	0,13	0,34	0,06	0,09	0,33	0,05	0,08	0,06	0,51	0,07	0,06	0,21	0,10
Chanson	0,33	0,56	0,14	0,30	0,22	0,31	0,28	0,19	0,62	0,28	0,18	0,36	0,26
Variétés	0,21	0,77	0,16	0,24	0,39	0,45	0,44	0,36	0,71	0,24	0,23	0,47	0,34
<b>Total</b>	<b>0,88</b>	<b>2,09</b>	<b>0,54</b>	<b>0,77</b>	<b>1,25</b>	<b>0,99</b>	<b>1,00</b>	<b>0,77</b>	<b>2,57</b>	<b>0,77</b>	<b>0,65</b>	<b>1,39</b>	<b>0,90</b>
<b>Distribution de l'offre de billets disponibles selon le genre de spectacle</b>													
Théâtre	20%	17%	31%	14%	23%	16%	18%	20%	21%	23%	26%	20%	20%
Danse	3%	3%	2%	5%	2%	2%	2%	2%	6%	1%	2%	4%	2%
Musique	15%	16%	12%	11%	27%	5%	8%	7%	20%	9%	9%	15%	11%
Chanson	38%	27%	26%	39%	17%	31%	28%	24%	24%	36%	27%	26%	29%
Variétés	24%	37%	30%	31%	31%	45%	44%	46%	28%	31%	36%	34%	37%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

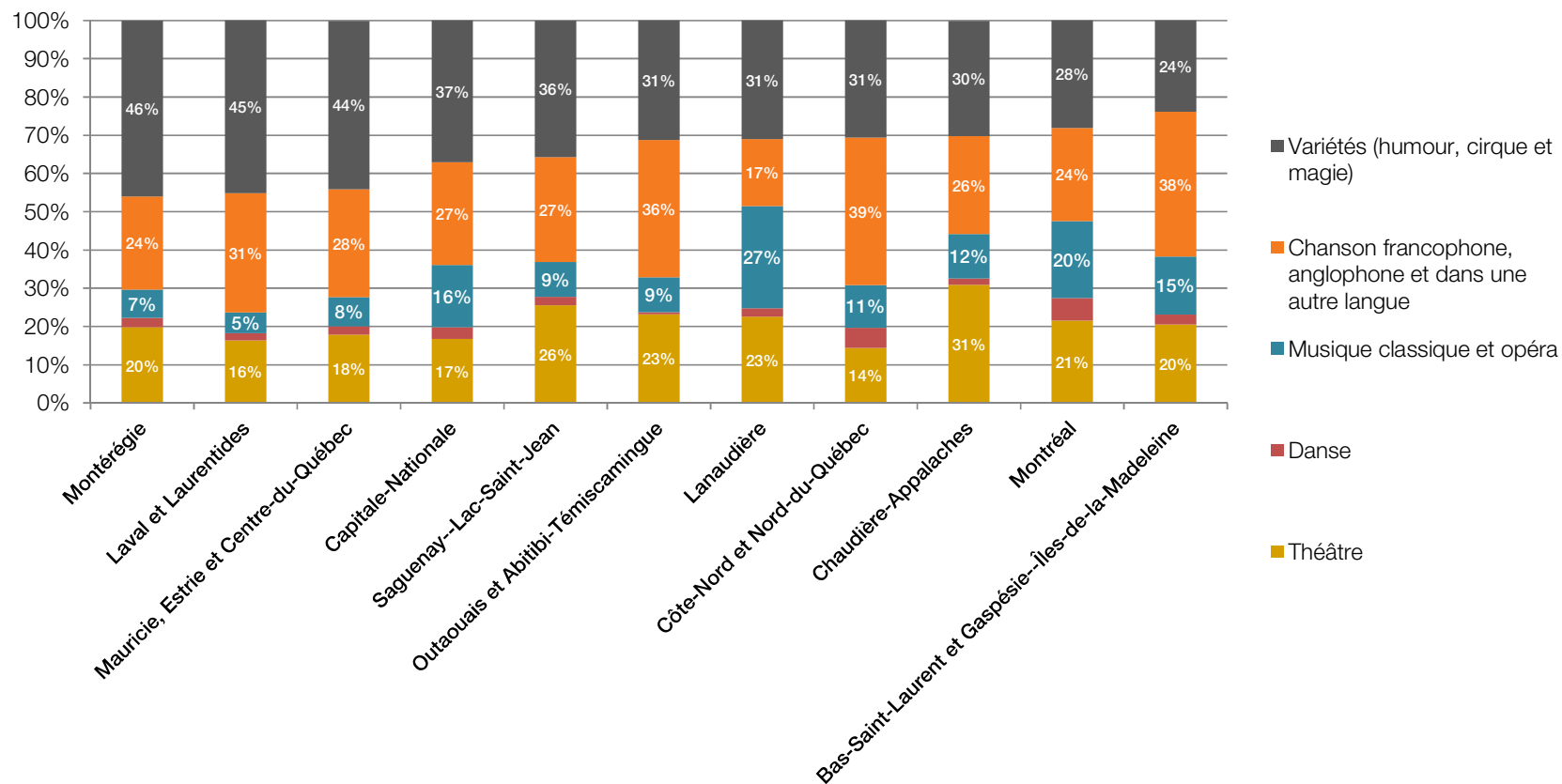
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2022

**fig. 11 Nombre moyen de billets disponibles par habitant pour des représentations payantes selon le genre de spectacle et les régions administratives, en 2018**



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2022

**fig. 12 Distribution de l'offre de billets disponibles pour des représentations payantes selon le genre de spectacle et les régions administratives, en 2018**



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2022

Les données tirées de l'Étude des publics des arts de la scène au Québec qui sont présentées dans le tableau qui suit nous renseignent sur le nombre de spectateurs, l'assistance totale et le nombre moyen de spectacles par spectateur qu'il était possible d'associer à la population âgée de 16 ans et plus dans chaque région du Québec en 2018. Toutes ces données réfèrent aux spectacles professionnels payants intérieurs et extérieurs ; les festivals payants sont donc pris en compte.

Alors que la Montérégie accueille, sur son territoire, 18 % de la population des 16 ans plus au Québec, elle rassemble aussi 18 % des spectateurs, ce qui correspond à 808 000 personnes de 16 ans et plus ayant fréquenté au moins un spectacle professionnel payant en 2018. Rien de surprenant, car, à une exception près, la part de la population âgée de 16 ans et plus correspond à peu près toujours à celle des spectateurs. On remarque par contre, en Montérégie, que la part (16 %) de l'assistance totale générée (billets vendus) par ces spectateurs est inférieure à leur poids relatif (18 %). C'est aussi le cas pour l'Outaouais, Lanaudière et les Laurentides. Laval affiche la même part relative (5 %) pour la population, les spectateurs et l'assistance.

Il n'y a qu'à Montréal — et dans une bien moindre mesure, la Capitale-Nationale et l'Abitibi-Témiscamingue — que les spectateurs génèrent une part bien plus importante de billets vendus (l'assistance) que leur part relative.

Le nombre de spectacles professionnels payants que va voir chaque citoyen au Québec est de 3,2. La Montérégie se situe sous la moyenne avec un ratio de 2,9. Les spectateurs de Laval (3,4) sont les seuls parmi les régions comparées qui dépassent cette moyenne, tandis que ceux de l'Outaouais (3,1) et de Lanaudière se situent sous la moyenne tout en dépassant la Montérégie. Les Laurentides affichent l'un des résultats les plus bas (2,3). À l'inverse, les spectateurs de Montréal (3,9) et de la Capitale-Nationale (3,9) sont ceux qui voient le plus de spectacles en moyenne.

**tab. 38 Population de 16 ans et plus, spectateurs et assistance (en milliers et en pourcentage) et nombre moyen de spectacles par citoyen, par région administrative, en 2018**

Région administrative	Population de 16 ans et plus		Spectateurs		Assistance		Nombre moyen de spectacles
Bas-Saint-Laurent	172	2 %	107	2 %	548	2 %	3,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	237	3 %	148	3 %	681	3 %	2,9
Capitale-Nationale	632	9 %	460	10 %	2 455	11 %	3,9
Mauricie	234	3 %	155	3 %	670	3 %	2,9
Estrie	272	4 %	163	4 %	794	4 %	2,9
Montréal	1 663	24 %	1 095	24 %	6 419	29 %	3,9
Outaouais	318	5 %	212	5 %	975	4 %	3,1
Abitibi-Témiscamingue	113	2 %	58	1 %	369	2 %	3,3
Côte-Nord	78	1 %	46	1 %	251	1 %	3,2
Nord-du-Québec	10	0 %	5	0 %	10	0 %	1,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	81	1 %	49	1 %	305	1 %	3,8
Chaudière-Appalaches	355	5 %	222	5 %	1 076	5 %	3,0
Laval	352	5 %	231	5 %	1 178	5 %	3,4
Lanaudière	413	6 %	278	6 %	1 226	5 %	3,0
Laurentides	495	7 %	307	7 %	1 130	5 %	2,3
Montréal	1 263	18 %	808	18 %	3 597	16 %	2,9
Centre-du-Québec	205	3 %	137	3 %	649	3 %	3,2
<b>Total</b>	<b>6 890</b>	<b>100 %</b>	<b>4 481</b>	<b>100 %</b>	<b>22 332</b>	<b>100 %</b>	<b>3,2</b>

Source : DAIGLE / SAIRE, *Étude des publics des arts de la scène au Québec, 2020*

L'Étude des publics des arts de la scène au Québec s'intéresse au comportement des spectateurs. Les spectacles auxquels assistent ces spectateurs ne sont pas nécessairement ceux qui sont présentés dans leur propre région.

À l'inverse, les données de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec traduisent l'occupation des salles. Une salle de spectacle n'est pas forcément occupée par des spectateurs d'une même région.

En mettant en relation ces deux distributions sur le plan national, nous sommes en mesure d'estimer les gains et les pertes relatifs d'assistance aux spectacles professionnels en 2018 selon les régions du Québec.

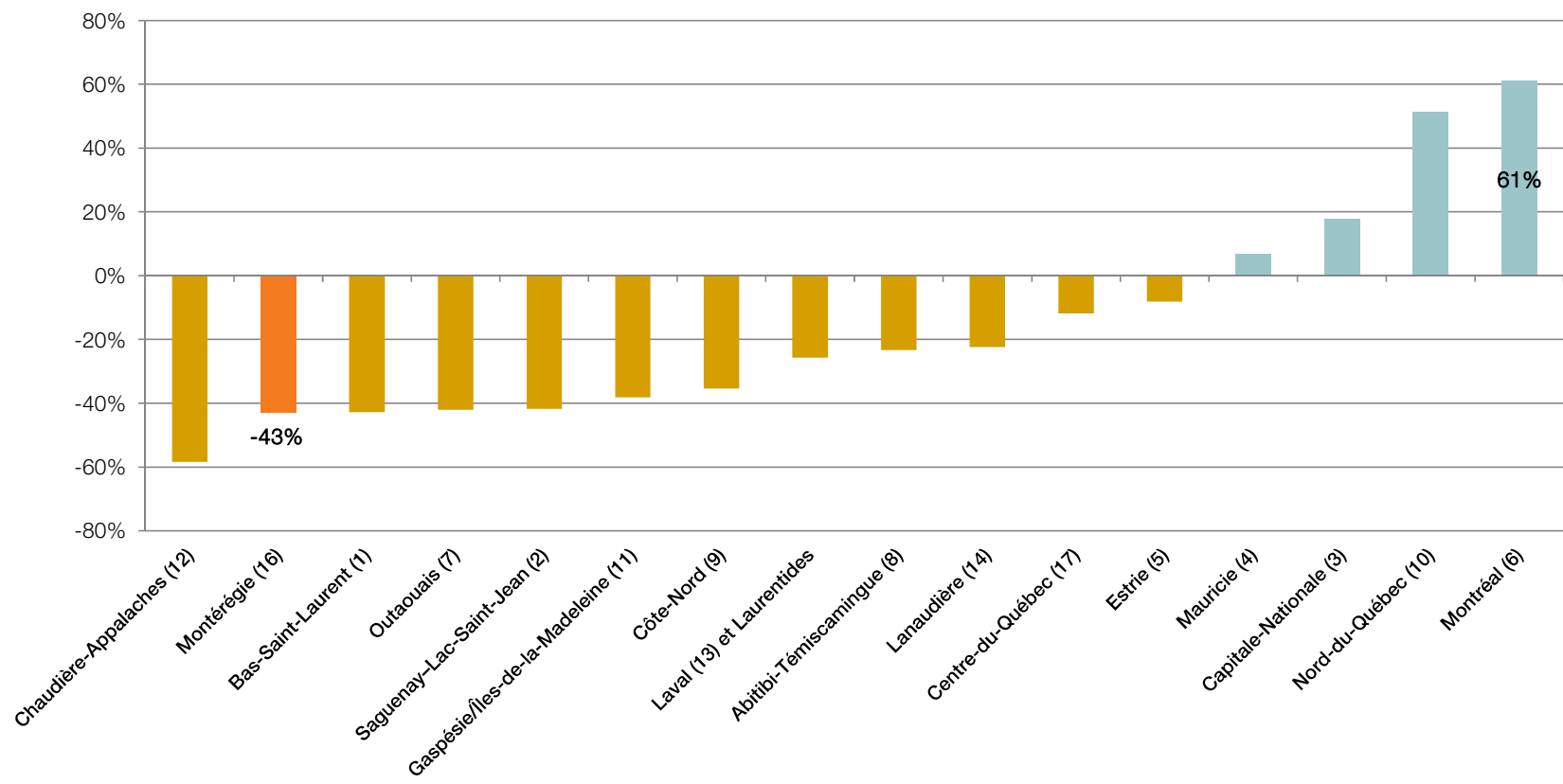
Sans surprise, la région de Montréal trône avec des gains de plus de 60 % des publics : cela signifie que plus de 60 % des entrées de spectacles sont le produit de personnes qui n'habitent pas cette région.

Au contraire, la Montérégie, avec -43 %, enregistre le second plus fort score négatif après Chaudière-Appalaches. Cela se traduit par le fait que les spectateurs montérégiens vont assister à plus de 4 spectacles sur 10 en dehors de la Montérégie.

Ce niveau est comparable à celui de l'Outaouais, mais inférieur à celui de Laval, des Laurentides et surtout de Lanaudière. Une région importante comme la Mauricie parvient même à dégager un solde positif.

Le résultat négatif de la Montérégie tend à démontrer que les Montérégiens vont, dans une grande proportion, assister à des spectacles à l'extérieur de leur région, sans doute à Montréal pour la grande majorité.

**fig. 13 Gains et pertes relatifs d'assistance aux spectacles en 2018 selon les régions du Québec**



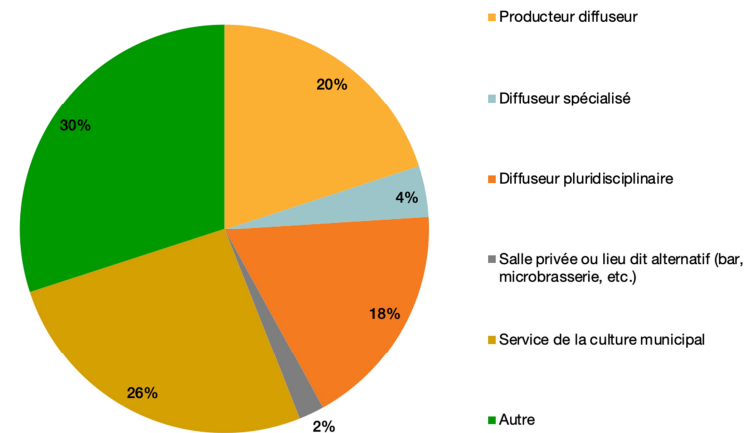
Source : DAIGLE/SAIRE, Calcul effectué à partir de la distribution régionale de l'assistance en salle de l'OCCQ en 2018 et de la distribution régionale de l'assistance des spectateurs de l'Étude des publics des arts de la scène au Québec (DAIGLE/SAIRE, 2020).

## RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

L'enquête menée auprès des organismes culturels de la Montérégie aux fins de cette étude nous permet d'accéder à d'autres types de renseignements. Le questionnaire envoyé ciblait les organismes impliqués dans la diffusion des arts de la scène : on parle ici de théâtres, de salles de spectacles, d'organismes, d'entreprises ou de services municipaux présentant des spectacles. Au total, 50 organisations impliquées en diffusion ont répondu au questionnaire en tout ou en partie.

Parmi ces répondants, 26 % se considéraient comme un service de la culture municipal, 20 % se définissaient comme producteurs-diffuseurs, 18 % comme diffuseurs pluridisciplinaires, 4 % comme salles privées ou lieux dits alternatifs (bars, microbrasseries, etc.) et 2 % comme diffuseurs spécialisés. Une part importante (30 %) des répondants ne se retrouvait pas dans les catégories proposées et a donc signifié être un autre type d'organisme. Parmi ceux qui ont détaillé leur réponse, on remarque des activités hybrides telles que producteurs et salles privées, chorales avec concerts, salles alternatives « sans être un bar », organismes communautaires culturels, etc.

**fig. 14 Type d'organisme – Arts de la scène Δ**



Source : Enquête auprès des organismes culturels de la Montérégie, 2023

L'enquête menée auprès de ces répondants nous a permis d'apprendre que les organismes ayant des activités de diffusion en arts de la scène généraient ensemble 1 035 représentations, toutes disciplines confondues, représentant un achalandage de plus de 546 000 entrées. Ces répondants estimaient que cet achalandage, dans leur année de référence la plus récente, représentait une variation de -8,1 % par rapport à l'achalandage d'avant la pandémie.

Cet achalandage est essentiellement de provenance locale, soit dans une proportion de 70 %. Près du quart (24 %) provient de plus loin, soit d'un rayon de plus de 40 km. Quant aux touristes québécois qui restent le temps d'une nuitée, ils ne comptent que pour 4 % de l'achalandage, et les touristes issus de l'extérieur du Québec que pour 2 %.

**tab. 39 Provenance des spectateurs qui fréquentaient les installations et activités des organismes en diffusion des arts de la scène Δ**

Provenance des personnes	%
Locale	70 %
Régionale (distance de plus de 40 km)	24 %
Touristes québécois (distance de plus de 40 km et effectuant une nuitée dans la région)	4 %
Touristes hors Québec	2 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

Source : Enquête auprès des organismes culturels de la Montérégie, 2023

Alors que 93 % des organismes répondants déclarent percevoir des revenus autonomes et 90 % des subventions municipales, la part de ces revenus autonomes pèse beaucoup plus lourd (58 %) dans le budget que celle des subventions municipales (16 %). Dans le cas des subventions régionales, celles-ci ne représentent que 4 % des budgets, en moyenne, pour le groupe des répondants qui dit en recevoir (63 %). Les subventions provinciales touchent près des trois quarts (73 %) des organismes, et celles-ci comptent pour 15 % de leurs revenus totaux.

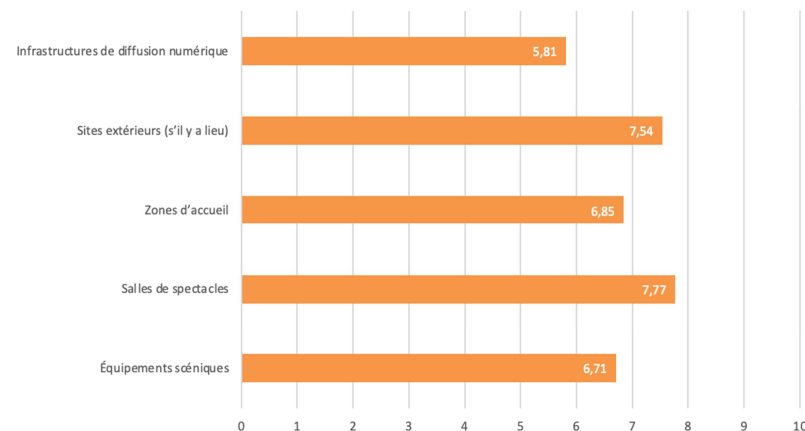
**tab. 40 Provenance et part des revenus des organismes répondants – Diffusion des arts de la scène Δ**

Source des revenus	% des org.	% des rev.
Subventions municipales	90 %	16 %
Subventions régionales	63 %	4 %
Subventions provinciales	73 %	15 %
Subventions fédérales	63 %	9 %
Revenus autonomes (ventes)	93 %	58 %
Autres revenus (dons, commandites, etc.)	80 %	15 %

Source : Enquête auprès des organismes culturels de la Montérégie, 2023

Concernant la qualité des lieux et des équipements associés à la diffusion des organismes effectuant de la diffusion en arts de la scène, les réponses sont assez contrastées. La qualité des salles (7,77) et des sites extérieurs (7,54) semble assez bonne. Les zones d'accueil (6,85) et les équipements techniques (6,71), eux, reçoivent des notes très moyennes. Il se dégage toutefois une grande insatisfaction à l'égard des infrastructures numériques, celles-ci récoltant la note la plus basse (5,81).

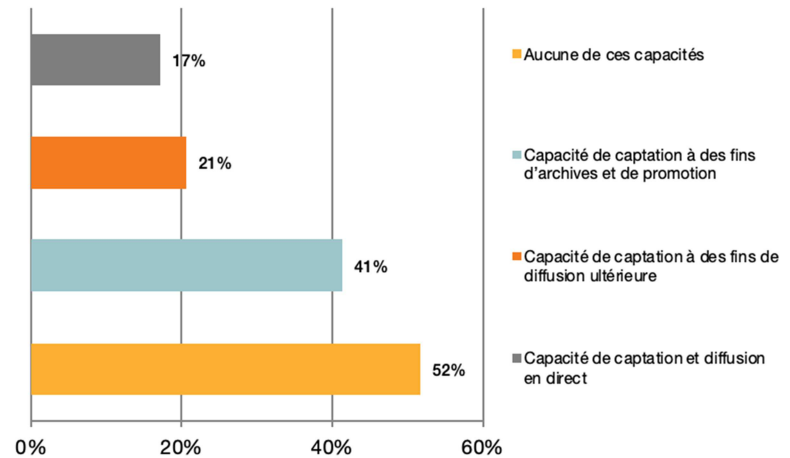
**fig. 15 Évaluation de la qualité des installations, équipements et autres capacités pour les organismes en arts de la scène Δ**



Source : Enquête auprès des organismes culturels de la Montérégie, 2023

On relevait, dans la figure précédente, que les infrastructures de diffusion numérique récoltaient de faibles notes; la figure suivante tend à confirmer la situation. Appelés à se prononcer sur la nature de leurs capacités sur le plan numérique, plus de la moitié (52 %) des répondants déclaraient n'avoir aucune des capacités listées. La capacité de captation et de diffusion en direct est très faible : seulement 17 % des répondants déclaraient avoir de telles capacités. La capacité de captation à des fins de diffusion ultérieure ne fait guère mieux avec seulement 21 % des organismes mentionnant posséder une telle capacité. La captation à des fins d'archives et de promotion, sans doute ancrée depuis longtemps dans les pratiques, récolte quant à elle des réponses positives dans 41 % des cas.

**fig. 16 Infrastructures de captation et de diffusion numérique des organismes en arts de la scène Δ**



Source : Enquête auprès des organismes culturels de la Montérégie, 2023

#### 4.5 FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS

En raison de la place très variable qu'occupent les arts de la scène dans les divers festivals et événements du Québec, il est difficile d'obtenir des données précises pour la Montérégie au sujet de ce volet culturel. La plupart du temps, les statistiques sont agrégées en quatre types : régions centrales, régions périphériques, régions intermédiaires et régions éloignées. La Montérégie fait partie des régions dites périphériques, au même titre que Chaudière-Appalaches, Laval, Lanaudière et les Laurentides. L'autre région « comparable », l'Outaouais, figure quant à elle parmi les régions dites intermédiaires.

À l'ISQ, les données sur les festivals et événements ne sont pas compilées aussi systématiquement que les données de fréquentation des spectacles. Une étude exploratoire menée par l'Observatoire de la culture et des communications en 2019 nous donne donc le meilleur portrait disponible de l'offre de représentations en arts de la scène dans le cadre de divers événements au Québec. Ces représentations peuvent avoir eu lieu dans un festival, une foire, une fête, un rendez-vous, un carnaval ou toute manifestation programmant au moins une représentation en arts de la scène. Bien que la majorité de ces événements soit associée au domaine de la culture, un nombre significatif de ceux-ci peut être associé à d'autres domaines comme l'agroalimentaire, les fêtes populaires, l'interculturalisme, le sport et les véhicules.

Le compte rendu de cette enquête, présenté dans le bulletin *Optique culture* no 74<sup>16</sup>, mentionne par ailleurs que, dans les régions périphériques comme la Montérégie, plus de la moitié des événements (52 %) sont du domaine de la culture tandis que 22 % sont liés à l'agroalimentaire, 11 % aux fêtes populaires, 11 % aux sports et véhicules et 4 % à l'interculturalisme.

On y apprend également que, dans ces mêmes régions périphériques, la chanson est présente à 83 % dans la programmation, la musique à 22 %, la danse à 5 %, le théâtre à 4 %, les variétés à 10 % et les arts de la parole à 10 %.

Selon cette enquête, dont le tableau détaillé est présenté ci-après, on recensait, en Montérégie, 34 événements programmant des représentations en arts de la scène en 2019. La Montérégie se classait ainsi au 4<sup>e</sup> rang après Montréal (81), la région de la Capitale-Nationale (45) et Chaudière-Appalaches (37). Aucune des régions comparables ne totalisait autant d'événements, Lanaudière (17) et les Laurentides (16) étant celles qui se classaient le mieux.

<sup>16</sup> CORRIVEAU, Louis-Simon (2020). « Les festivals et événements présentant des spectacles en arts de la scène en 2019 », *Optique culture*, [En ligne], n° 74, octobre, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, p. 1-12. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/no-74-octobre-2020-les-festivals-et-evenements-presentant-des-spectacles-en-arts-de-la-scene-en-2019.pdf>

**tab. 41 Festivals et événements en arts de la scène selon la région administrative en 2019**

Région administrative	Nombre	%
Bas-Saint-Laurent	20	5 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	27	7 %
Capitale-Nationale	45	12 %
Mauricie	13	3 %
Estrie	29	7 %
Montréal	81	21 %
Outaouais	10	3 %
Abitibi-Témiscamingue	15	4 %
Côte-Nord	9	2 %
Nord-du-Québec	2	1 %
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	11	3 %
Chaudière-Appalaches	37	9 %
Laval	4	1 %
Lanaudière	17	4 %
Laurentides	16	4 %
Montréal	34	9 %
Centre-du-Québec	19	5 %
Événements nationaux <sup>17</sup>	2	1 %
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>391</b>	<b>100 %</b>

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec

<sup>17</sup> Événements qui se déroulent dans l'ensemble du Québec.

## RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Pour en connaître davantage sur les événements culturels diffusant des spectacles en arts de la scène en Montérégie, on doit encore une fois se référer à quelques-uns des résultats de l'enquête menée auprès des organismes culturels de la région.

Alors qu'au départ, un peu plus d'une quarantaine d'événements avaient été recensés avec la collaboration d'interlocuteurs des différentes MRC, la nature saisonnière de plusieurs de ces événements a complexifié les efforts pour rejoindre les organisateurs. Certains événements majeurs n'ont pas donné suite aux requêtes. Leurs données auraient grandement influencé certains résultats.

Après plusieurs relances, l'enquête a toutefois permis d'obtenir un total de quatorze répondants. Ensemble, ces producteurs d'événements rapportaient au total un achalandage de 63 794 entrées pour leurs activités. Comme l'année de référence différait pour chacun, il n'est pas possible de l'associer à une année particulière pour toutes les organisations, mais elle se situait entre 2021 et 2022. Les mêmes répondants rapportaient que cet achalandage représentait une variation de -7,3 % par rapport à l'achalandage prépandémique.

Quelques données permettent de constater que la provenance de l’achalandage des événements culturels organisés par les organismes répondants en Montérégie est locale à 79 %. Un autre 17 % provient de la région et seule une faible proportion rassemble des touristes québécois (4 %) ou des touristes hors Québec. L’absence de deux événements majeurs à fort rayonnement parmi les répondants influence probablement à la baisse la part des personnes provenant de l’extérieur de la région.

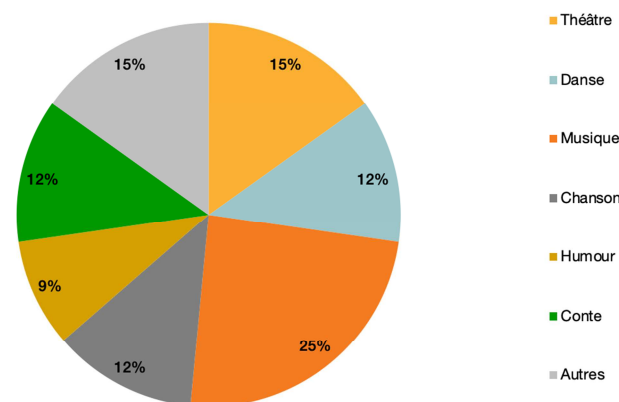
**tab. 42 Provenance des personnes qui fréquentaient les événements culturels en Montérégie Δ**

Provenance des personnes	%
Locale	79 %
Régionale (distance de plus de 40 km)	17 %
Touristes québécois (distance de plus de 40 km et effectuant une nuitée dans la région)	4 %
Touristes hors Québec	1 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

Source : Enquête auprès des organismes culturels de la Montérégie, 2023

Les organismes répondants étaient très majoritairement des OBNL (79 %), des services municipaux (14 %) ou des coopératives (7 %). La figure qui suit démontre que la musique (25 %) et le théâtre (15 %) sont les disciplines les plus couvertes par ces événements. La danse, la chanson et le conte suivent avec 12 % pour chacune de ces disciplines. La catégorie « autres », mentionnée par 15 % des répondants, regroupe des mentions croisées ou bien très spécifiques comme l’opérette, la musique classique spécialisée sur instruments d’époque, etc.

**fig. 17 Disciplines programmées par les événements culturels Δ**



Source : Enquête auprès des organismes culturels de la Montérégie, 2023

Bien que l'échantillon soit limité, il est intéressant de constater que les organisations qui ont participé à l'enquête déclarent toutes recevoir des revenus autonomes et d'autres revenus, et que ces types de revenus comptent respectivement pour 37 % et 23 % dans leurs revenus totaux pour une proportion combinée de 60 %. Même si 83 % de ces événements déclarent recevoir des subventions municipales, ces apports ne représentent que 7 % de leurs revenus totaux.

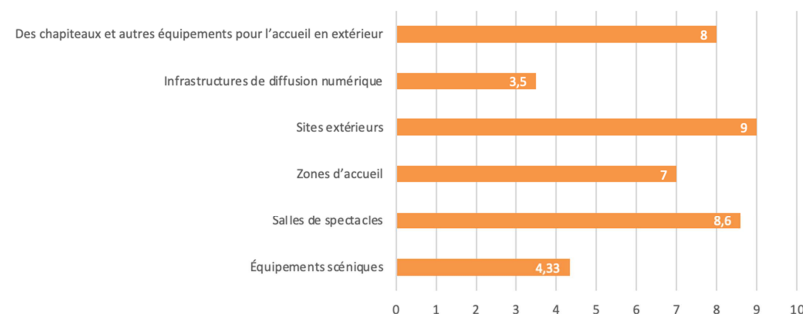
**tab. 43 Provenance et part des revenus des organismes répondants – Événements culturels Δ**

Source des revenus	% des org.	% des rev.
Subventions municipales	83 %	7 %
Subventions régionales	67 %	28 %
Subventions provinciales	50 %	15 %
Subventions fédérales	50 %	17 %
Revenus autonomes (ventes)	100 %	37 %
Autres revenus (dons, commandites, etc.)	100 %	23 %

Source : Enquête auprès des organismes culturels de la Montérégie, 2023

Chez les événements culturels, la satisfaction apparaît très élevée à l'égard des sites extérieurs (9), des salles de spectacles (8,6) et des chapiteaux et autres équipements pour l'accueil en extérieur (8). Elle est moyenne pour les zones d'accueil (7), tandis qu'elle est carrément mauvaise pour les équipements scéniques (4,33), surtout pour les infrastructures numériques (3,5).

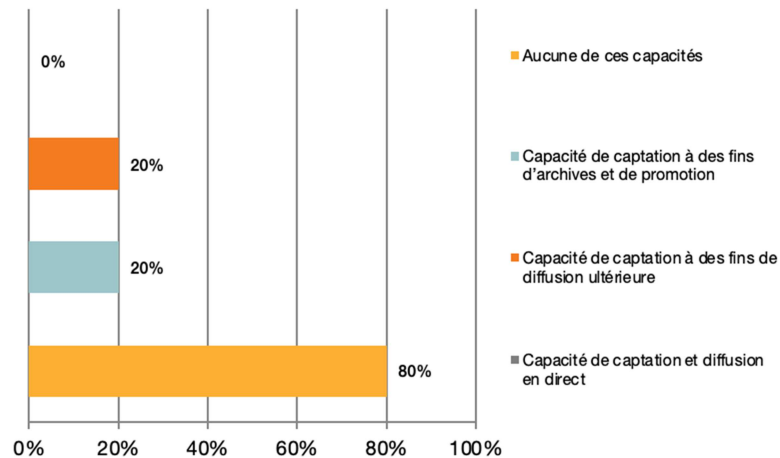
**fig. 18 Évaluation de la qualité des installations, équipements et autres capacités pour les événements culturels Δ**



Source : Enquête auprès des organismes culturels de la Montérégie, 2023

Parmi les événements culturels ayant participé à l'enquête, 80 % ne disposaient d'aucune capacité sur le plan de la captation ou de la diffusion numérique. Seulement 20 % d'entre eux possédaient des capacités de captation à des fins d'archives et de promotion ou encore de diffusion ultérieure. Aucun n'avait la capacité de faire de la diffusion en direct.

**fig. 19 Infrastructures de captation et de diffusion numérique des événements culturels Δ**



Source : Enquête auprès des organismes culturels de la Montérégie, 2023

#### 4.6 CINÉMA

Bien que l'ISQ dispose de nombreuses données sur les salles de diffusion de cinéma, sur les types de programmation et les résultats d'exploitation des salles, nous avons choisi de nous limiter à quantifier l'offre sur le territoire.

Le tableau suivant fait état du nombre d'établissements cinématographiques et d'écrans en Montérégie et dans les régions administratives comparables. On y recense le nombre d'établissements actifs et d'écrans en chiffres absolus et en proportion de la population.

La Montérégie y fait assez bonne figure. En nombres absolus, elle est de loin la région qui offre le plus grand nombre d'établissements et d'écrans. Même en tenant compte de la population, on y retrouve un (1) établissement de cinéma par 100 000 habitants et 8,9 écrans par 100 000 habitants, ce qui la place au second rang parmi les régions comparées, après les Laurentides.

On note aussi un déclin relatif, tant pour le nombre d'établissements que pour le nombre d'écrans. Cela vaut pour toutes les régions. La baisse du nombre d'établissements dans les Laurentides semble un peu moins prononcée, tandis que la Montérégie semble aussi un peu moins affectée par la diminution du nombre d'établissements et d'écrans par 100 000 habitants.

**tab. 44 Nombre d'établissements cinématographiques et d'écrans en Montérégie et dans les régions administratives comparables de 2010 à 2019**

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Outaouais	Établissements actifs (n)	6	6	7	5	4	4	4	4	4	3
	Établissements actifs (n/100 000 hab.)	1,6	1,1	1,9	1,3	1,1	1	1	1	1	0,8
	Écrans (n)	36	36	37	35	31	32	32	32	32	30
	Écrans (n/100 000 hab.)	9,8	9,6	9,8	9,2	8,1	8,4	8,3	8,2	8,2	7,6
Laval	Établissements actifs (n)	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Établissements actifs (n/100 000 hab.)	0,8	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
	Écrans (n)	42	34	34	34	34	34	34	34	34	34
	Écrans (n/100 000 hab.)	10,5	8,4	8,3	8,2	8,1	8,1	8	7,9	7,8	7,7
Lanaudière	Établissements actifs (n)	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
	Établissements actifs (n/100 000 hab.)	0,9	0,8	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
	Écrans (n)	37	37	34	33	33	33	33	33	33	33
	Écrans (n/100 000 hab.)	7,9	7,8	7	6,8	6,7	6,7	6,6	6,6	6,5	6,4
Laurentides	Établissements actifs (n)	10	10	10	10	10	10	9	9	9	10
	Établissements actifs (n/100 000 hab.)	1,8	1,8	1,7	1,7	1,7	1,7	1,5	1,5	1,5	1,6
	Écrans (n)	67	67	67	67	66	63	61	60	61	62
	Écrans (n/100 000 hab.)	12	11,8	11,7	11,6	11,3	10,7	10,3	9,9	10	10
Montérégie	Établissements actifs (n)	18	18	18	18	17	17	17	16	16	16
	Établissements actifs (n/100 000 hab.)	1,2	1,2	1,2	1,2	1,1	1,1	1,1	1	1	1
	Écrans (n)	149	149	154	154	147	147	147	140	140	141
	Écrans (n/100 000 hab.)	10,3	10,1	10,4	10,3	9,8	9,7	9,6	9,1	9	8,9

Source : Institut de la statistique du Québec, 2022

#### 4.7 FORMATION SPÉCIALISÉE EN ARTS

Selon les données du ministère de la Culture et des Communications de 2016, la Montérégie accueillait, sur son territoire, trois organismes de formation en arts privés soutenus par le ministère. Parmi ces organismes, on comptait un orchestre de jeunes et deux écoles spécialisées en arts. Les domaines couverts étaient donc la musique, la danse et des champs multiples. De son côté, l'Outaouais comptait cinq organismes, tandis que Lanaudière en accueillait quatre, les Laurentides un seul et Laval aucun.

**tab. 45 Organismes de formations spécialisées en arts soutenus au fonctionnement en 2016**

Région administrative	Nbre	Types présents	Domaines couverts
Outaouais	5	École de formation spécialisée en arts	Musique, danse arts de la scène/multiple
Laval	0	-	-
Lanaudière	4	Camp de formation spécialisée en arts École de formation spécialisée en arts Ensemble musical/Orchestre de jeunes	Musique
Laurentides	1	Camp de formation spécialisée en arts	Musique
Montérégie	3	Ensemble musical/Orchestre de jeunes École de formation spécialisée en arts	Musique, danse, champs multiples

Source : Ministère de la Culture et des Communications, 2016

#### 4.8 MÉDIAS

Les données présentées disponibles sur les médias reposent, en grande partie, sur des compilations faites par Culture Montérégie et les agents culturels de certaines MRC.

Il existe, en Montérégie, un peu plus d'une trentaine de journaux locaux ou régionaux qui publient des versions imprimées à différentes fréquences ou encore diffusent des nouvelles par Internet ou par l'entremise d'applications pour téléphones ou tablettes. Ces médias sont, pour la plupart, impliqués dans la diffusion de nouvelles culturelles locales ou régionales. On retrouve aussi quelques périodiques spécialisés, mais dont la cible n'est pas clairement la Montérégie.

On y recense autour de six stations de radio commerciales ou communautaires, dont certaines ont des antennes ou des bureaux dans plus d'une municipalité. Leur portée ou leur rayonnement n'est pas toujours bien défini puisque de plus en plus de ces stations diffusent aussi leurs émissions sur Internet ou par l'entremise d'autres services de diffusion en continu.

La Montérégie étant située juste à côté de Montréal, elle reçoit assez clairement le signal radio de la plupart des stations montréalaises, incluant les chaînes radio-canadiennes, qui jouent un rôle majeur dans la diffusion de la culture. Cette proximité a toutefois un revers, puisque la région n'est pas assez éloignée pour justifier la présence d'une antenne régionale qui lui permettrait d'alimenter en continu une telle chaîne avec du contenu ou des nouvelles locales.

La Montérégie compte également huit stations de télévision à caractère local, régional ou communautaire qui diffusent des émissions sur différentes plateformes sur Internet ou par l'entremise du réseau de Vidéotron et de ses diverses plateformes. Elle ne dispose pas d'une antenne régionale pour les grands médias nationaux de télévision.

#### 4.9 CONSTATS LIÉS À L'ÉTAT DES LIEUX DISCIPLINAIRE

L'état des lieux disciplinaire réalisé grâce au survol des différents secteurs culturels donne à voir un portrait inégal, mais tout de même instructif. De cet exercice émergent un certain nombre de constats qui complètent les informations sur la dynamique régionale et interrégionale et l'évolution des dépenses gouvernementales en culture.

En ce qui concerne les institutions muséales, la Montérégie est assez bien dotée sur le plan du nombre d'établissements. La fréquentation semble faire bonne figure, mais lorsqu'on la met en relation avec la population, le ratio devient beaucoup plus faible. La provenance de la clientèle apparaît ainsi plus locale, alors qu'à l'inverse, les grandes régions centrales disposent d'institutions capables d'attirer des clientèles régionales et même nationales.

Le principal constat en ce qui a trait au patrimoine est que la Montérégie dispose d'une très grande richesse sur le plan du nombre d'immeubles patrimoniaux classés ou cités sur son territoire. Nos travaux n'ont pas permis de juger si cette richesse est mise en valeur de manière optimale ou si elle demeure invisible aux yeux de la population.

La région a également généré un nombre important de projets d'intégration des arts à l'architecture, qui ont ajouté une richesse culturelle durable au bâti de la Montérégie. Comme pour le patrimoine, les projets d'intégration ne sont pas toujours considérés à leur juste valeur et rarement valorisés comme richesse pour une collectivité.

On sait que de nombreux artistes en arts visuels et artisans œuvrent sur le territoire, mais il est difficile de les répertorier et donc de les mettre en vitrine. Comme leur production n'est pas nécessairement destinée à une clientèle locale, il n'est pas certain que cette mise en vitrine systématique soit ce qu'ils souhaitent.

Il est également difficile d'évaluer le nombre de galeries et de lieux d'exposition. Aucun répertoire national n'existe, et même les efforts pour les cibler se sont butés à des défis de définition. Quelques centres d'artistes sont présents, mais ils sont loin d'être répartis sur tout le territoire.

La présence de deux réseaux de bibliothèques dont les modèles opèrent selon des logiques différentes rend également difficile l'obtention d'un portrait d'ensemble. Il est clair cependant que les bibliothèques publiques autonomes associées aux municipalités de plus de 5 000 habitants prennent une importance relative de plus en plus grande dans la desserte de la population de la Montérégie. Différents intervenants dans le domaine rapportent aussi qu'on voit de plus en plus de collaborations entre des BPA et certaines municipalités plus petites, jouant un rôle moteur dans le développement culturel sous-régional.

En arts de la scène, les organismes de diffusion du territoire affichent des taux d'occupation très élevés, ce qui peut être une bonne nouvelle, mais peut aussi témoigner d'un plafonnement de la capacité d'accueil. Une ventilation sous-régionale serait de mise pour confirmer l'hypothèse. Il est néanmoins certain que la proximité de Montréal joue un rôle. Les spectateurs domiciliés en Montérégie voient moins de spectacles que ceux qui habitent Montréal; c'est là une situation équivalente pour les régions comparées de la périphérie.

La région semble assez bien dotée en événements de toutes sortes. Les données manquent toutefois pour évaluer la portée de ces événements, d'autant plus qu'ils sont de nature très différente et que plusieurs sont hybrides. Un grand nombre d'entre eux sont des événements locaux portés par de petites organisations, bien souvent propulsées par des bénévoles. L'engagement saisonnier de ces personnes complique les efforts pour en établir un portrait juste. On se doute qu'ils représentent des acteurs du dynamisme culturel local, surtout dans une région aussi vaste et éparpillée que la Montérégie.

Au chapitre des médias, les nouvelles locales et les activités régionales semblent adéquatement couvertes, mais par des médias essentiellement locaux ou régionaux. En l'absence d'antennes ou de stations locales pour des médias nationaux, le rayonnement de la culture montérégienne à l'extérieur de la région peut s'en trouver affecté.

De manière plus transversale, les résultats de l'enquête auprès des organismes de la Montérégie ont permis de faire quelques constats<sup>18</sup> plus spécifiques :

- De manière générale, si l'on se fie à l'enquête et à l'échantillon des organismes qui y ont participé, l'achalandage est essentiellement local. Le secteur Patrimoine, histoire et muséologie est celui qui semble rayonner le plus largement.
- Certains grands événements connus pour être de grande envergure ne figurent pas parmi les répondants, ce qui incite à la prudence dans l'interprétation des résultats sur l'achalandage et le rayonnement.
- Même si, de façon générale, une part très significative des organismes reçoit des subventions municipales, celles-ci ne représentent qu'une petite part de leurs revenus (6 % à 14 %), sauf pour le secteur Patrimoine, histoire et muséologie (32 %).
- Les subventions régionales, reçues par à peine plus de la moitié des organismes, ne comptent pour presque rien dans les budgets (2 % ou moins), sauf pour le secteur Événements culturels (19 %).
- La combinaison des revenus autonomes (ventes) et des autres revenus (dons, commandites, etc.) atteint 60 % ou plus des budgets dans tous les secteurs, sauf pour Patrimoine, histoire et muséologie (40 %).
- Les organismes reçoivent à 66 % des subventions provinciales et à 59 % des subventions fédérales. Ces sommes comptent toutefois pour relativement peu dans leurs budgets (5 % à 13 %).
- Malgré le fait que l'exercice d'évaluation de la qualité des installations, équipements et autres capacités reste subjectif et imprécis, il pointe vers la nécessité de mener des évaluations plus approfondies qui conduiraient à des priorités d'intervention ciblées.
- Les organismes en métiers d'art font les évaluations les plus élevées (7,4) de leurs installations, équipements et autres capacités, tandis que ceux en arts visuels font les plus basses (6,1).
- Parmi les aspects qui recueillent les notes les plus basses, on note que les infrastructures de diffusion numérique sont un grand souci pour les acteurs des arts de la scène et des événements culturels.
- De manière générale, les équipements techniques, scéniques et multimédias semblent être une préoccupation pour la plupart des secteurs.
- La capacité de capter et de diffuser en continu des spectacles ou d'autres activités est particulièrement déficiente.

<sup>18</sup> Les tableaux qui inspirent plusieurs de ces constats transversaux se trouvent en annexe 2.

---

## CONCLUSION

En nous appuyant sur l'ensemble des constats liés à la dynamique régionale et interrégionale, aux dépenses gouvernementales en culture et à l'état des lieux disciplinaire, quelques constats s'imposent.

Avec 17 % de la population du Québec, la Montérégie jouit d'un capital humain considérable qui lui confère une grande importance démographique à l'échelle de la province. Le territoire de la Montérégie, vaste et diversifié, dessine une véritable mosaïque. Cette richesse dans la composition des territoires est un atout sur le plan culturel. Toutefois, cette diversité génère aussi son lot de difficultés en raison de la variété des acteurs et des instances impliqués dans l'action à l'échelle régionale ou supralocale.

La Montérégie est un territoire dont la plupart des indicateurs socio-économiques sont positifs. C'est tout spécialement le cas pour le PIB par habitant, le marché de l'emploi, le revenu disponible par habitant et l'indice de vitalité économique. Sur le plan démographique, le taux d'accroissement global de la population de la Montérégie demeure parmi les plus élevés au Québec depuis les dix dernières années. En 2022, les gains migratoires les plus importants concernaient les 30-44 ans et les moins de 10 ans, c'est-à-dire les familles avec de jeunes enfants.

La Montérégie apparaît donc généralement comme une région riche, mais ce ne sont pas tous les territoires qui la composent qui en profitent uniformément. La région affiche ainsi de forts contrastes entre les secteurs avec de grandes municipalités très peuplées, à densité urbaine élevée, et d'autres avec une dynamique plus rurale, à densité beaucoup plus faible. Les enjeux de développement, y compris en matière de culture, épousent cette diversité territoriale.

Face au dynamisme de son économie et de sa démographie, quelle place est réservée à la culture ? La part relative du PIB des arts,

spectacles et loisirs vis-à-vis du PIB régional est inférieure à la moyenne nationale. Cette situation ne semble d'ailleurs pas s'être améliorée entre 2009 et 2018. On note même une stagnation du secteur. Et, dans une perspective citoyenne, c'est-à-dire en ramenant les données en dollars par habitant et en tenant compte de l'inflation, la part des arts, spectacles et loisirs a même décliné en dollars constants.

Le soutien public est nécessaire et incontournable, non seulement pour assurer le développement des activités culturelles et artistiques, mais surtout pour en assurer l'accessibilité aux citoyens. Les quatre principaux paliers d'instances publiques qui participent au financement de la culture sont le provincial, le fédéral, le municipal et, bien que jouant un rôle encore marginal, le régional.

En raison de son poids démographique important, la Montérégie se retrouve souvent dans les premiers rangs pour les dépenses totales à l'échelle du Québec. Mais quand on examine ces dépenses sous l'angle des sommes moyennes associées à chaque citoyen, les résultats sont complètement inversés.

En 2019, par exemple, les dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise en Montérégie se situaient au troisième rang des régions du Québec. La Montérégie arrivait cependant au quinzième rang pour ces dépenses par habitant. Sur dix ans, la région a maintenu, année après année, ce faible rang. Les écarts sont ainsi considérables entre les régions : un citoyen de la Montérégie reçoit, en moyenne, des dépenses sept fois inférieures à un citoyen de Montréal, mais aussi 40 % inférieures à un citoyen de l'Estrie et plus de 60 % inférieures à un citoyen de la Mauricie.

La projection des niveaux de dépenses sur une carte du Québec met en relief un niveau d'investissement très élevé à Montréal alors que toutes les régions périphériques semblent délaissées : les quatre régions ayant le niveau de dépenses par habitant le plus bas au Québec ceinturent Montréal. Les dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise semblent fonctionner comme un trou de beigne inversé :

Montréal draine les investissements alors que les régions limitrophes semblent négligées.

Il est plus difficile de rendre compte des dépenses en culture en Montérégie du gouvernement du Canada de manière aussi complète, mais tout indique que le schéma décrit précédemment tend à s'y reproduire. La compilation des subventions et contributions accordées par les trois institutions culturelles fédérales (Patrimoine canadien, Conseil des arts du Canada et Téléfilm Canada) en 2019-2020 indique que la Montérégie est au second rang des régions du Québec pour les dépenses totales, très loin derrière Montréal. Toutefois, 82 % de ces montants provenaient de Patrimoine canadien et étaient surtout consacrés au patrimoine historique de la région. En gros, les dépenses moyennes par habitant de la Montérégie se situaient au cinquième rang provincial. Si l'on considère seulement les sommes attribuées par le Conseil des arts du Canada, la Montérégie se situe au dernier rang avec 1 dollar par habitant contre 10 dollars pour la moyenne nationale.

En 2018, les dépenses en culture en services rendus des municipalités de la Montérégie plaçaient celle-ci au second rang des régions du Québec, un rang qui se maintient d'ailleurs depuis plus de dix ans. Malgré le fait que ce résultat soit valorisant, il reflète avant tout la hiérarchie des régions selon leur volume de population. Ainsi, les dépenses moyennes par habitant en culture des municipalités en services rendus de la Montérégie ramènent la région au septième rang national. Ce niveau de dépenses par habitant en Montérégie se compare avec celui des Laurentides tout en étant supérieur à celui de Laval, de Lanaudière ou encore de l'Outaouais.

Au niveau régional, les dépenses en culture des municipalités sont plus importantes que celles des paliers provincial ou fédéral. On aurait pu espérer que les contributions municipales viennent pallier le déficit en termes de dépenses provinciales et fédérales. Malheureusement, la performance de la Montérégie y apparaît médiocre, et le taux de croissance des dépenses municipales sur dix ans n'indique pas que la situation puisse s'améliorer significativement.

En matière de dépenses publiques en culture, la Montérégie oscille globalement entre le bas et le milieu du tableau. Ces résultats diffèrent de son rang en matière de développement économique et démographique. Cette situation ne semble malheureusement pas évoluer, comme si la Montérégie demeurait prisonnière d'une conception passéiste du développement culturel local ou que la notion de citoyenneté culturelle y occupait encore trop peu de place.

Pour dresser l'état des lieux disciplinaire de la Montérégie, plusieurs sources statistiques ont été mobilisées selon leur disponibilité et leur pertinence. Une enquête a aussi été menée auprès de 117 organismes culturels de la région afin d'obtenir d'autres informations sur les caractéristiques de ces acteurs présents sur le territoire.

La Montérégie est assez bien dotée sur le plan du nombre d'institutions muséales. La fréquentation y fait bonne figure, mais, mise en relation avec la population, le ratio devient beaucoup plus faible. La provenance de la clientèle apparaît plus locale, alors qu'à l'inverse, les grandes régions centrales disposent d'institutions capables d'attirer des clientèles régionales et nationales.

La Montérégie dispose aussi d'une grande richesse sur le plan du nombre d'immeubles patrimoniaux classés ou cités sur le territoire. Elle a su générer, au fil des ans, un nombre important de projets d'intégration des arts à l'architecture, qui ajoutent une richesse culturelle durable au bâti de la région.

Les artistes en arts visuels et les artisans sont nombreux à œuvrer sur le territoire, mais il est difficile de les répertorier. De plus, leur production n'est pas nécessairement destinée à une clientèle locale. Il est également difficile d'évaluer le nombre de galeries et de lieux d'exposition puisqu'aucun répertoire national n'existe et que même les efforts pour les cibler se sont butés à des défis de définition. Quelques centres d'artistes sont également présents, mais ils ne sont pas répartis sur tout le territoire.

Deux réseaux de bibliothèques se côtoient sur le territoire, opérant avec des logiques différentes, ce qui rend difficile l'obtention d'un portrait d'ensemble. Les bibliothèques publiques autonomes associées aux municipalités de plus de 5000 habitants semblent prendre une importance relative de plus en plus grande dans la desserte de la population de la Montérégie.

Les organismes avec des activités de diffusion en arts de la scène présents sur le territoire affichent des taux d'occupation élevés. Cette bonne nouvelle cache cependant possiblement un plafonnement de la capacité d'accueil pour les organismes de la Montérégie. La proximité de Montréal joue assurément un rôle à cet effet. Les spectateurs domiciliés en Montérégie voient moins de spectacles que ceux qui habitent Montréal; c'est là une situation que l'on observe aussi dans les régions comparées de la périphérie.

En mettant en relation l'origine des spectateurs et les lieux où les spectacles sont fréquentés, on estime qu'environ 4 spectacles sur 10 fréquentés par les Montérégiens le sont en dehors de la Montérégie, certainement à Montréal en grande partie.

La Montérégie offre une bonne diversité d'événements culturels. Il manque toutefois des données pour évaluer le rayonnement de ces événements, d'autant plus qu'ils sont de nature très différente les uns des autres et que plusieurs sont hybrides. Bon nombre d'entre eux sont aussi de petits événements locaux, faisant d'eux des acteurs du dynamisme culturel dans une région très vaste.

Les nouvelles locales et les activités culturelles régionales semblent adéquatement couvertes, mais par des médias essentiellement locaux ou régionaux. Il n'y a aucune antenne ou station locale pour des médias

nationaux. Le rayonnement de la culture montérégienne à l'extérieur de la région s'en trouve donc possiblement affecté.

Au bout du compte, la situation des différents secteurs culturels en Montérégie reflète deux phénomènes particuliers qui sont interreliés de différentes manières.

D'abord, comme région adossée à la métropole culturelle du Québec, la Montérégie perd certains flux de fréquentation. L'attractivité de l'offre culturelle montréalaise, de ses institutions culturelles, a ainsi un impact négatif sur le développement potentiel de certains des organismes de la Montérégie. Ensuite, la faiblesse chronique des investissements publics en culture par habitant en Montérégie s'avère un obstacle additionnel au déploiement d'une offre culturelle plus attirante pour les citoyens.

L'ensemble de cette équation renvoie au vieux schéma du rapport ville-centre contre banlieue, selon lequel il ne serait pas nécessaire de développer une offre culturelle en banlieue puisque la ville-centre serait appelée à jouer ce rôle pour l'ensemble de la population. Alors que la notion de citoyenneté culturelle met de l'avant l'importance de l'accessibilité à une culture de proximité diversifiée et de qualité, voir ressurgir cette ancienne représentation avec autant d'acuité en 2023 démontre qu'un travail fondamental de développement de l'offre culturelle demeure essentiel, un travail qui passe certainement d'abord et avant tout par une prise de conscience de l'état des lieux.

## ANNEXE 1 – INVENTAIRE DES ORGANISMES

L'enquête réalisée auprès des organismes culturels en Montérégie a été menée sur la base d'une recension<sup>19</sup> des organismes culturels de la Montérégie. Elle a été constituée à partir de la base de données de Culture Montérégie puis enrichie et validée avec l'aide notamment des agents culturels des MRC.

Les résultats de cette compilation ont permis d'identifier plus de huit cents organismes. Un fichier Excel classe<sup>20</sup> ces derniers selon :

- Nom de l'organisme
- Secteur d'activité
- Sous-type d'organisme
- Ville
- MRC

Ce fichier peut être visualisé ou téléchargé en cliquant sur [ce lien](#).

<sup>19</sup> Cette recension ayant été principalement réalisée en 2022, il est possible que certains organismes aient depuis cessé leurs activités ou que d'autres se soient ajoutés.

<sup>20</sup> Un grand nombre d'organismes et d'événements ont une nature hybride (culture et autre secteur) ou offrent une diversité d'activités. Cette caractéristique complique parfois leur classement avec les critères de « secteur d'activité » ou de « sous-type d'organisme ».

## ANNEXE 2 – AUTRES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Les résultats de l'enquête les plus probants pour chacun des secteurs disciplinaires ont été intégrés dans les sections de l'étude correspondantes.

D'autres tableaux et figures qui intègrent des données pour l'ensemble des secteurs ont été rassemblés dans cette annexe. Comme le nombre total de répondants est plus élevé que celui de chaque discipline, certains tableaux offrent un regard parfois plus éloquent sur certains enjeux.

tab. 46 Forme juridique des organisations  $\Delta$

Forme juridique	Nbre	%
Organisme à but non lucratif (OBNL)	86	74 %
Coopérative (de travailleurs, de solidarité, etc.)	2	2 %
Entreprise individuelle ou travailleur/travailleuse autonome	3	3 %
Société par actions constituée au Québec (ou compagnie)	5	4 %
Service municipal	15	13 %
Autre forme	5	4 %
<b>Total</b>	<b>117</b>	<b>100 %</b>

**tab. 47 MRC ou territoires où sont situées les organisations Δ**

MRC / Territoires	%	Nbre
460 Brome-Missisquoi	6 %	7
470 La Haute-Yamaska	2 %	2
480 Acton	3%	4
530 Pierre-De Saurel	4 %	5
540 Les Maskoutains	6 %	7
550 Rouville	1 %	1
560 Le Haut-Richelieu	6 %	7
570 La Vallée-du-Richelieu	9 %	10
580 Agglomération de Longueuil	32 %	37
590 Marguerite-D'Youville	9 %	10
670 Roussillon	8 %	9
680 Les Jardins-de-Napierville	3 %	3
690 Le Haut-Saint-Laurent	2 %	2
700 Beauharnois-Salaberry	5 %	6
710 Vaudreuil-Soulanges	6 %	7
Territoire de Kahnawake	0 %	0
Territoire d'Akwesasne	0 %	0
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>117</b>

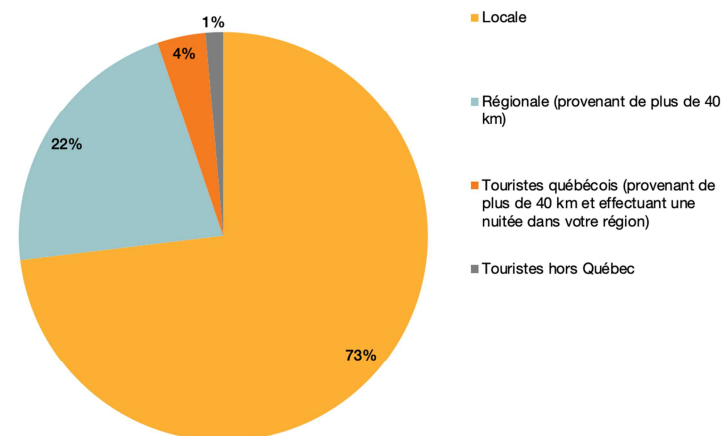
**tab. 48 Achalandage généré par les organisations répondantes par secteur culturel pour tous les types d'activités confondus Δ**

Secteur culturel des organismes sondés	Achalandage
Patrimoine, histoire et muséologie	213 677
Diffusion des arts de la scène	546 432
Événements culturels	63 794
Arts visuels (diffusion seulement)	22 040
Métiers d'art	53 048
<b>Total</b>	<b>898 991</b>

**tab. 49 Variation de l'achalandage avant vs après la pandémie Δ**

Secteur culturel des organismes sondés	Variation <sup>21</sup>
Patrimoine, histoire et muséologie	6 %
Diffusion des arts de la scène	-7 %
Événements culturels	-7 %
Arts visuels (diffusion seulement)	1 %
Métiers d'art	-11 %
<b>Moyenne</b>	<b>-4 %</b>

**fig. 20 Provenance des personnes qui fréquentaient les activités dans les installations des organismes sondés – tous les secteurs Δ**



<sup>21</sup> Tout type d'achalandage : assistance aux spectacles payants ou gratuits, fréquentation des sites, visites libres ou guidées, etc.

**tab. 50 Provenance des personnes qui fréquentaient les activités dans les installations des organismes sondés – par secteur culturel Δ**

Provenance	PHM	DADLS	EC	AV	MA
Locale	64 %	69 %	79 %	69 %	76 %
Régionale (distance de plus de 40 km)	28 %	24 %	17 %	24 %	19 %
Touristes québécois (distance de plus de 40 km et effectuant une nuitée dans la région)	6 %	4 %	4 %	4 %	2 %
Touristes hors Québec	3 %	2 %	1 %	2 %	3 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Légende : PHM : Patrimoine, histoire et muséologie / DADLS : Diffusion des arts de la scène / EC : Événements culturels / AV : Arts visuels (diffusion seulement) / MA : Métiers d'art

**tab. 51 Provenance et parts des revenus des organismes répondants – ensemble des secteurs Δ**

Source des revenus	% des org.	% des rev.
Subventions municipales	87 %	18 %
Subventions régionales	56 %	4 %
Subventions provinciales	69 %	11 %
Subventions fédérales	63 %	9 %
Revenus autonomes (ventes)	93 %	39 %
Autres revenus (dons, commandites, etc.)	80 %	20 %